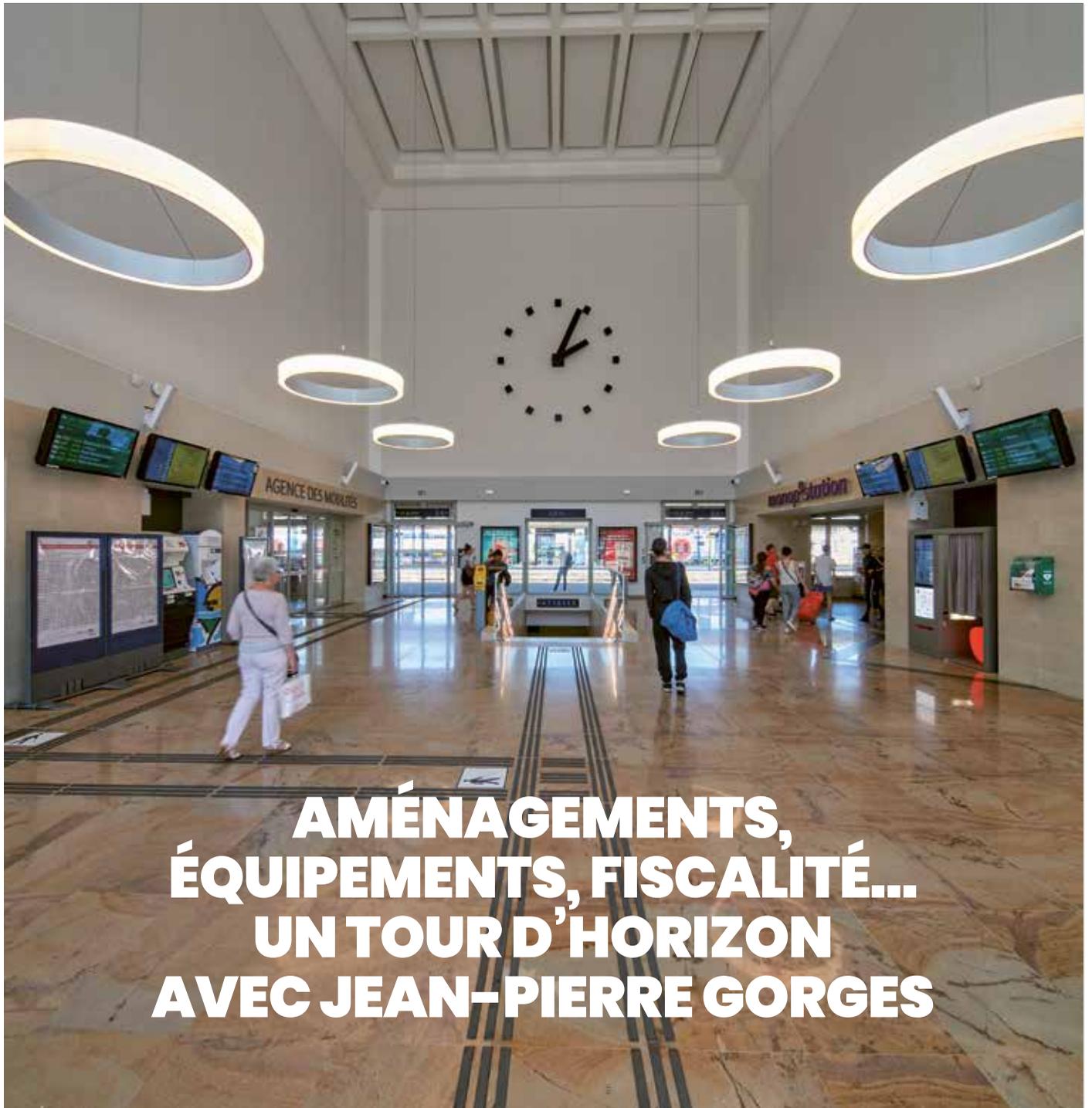


# CHARTRES VOTRE VILLE

#183 NOVEMBRE 2018 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



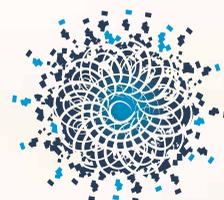
**AMÉNAGEMENTS,  
ÉQUIPEMENTS, FISCALITÉ...  
UN TOUR D'HORIZON  
AVEC JEAN-PIERRE GORGES**

# TÉLÉCHARGEZ votre application Chartres



La Ville de Chartres est heureuse de vous présenter son application. Du bout des doigts, accédez à l'intégralité de l'information sur vos services publics, signalez des incidents ou problèmes, consultez vos agendas culturels, sportifs, événementiels, prenez rendez-vous avec vos élus... et paramétrez les rappels et alertes qui vous concernent le plus.

► **Gratuit, à télécharger prochainement sur AppleStore et GameStore Android, avec le mot-clef: « Chartres », tout simplement !**



CHARTRES



## **L'automne au coin du feu ? Mais pour quoi faire ?**

Plus fraîches, plus humides... les ambiances automnales annoncent déjà l'hiver et ses tentations de confort domestique.

C'est bien dommage! Nombre de nos équipes vont encore être sur le terrain, ce mois-ci, mobilisées pour de nouvelles avancées. Sur le Pôle Gare, les démolitions en cours du tri postal SNCF annoncent celles à venir de la gare routière, puis les travaux d'aménagement de voiries de la place Pierre Sé-mard et de l'avenue Jehan-de-Beauce. Sur cette même avenue, l'ABC, libéré de ce qui en faisait en vieux cinéma, va pouvoir entamer sa mue pour vous offrir à l'automne 2019 ses nouvelles scènes de théâtre associatif.

Et même le chantier du Pôle administratif, pourtant concentré sur ses aménagements intérieurs, va envoyer dehors des ouvriers terrasser les futurs jardins. Novembre sera décidément laborieux...

Mais c'est la ville tout entière qui doit rester mobilisée et active. C'est ce que nos rencontres de proximité révèlent invariablement à travers vos attentes: vigilance sur la propreté et sur le respect des règles de conduite et de stationnement notamment. À travers l'exemple des trottoirs, cas d'application choisi ce mois-ci, nous vous en rappelons les grands principes: la part qui nous revient, et ce que chacun doit faire aussi.

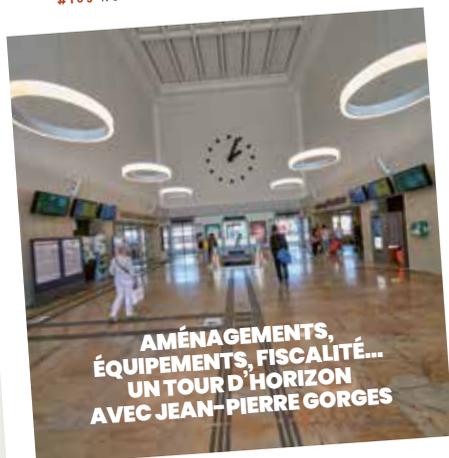
Nous nous employons sur le long terme à faire de Chartres une ville moderne et agréable, sans laisser de côté les détails du quotidien... Les petits pas comme les grands font avancer!

**Jean-Pierre Gorges**

Maire de Chartres

# CHARTRES VOTRE VILLE

#183 NOVEMBRE 2018 | [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 183  
NOVEMBRE 2018**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28 019 CHARTRES CEDEX  
TEL.: 02 37 23 40 00  
[votreville@agglo-ville.  
chartres.fr](mailto:votreville@agglo-ville.chartres.fr)  
[www.chartres.fr](http://www.chartres.fr)

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTION**  
JULIA BIGOT  
NICOLAS CALVEZ  
LOÏC JAOUEN  
FRANCK LECHIEN  
STÉPHANE LEFEBVRE  
MÉLANIE LELION  
JEAN-GUY MURIEL

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
studio graphique,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
IMPRIMERIE IMAYE  
GRAPHIC

**TIRAGE**  
32 000 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: 1257-5194



**La gare livrée, de nouvelles étapes du Pôle Gare débutent.**

# 14

**INTERVIEW**  
JEAN-PIERRE GORGES

# 18





# SOMMAIRE

**URBANISME**  
UN POINT SUR LE  
PÔLE GARE

**48**

**MÉMOIRE**  
ART'MISTICE

**70**

**QUARTIER**  
DROUAISE



# Guichet unique infos et services

Le guichet unique est votre interlocuteur pour toute information. Inscription sur les listes électorales, validité de vos pièces d'identité... Petit rappel des services proposés et des échéances pour cette fin d'année.

## Validité de vos pièces d'identité

Pour un renouvellement de votre carte nationale d'identité (CNI) ou de votre passeport dans le cadre d'un voyage, veillez à anticiper votre demande ! Il convient de tenir compte des délais de rendez-vous mais également du traitement par la plateforme nationale (entre 5 et 6 semaines). Le dépôt de la demande et le retrait des titres se font uniquement au guichet unique.

## Élections

Avec la réforme électorale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales n'est plus fixée au 31 décembre comme auparavant. Il y a en effet possibilité de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020. A titre transitoire et notamment pour les élections européennes (26 mai 2019), la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin, soit le 30 mars.

## État civil

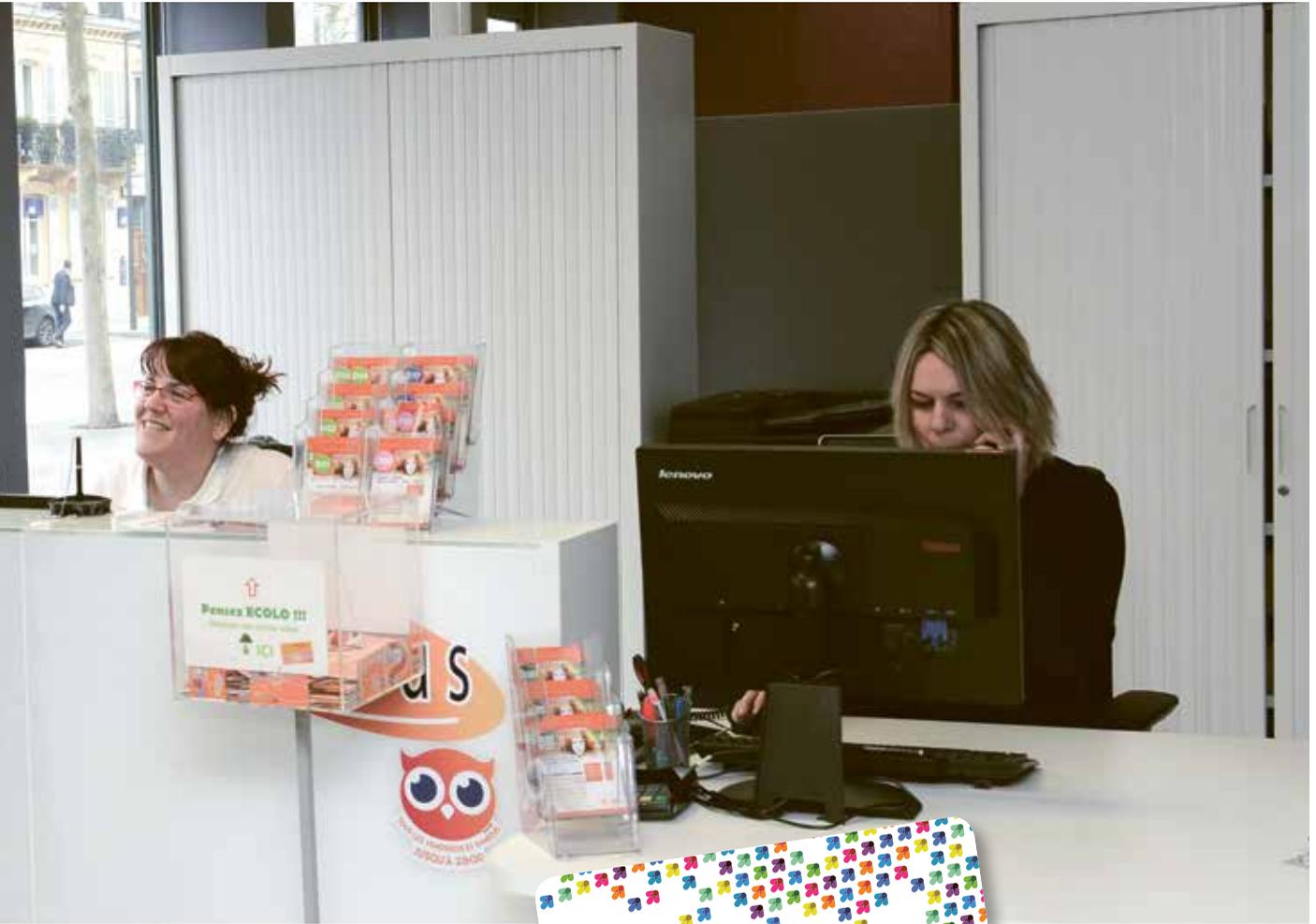
Chartres disposant d'un service état-civil dématérialisé, vous n'avez plus à faire la demande de restitution d'actes. Pour les actes de naissance notamment, les données personnelles sont immédiatement transmises à la plateforme de l'Etat qui instruit et délivre les titres. Concernant le Pacte civil de solidarité (PACS), l'enregistrement s'effectue au guichet unique et non plus auprès des tribunaux d'instance. Votre dossier est à adresser au service Formalités administratives.

## Titres de transport

Les titres de transport Filibus sont disponibles au guichet unique, mais également auprès de nombreux distributeurs :

- la nouvelle agence des mobilités en gare de Chartres,
- l'agence RÉMI située au Compa, rue Casanova,
- les bars-tabac Le Pacha, 2 rue Delacroix, Le Khédivé, 7 avenue Jehan de Beauce, Le Diplomate, 20 rue du Grand-Faubourg, Le Riv'Eure, 58 bis boulevard de la Courtille, O' Gros lot, centre commercial Carrefour,





• et la librairie du Mail, 22 mail Jean-de-Dunois.  
Par ailleurs, le guichet unique dispose depuis fin septembre d'un nouveau service : une borne automatique d'information qui vérifie la validité de vos titres de transport et de vos abonnements.

► **Guichet unique,**  
32 boulevard Chasles.  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9 h à 17 h,  
et le samedi, de 9 h à 12 h 30.  
Tél. 02 37 23 40 00.

Une borne automatique vérifie la validité de vos titres de transport.



## Trouvez votre futur emploi !

Jeudi 15 novembre, pour sa sixième édition, le Forum pour l'emploi aura lieu aux Petits-Clos. A cet événement s'ajoutent d'autres services que la Ville et l'agglomération mettent à disposition pour accéder à l'emploi. Le point avec Guillaume Bonnet, conseiller municipal délégué en charge de l'Emploi et l'Insertion des jeunes.



### Le Forum pour l'emploi

Montrer sa motivation à un recruteur est déterminant pour décrocher un travail. C'est l'opportunité que vous offre le sixième Forum pour l'emploi, organisé par Chartres métropole avec le soutien de la Ville et de nombreux partenaires (État, Conseil départemental, Mission locale de l'arrondissement de Chartres, Pôle emploi etc.). Depuis 7 ans, celui-ci se déplace pour aller au plus près des demandeurs d'emploi. « *Jeu-di 15 novembre, une trentaine d'entreprises qui ont besoin de recruter sera présente, précise Guillaume Bonnet, conseiller municipal délégué en charge de l'Emploi et l'Insertion des jeunes. Toutes sont sensibles aux différents parcours que l'on peut avoir, et surtout au savoir-être. Ce forum permet justement*

*des rencontres moins formelles. Tous les secteurs professionnels seront représentés: industrie, BTP, tertiaire...* » Si 1400 personnes ont été conviées par les différents partenaires, ce forum reste avant tout ouvert à tous. À l'entrée, les visiteurs seront guidés vers les recruteurs en fonction de leurs compétences. Un stand consacré au service civique sera également mis en place à destination des 16-25 ans.

#### ► Forum pour l'emploi, jeudi 15 novembre

de 14 h à 17 h à la maison pour tous des Petits-Clos.  
2, avenue François-MitteRand  
Ouvert à tous. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire auprès de Bouchra Douhabi jusqu'au 9 novembre:  
Tél. 0237913633 ou bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr

### Les parrainages d'élus

Le forum n'est pas le seul outil pour retrouver le chemin de l'emploi. La Ville de Chartres a relancé il y a deux ans les parrainages de jeunes (16-25 ans) par les élus. « *Ce dispositif, qui fonctionnait très bien, s'était arrêté avec le décès de Jean-Jacques Bourzeix. Auparavant ouvert aux jeunes des Petits-Clos, nous l'avons étendu à toute la ville.* » Il s'agit souvent d'aider le jeune à débloquent des situations qui l'éloignent de l'emploi (logement, ou santé par exemple). « *Nous pouvons également les orienter vers une formation, une validation des acquis d'expérience, leur donner un coup de pouce lors de leurs recherches de stages.* »



Le forum pour l'emploi se déplace. Il a lieu cette année aux Petits-Clos, il s'était déroulé à la Madeleine en 2017.

## La Mission locale, un partenaire

Trouver un emploi quand on n'a pas de diplôme ou que l'on vient juste de l'obtenir n'est pas chose aisée. Les jeunes (16-25 ans) sortis du système scolaire peuvent se faire accompagner par la Mission locale de l'arrondissement de Chartres. « Elle est portée par Chartres métropole depuis deux ans. »

Lorsqu'un jeune s'inscrit à la Mission locale, il est reçu par un conseiller qui met en place un suivi régulier adapté à sa situation et à ses souhaits. La structure organise des ateliers sur l'orientation (déterminer son domaine professionnel, construire son projet, rechercher une formation, déterminer l'employabilité), le social (apprendre à tenir son budget, connaître ses droits), la mobilité (atelier code

de la route pour favoriser son obtention) et techniques de recherche d'emploi (élaboration du CV et de la lettre de motivation, simulation d'entretien...).

► **Mission locale de l'arrondissement de Chartres.**  
2, rue de Normandie à Lucé.  
Tél. 02 37 36 49 50.  
[www.mla-chartres.fr](http://www.mla-chartres.fr)  
Facebook: Mission locale Chartres

## La plateforme C'Chartres pour l'emploi

Proposée par la Maison des entreprises et de l'emploi (MEE), depuis 2017, la plateforme C'Chartres pour l'emploi est au service des candidats et des entreprises du bassin chartrain. Le site vise à mettre en valeur les opportunités d'emploi local. Le candidat peut les trier par secteurs, métiers et entreprises et déposer leurs CV à l'attention

des recruteurs. Ils peuvent également accéder à des offres de formations et des informations concernant l'emploi (organisation de forum par exemple).

► [www.cchartrespourlemploi.fr](http://www.cchartrespourlemploi.fr)  
**Service gratuit**

## ► 8<sup>e</sup> Rencontres Entrepreneurs

Les Rencontres Entrepreneurs se déroulent jeudi 15 novembre de 13 h à 18 h à la Chambre de commerce et d'industrie. Au programme: conseils personnalisés, ateliers « accélérateurs de projets », bourse de la franchise et reprise d'entreprises, des rendez-vous « mentorez-moi » pour partager avec des élus et des chefs d'entreprise, etc.

**Informations :**  
[www.entrepreneurs.fr](http://www.entrepreneurs.fr)  
Tél. : 02 37 84 28 28.  
**Entrée gratuite.**

# Une semaine pour comprendre la co-parentalité

Dans le cadre de la Semaine de la parentalité (19 – 25 novembre), le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec les PEP 28 et le service Petite-Enfance, organise plusieurs activités parents-enfants. Le thème de cette année : la co-parentalité.

**F**avoriser les échanges entre parents et enfants à travers la prévention, l'information, et des ateliers découvertes, c'est tout l'enjeu de la Semaine de la parentalité. Imaginée par la Caisse d'allocations familiales, elle invite également à réfléchir sur le rôle des parents et de la famille en général, vis-à-vis de l'éducation de l'enfant.

## Toutes les crèches mobilisées !

C'est la première fois que la Ville participe à cet événement. Pour l'occasion, le CCAS de Chartres, avec son Programme de réussite éducative, le service-Petite-Enfance de la Ville et les PEP 28 font force commune. Toutes les crèches de la ville sont donc mobilisées une semaine durant en proposant des ateliers spécifiques. Au programme: éveil musical, chansons, détente, peinture, exercices de motricité, jeux de pâte à sel, mini-conférences sur les enfants et les écrans, réalisation d'une fresque sur le thème de la famille... Et les parents ne seront pas oubliés puisque que des éducatrices de jeunes enfants et des puéricultrices seront présentes pour répondre à leurs interrogations.



Enfin, le mercredi 21 novembre, de 14 h à 18 h, le Rigeard accueillera plusieurs ateliers parents-enfants (poney, cuisine, scrapbooking), suivis d'une intervention de Jean Epstein, psychosociologue et expert-référent sur le thème de la co-éducation.

### ► Semaine de la parentalité, du 19 au 25 novembre.

Pour retrouver le programme complet: 02 37 23 40 74 ou [jessica.talbot@agglo-ville.chartres.fr](mailto:jessica.talbot@agglo-ville.chartres.fr). Renseignement pour la journée au Rigeard: 06 78 56 31 15.



## Retour en images... Handi smile

En octobre, 400 élèves des écoles élémentaires de la Ville ont été sensibilisés à la pratique du handisport (football, basketball ou encore golf) sur le complexe de la Madeleine.



► Retrouvez notre vidéo en scannant ce QR-Code





## Dans les écoles, le midi est ludique !

Depuis la rentrée, la Ville a étendu son action éducative dans ses écoles élémentaires. Chaque midi, entre 11 h 30 et 13 h 30, les enfants peuvent participer à des activités sportives et culturelles, encadrées par un éducateur. Le succès est au rendez-vous !

**D**ans toutes les écoles élémentaires, c'est le même rituel. Pendant que certains prennent le chemin du restaurant scolaire, d'autres doivent patienter encore un peu avant de déjeuner. Pour occuper ce temps utilement et agréablement, la Ville propose aux enfants de participer à des activités ludiques encadrées par un éducateur.

Jusqu'ici, le dispositif permettait à chaque école d'accueillir des activités sur le temps médian deux fois par semaine. Depuis la rentrée, la Ville a fait le choix de l'étendre : les activités sont désormais proposées tous les jours d'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi). « Avec le retour de la semaine à 4 jours, nous avons voulu renforcer cette action éducative, qui fonctionnait très bien, à destination des élèves des écoles élémentaires, explique

Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires. *La Ville mobilise chaque midi près de 20 personnes pour offrir aux enfants un moment à la fois divertissant et enrichissant.* »

### Du Cluedo au théâtre

Tous les jours, 32 enfants par école élémentaire bénéficient de ces activités. Les éducateurs font en sorte que tous puissent en profiter. Il faut dire que le dispositif, basé sur le volontariat, a du succès : les deux groupes de 16 enfants sont systématiquement complets. Un premier groupe s'initie de 11 h 30 à 12 h 15, l'autre de 12 h 30 et à 13 h 15.

Pratiques culturelles, sport, jeux... Les activités changent après chaque période de vacances scolaires. Les éducateurs s'appuient sur les infrastructures à proximité (gymnases, maisons





À l'école de Rechèvres, les enfants ont pratiqué des jeux ludiques et collectifs, animé par un éducateur de la Ville.



pour tous, etc.). Les enfants de l'école Henri-Matisse peuvent, par exemple, utiliser la MPT, attenante à leur établissement. Celle-ci leur ouvre de nombreuses opportunités : « Dans la cour de récréation, on a seulement un panier de basket, raconte Zahra, 9 ans. Ici, on peut faire plus de choses ! » Ce midi-là, elle s'est lancée dans une partie de baby-foot avec Allane, 11 ans. À côté d'eux, deux fillettes jouent au Cluedo. Pendant ce temps, à l'école de Rechèvres, 16 enfants se sont lancés dans une partie de balle-assise, un jeu d'esquive qui se joue avec un ballon. L'éducateur présent veille au bon respect des règles et est attentif au comportement de chacun. Pour Karine Dorange, les activités doivent être variées : « Le but est de permettre aux élèves de découvrir de nouveaux centres d'intérêt comme le théâtre ou les échecs. » Pour la Ville, cette programmation est également l'opportunité de renforcer ses liens avec des associations susceptibles d'apportent un savoir-faire particulier (sportif, artistique...), à l'image du C'Chartres métropole handball.

### ► Une dictée sur le temps médian

À l'occasion du départ du Paris-Tours qui avait lieu dimanche 7 octobre à Chartres, les CM2 des écoles chartraines ont participé à une dictée sur le temps médian, du 1<sup>er</sup> au 4 octobre : 300 élèves étaient concernés. Les sept enfants ayant produit le moins d'erreurs ont été invités à découvrir les coulisses de cette course mythique, avec notamment le cycliste Thomas Voeckler et Christian Prudhomme, directeur du cyclisme pour ASO.



## « J'entends rassurer les Chartrains »

Dans un paysage national marqué par le doute et parfois la colère, la Ville et sa municipalité veulent rassurer les Chartrains. Pour Jean-Pierre Gorges tout est question de cohérence et donc de solidarité.

**Votre Ville: Comment les Chartrains peuvent-ils échapper au scepticisme, pour ne pas dire au pessimisme de cette rentrée?**

**Jean-Pierre Gorges:** Nous voyons bien que l'État et son gouvernement refusent de baisser les dépenses publiques et se condamnent donc à chercher partout des recettes fiscales supplémentaires. D'un côté, le chef de cet État nous « vend » des baisses d'impôts, qui ne sont en fait que des transferts d'impôts d'une catégorie de la population sur une autre, les retraités étant les premiers visés. Et « en même temps », son gouvernement alourdit et multiplie les taxes qui sont payées par tous. Il n'y a que des technocrates pour croire un instant que les Français ne vont pas s'en apercevoir. À l'inverse, notre municipalité continue sur

sa lancée de 2001. Et donc, je renouvelle ici notre engagement de 2014: nous baisserons les taux des impôts locaux jusqu'en 2020, fin de notre mandat actuel. C'est la source de notre crédit auprès des Chartrains.

**VV: Mais comment ferez-vous, puisque vous subissez aussi l'augmentation des charges décidée par d'autres?**

**JPG:** Le maître-mot, l'axe de notre politique, c'est encore et toujours la solidarité. Entre les communes de notre bassin de vie, entre les quartiers de Chartres, entre les associations, entre les habitants. Nous essayons de la renforcer chaque jour, ne serait-ce qu'avec les autres communes de l'Agglomération, et d'abord avec les plus petites et leurs maires. Une ville n'est pas une île, elle s'inscrit dans un environnement, un bas-



sin de vie comme on dit. Si l'équilibre est rompu entre la ville et les campagnes qui l'entourent, la ville meurt aussi. Le président du Conseil départemental l'a bien compris, avec qui nous développons des politiques complémentaires. « Vous êtes dans l'agglomération? », c'est désormais un argument d'achat et de vente pour ceux qui viennent s'installer ici...

**VV: Et dans la ville elle-même, comment organiser davantage cette solidarité?**

**JPG:** C'est d'abord l'objet de notre politique d'aménagement. En fournissant à tous les



Le réaménagement urbain selon Les Clos: ouvrir les quartiers et les déconcentrer

habitants de l'agglomération, et Chartres métropole en a la conduite, les grands équipements situés dans la ville-centre mais que tous les habitants de l'agglomération utilisent également: la gare et son nouveau quartier, le complexe culturel et sportif dont les travaux débutent l'année prochaine, ainsi que le nouveau parc des expositions dont le besoin se fait sentir.

Ensuite, dans l'aménagement de chaque quartier. Chartres est et doit rester une ville de province. Elle ne doit pas devenir une banlieue parisienne supplémentaire avec son lot de problèmes. C'est

tout l'enjeu du réaménagement de Beaulieu. Sa nouvelle identité, les Clos, ne se résume pas à un simple changement de nom: les équipements publics sont neufs, les populations changent progressivement, les propriétaires voient à nouveau avec les locataires. Les gens vivent ensemble et non plus face-à-face, pour citer un ancien ministre... qui est aussi un maire. Et tout cela doit se faire année après année, au rythme des habitants. Pas question de raser brutalement pour remettre les mêmes au même endroit. Il faut écouter les gens. En permanence!

**VV: Beaulieu-Les Clos c'est votre modèle en somme?**

**JPG:** Si les Clos restaient une exception, cela voudrait dire que nous n'avons rien compris. Prenez La Madeleine: les habitants nous demandent la même chose qu'aux Clos, et ils ne se privent pas de nous le dire. Desserrer un urbanisme concentré et dépassé, remettre de la mixité sociale avec des propriétaires à côté des locataires, moderniser les équipements publics. Nous avons commencé depuis longtemps, avec les voiries neuves et les résidentialisations. Mais nous



avons besoin d'espaces supplémentaires pour faire respirer ce quartier de 8000 habitants. C'est pourquoi la zone commerciale de La Madeleine va passer de l'autre côté de l'avenue Jean Mermoz. Alors cela ne se fait pas d'un coup de baguette magique! Sur l'emplacement libéré, nous allons pouvoir construire des logements nouveaux, résidentiels, pas seulement des logements publics. Et ce faisant, les habitants de La Madeleine qui le souhaiteront pourront plus facilement bouger, et donc libérer des immeubles massifs que nous pourrons réduire ou supprimer de façon à aérer et à verdier encore ce quartier, à lui construire un nouveau mail commercial, etc... Et donc à améliorer la vie des gens qui l'habitent.

**VV: Comment levez-vous les inquiétudes des habitants et des commerçants du centre-ville devant l'apparition d'une zone commerciale nouvelle ?**

**JPG:** Elle ne sera pas nouvelle, puisqu'il s'agit principalement d'un transfert. Et comme le centre-ville appartient à tout le monde, il attirera toujours par ses équipements et ses manifestations culturelles et bientôt

sportives, à travers le nouveau complexe près de la gare, et ce théâtre Off que nous aménageons avenue Jehan de Beauce. Je ne parlerai pas du tourisme, de Chartres Estivales et de Chartres en Lumières, qui vont continuer et croître. Nous avons aussi considérablement embelli les rues et les places du centre historique, mis en valeur son patrimoine considérable. Cela sera consacré par l'extension prochaine du Secteur Sauvegardé qui englobera désormais toute la partie de la Ville autrefois close par les remparts devenus boulevards. En attendant le centre d'interprétation de la cathédrale, dont le dossier avance normalement.

**VV: Des touristes plus nombreux et des aménagements nouveaux et respectueux ne suffisent pas à faire vivre véritablement un centre-ville...**

**JPG:** Ce sera aussi encore davantage un cœur d'agglomération, dont tous les habitants et leurs élus fréquenteront le Pôle administratif qui ouvrira ses portes l'automne prochain. Mais il est vrai que le centre-ville a besoin de nouveaux habitants pour pérenniser notamment les commerces de bouche à côté des terrasses. Mais où installer ces nouveaux habitants? Les espaces existent et il convient de les libérer. D'abord au-dessus



des commerces où les étages sont souvent inoccupés, faute d'accès. Ensuite, si vous regardez bien, il y a aussi des « dents creuses », des espaces non construits, plus ou moins abandonnés pour diverses raisons. En hauteur comme en largeur nous allons nous employer à combler ces vides. Il faut simplement être conscient que chaque espace est particulier, qu'il faut donc faire du sur-mesure, et si possible inciter avant de contraindre.

**VV: Cette solidarité que vous vantez, votre municipalité ne peut pas la décréter à elle toute seule?**

**JPG:** Elle peut l'encourager. Regardez comme les footballeurs ont compris qu'ils devaient fusionner leurs clubs. Bien d'autres associations, et pas seulement sportives, réfléchissent à mutualiser leurs moyens, pour mieux répartir leurs charges. Elles ont bien vu ailleurs en Eure-et-Loir, et partout en France, les subventions publiques diminuer au même rythme que les ressources des communes et des départements. Les sportifs ne restent pas les bras croisés, quand ils voient l'État les rationner en cadres, comme pour décourager encore davantage le bénévolat du monde associatif. À Chartres, nous ne baissons pas nos subventions, bien au contraire. On ne taxe pas le carburant du vivre ensemble. Même si ce n'est pas sans limites.

**VV: Vous restez délibérément optimiste?**

**JPG:** Le mot important, c'est « délibérément ». Cela veut dire que c'est le résultat d'un choix, d'une décision collective légitime, pas d'une béatitude. Nous avons des atouts et il faut conti-



Poursuivre le renouveau du territoire: le rendre toujours plus facile à vivre (services: le futur front office du pôle administratif) et plus attractif (tourisme comme avec le futur centre d'interprétation de la cathédrale, habitat, commerces, sports...)

nuer de les jouer dans l'ordre. Ne rien délaissier, car tout se tient, cohérence rime avec solidarité. Même si nous ne pouvons tout faire en même temps, si nous ne voulons pas que les Chartrains et leurs impôts nous rappellent à l'ordre. Le pire dans notre pays, c'est cette hystérie fiscale, réglementaire, normative. Nos gouvernants veulent tout changer en permanence, créent l'incertitude et au final paralysent au lieu de dynamiser. Nous essayons au

contraire de privilégier le long terme et donc la continuité, la stabilité avec la confiance qui en résulte. Le chef de l'État veut « transformer » la France. Mais la France, ce sont d'abord les Français. Et leur confiance se mérite dans la durée, au-delà d'un vote isolé. Un président devrait être comme un maire: les citoyens le reconnaissent véritablement une fois qu'il a été réélu. Et regardez la France: ce n'est pas arrivé depuis longtemps.

# Chartres, ville d'art reconnue

L'Institut national des métiers d'art a classé Chartres seizième parmi les 222 collectivités participant au plan Action Cœur de ville, pour la qualité de la présence des métiers d'art sur son territoire.

**D**epuis le mois de juin dernier, la rue de la Clouterie s'est enrichie d'une nouvelle enseigne. Après une mercerie, un restaurateur de bois, un artisan potier/céramiste et une agence de décoration intérieure et de peinture en décor, elle abrite en effet Loco, une boutique dédiée aux métiers d'art. 18 artisans, issus du département, y exposent leurs créations et y rencontrent un succès. Les horaires d'ouverture du magasin ont d'ailleurs été élargis depuis la rentrée pour y répondre (10h-19h). Ces professionnels, également installés dans le centre-ville ou dans les différents quartiers, possèdent un héritage, un savoir-faire culturel et patrimonial reconnu depuis plusieurs années.

## Chartres classée 16<sup>e</sup>

L'étude de l'Institut national des métiers d'art, parue en juillet dernier, identifie et évolue l'écosystème de ces professions, sur les territoires participant au plan Action cœur de ville. Le classement est réalisé selon plusieurs critères : le nombre d'entreprises du patrimoine vivant présentes, l'adhésion à l'association Ville & métiers d'art, la présence d'événements liés aux métiers d'art sur le territoire... Si Limoges se retrouve en tête du classement, Chartres se positionne quant à elle au

16<sup>e</sup> rang, dans la catégorie « écosystème des métiers d'art déjà riche ou à fort potentiel. » A Chartres, l'art est mis à l'honneur quotidiennement : il représente un atout de développement, aussi bien touristique qu'économique. Outre la présence des artisans, le Chemin des arts, les Rencontres internationales de mosaïques ou encore le Boulevard du graff matérialisent la volonté de la Ville de rendre hommage à l'art sous toutes ces formes.

## Des partenariats importants

Chartres a adhéré au plan Action Cœur de ville en juillet de cette année par la signature d'une convention liant les partenaires financeurs locaux et nationaux: L'État, la Caisse des Dépôts et des Consignations, l'Agence nationale de l'Habitat, Action logement, la Région Centre-Val de Loire, Chartres métropole et la Ville de Chartres. Global à l'échelle du territoire chartrain, ce programme mobilise sur des actions ciblées le Conseil départemental et la CCI d'Eure-et-Loir, la Cosmetic Valley, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chartres Aménagement, Chartres Développements immobiliers, Chartres métropole Habitat, Chartres métropole Innovations numériques (CM'In) et l'Union des Commerçants chartrains (UCC-Vitrines de Chartres).





La boutique Loco, rue de la Clouterie, regroupe 18 artisans.

### ► Le plan Action Cœur de ville

Initié par l'État en décembre 2017, le plan Action Cœur de ville est un programme qui vise à renforcer l'attractivité et le dynamisme des villes françaises. Plus de 5 milliards d'euros sont mobilisés au niveau national pour que les villes puissent concevoir et mettre en place des projets dans ce sens ou, comme à Chartres, accélérer les programmes déjà initiés. Pour être éligibles à ce plan, les projets et programmes doivent obligatoirement comporter cinq composantes : réhabiliter et restructurer l'habitat en centre-ville ; favoriser un développement économique, et commercial équilibré ; développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; mettre en valeur l'espace public et le patrimoine ; et fournir l'accès aux équipements et services publics.



## La gare de Chartres au cœur du Rapport Keller

1<sup>er</sup> octobre : le réaménagement de la gare était officiellement inauguré par une assemblée qui représentait tous les partenaires locaux et nationaux du Pôle Gare. Un réaménagement salué pour sa qualité, comme l'était en parallèle la programmation Pôle Gare.

**Votre Ville : l'inauguration du réaménagement de la gare de Chartres a été marquée par la présence de nombreux officiels, tant du côté des collectivités –Ville, Agglo, Département, Région et État, que de celui des partenaires opérationnels, SNCF et ses filiales. C'était un événement à ce point remarquable ?**

**Daniel Guéret :** La gare de Chartres existe depuis 1860, et a été un maillon important de la « conquête de l'ouest français » par le rail. Avec ce réaménagement, ce qui valait le coup d'être remarqué c'est que, pour la première fois en France, une gare est dotée du nouveau concept d'agence des mobilités développé par SNCF : un dispositif de vente permettant d'accéder aux titres SNCF bien sûr, mais aussi à ceux des transports locaux. Avec sa gare, Chartres a réalisé l'interopérabilité, cette notion de « guichet unique » chère à Jean-

Pierre Gorges parce qu'elle va dans le sens de la simplification de l'accès aux services publics.

**VV : les discours ont pour certains insisté sur la place de la gare dans la ville et comme lieu de vie...**

**DG :** Oui, et c'est notamment Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin et marraine du Pôle Gare, et Patrick Ropert, directeur général de SNCF Gares et Connexions, qui ont mis en avant cette notion. Fabienne Keller a établi en 2009, à travers La gare contemporaine son rapport au Premier ministre d'alors, que les gares devaient être intégrées aux villes et leur apporter des valeurs ajoutées en termes d'attractivité des quartiers, tandis que leur voisinage devait absolument offrir logements, commerces, services, activités tertiaires et ressources de loisirs... tout un ensemble de composantes complémentaires capables de

faire vivre ces quartiers, en cohérence avec l'histoire et le patrimoine des villes... C'est exactement cette politique que, de son côté, Gares et Connexions développe. Et c'est ce qui va se passer à Chartres grâce au programme Pôle Gare.

### Les travaux à venir

Dans la continuité du programme Pôle Gare, les travaux d'aménagement du domaine public vont débiter cette fin d'année. Il s'agit de commencer à donner au quartier de la gare son nouveau visage : une place Pierre-Sémard dédiée prioritairement aux flux doux (piétons, cycles et transports en commun), et des aménagements de voirie qui conduiront avec élégance les passagers du train vers le cœur de ville. Depuis le parvis de la gare, l'avenue Jehan-de-Beauce comprendra ainsi des trottoirs élargis inspirés



Patrick Ropert (directeur général de SNCF Gares et Connexions), Jean-Pierre Gorges, Fabienne Keller (sénatrice du Bas-Rhin et marraine du Pôle Gare), Gérard Cornu (sénateur), François Bonneau (président du Conseil régional Centre-Val de Loire), Patrick Jeantet (président délégué du directoire de la SNCF et président directeur général de SNCF Réseau).

des contre-allées des boulevards Charles et Maurice-Viollette. La voirie sera quant à elle partagée entre pistes cyclables et voies réservées aux transports en commun et aux résidents de l'avenue. Ce double périmètre recevra un aménagement paysagé et une arborisation propre à leur vocation réaffirmée de « porte de Chartres ».

Les travaux de libération du domaine public sont déjà en cours avec la démolition de l'ancien tri postal SNCF. C'est sur cette emprise que prendra place l'une des deux zones de dépose-minute et de station taxi (l'autre verra le jour sur la future plateforme intermodale).

Deuxième étape de chantier à venir prochainement : les aménagements destinés au chantier de la future passerelle piétonne, en lieu et place de la gare routière désormais désaffectée. La démolition de la gare routière et l'aménagement du périmètre

débuteront fin novembre, pour une durée approximative de six semaines.

Ces travaux n'entraîneront pas de fermetures de voies, mais le trafic pourra être perturbé par les rotations des engins affectés au chantier (évacuations de matériaux, notamment).



► Retrouvez le reportage complet sur l'inauguration de la gare sur la chaîne Youtube de la Ville de Chartres

#### ► Le mot de Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, marraine du Pôle Gare de Chartres



► « Je suis très heureuse d'être présente à cette inauguration et de constater que le Pôle Gare de Chartres se développe. La partie la plus difficile – le long processus administratif préalable – est achevée et le public va voir apparaître du concret, la passerelle piétonne et, progressivement, les grands équipements et les programmes immobiliers. A Chartres comme ailleurs, ce projet « gare » vit sur un temps long, et nécessite d'être expliqué et soutenu avec une conviction qui ne doit pas faillir. Et au final ces projets aboutissent et produisent de très beaux effets pour leur ville, à condition qu'ils soient fondés sur des partenariats bien construits et solides comme ici. Il est temps que les gares soient mises à contribution pour faire de leurs quartiers des lieux de vie et de services, et participent à une conception humaine et durable de la ville. »

## Suite des travaux

**Le point sur le réaménagement du périmètre Saint-Aignan**

Le réaménagement du périmètre Saint-Aignan se poursuit avec le début des travaux rues de l'Épervier et des Vieux-Rapporteurs et du sud de la rue des Grenets. Il s'agit d'enterrer le réseau, d'équiper les rues de caniveaux à fente et de les paver.

La première phase de travaux de surface concerne la rue de l'Épervier, depuis la place Marceau et jusqu'à la rue de la Clouterie. Elle doit se poursuivre jusqu'en décembre. Suivront ensuite les travaux d'aménagement de surface de la rue des Vieux-Rapporteurs et de la rue des Grenets, entre la rue des Vieux-Rapports et la place de l'Étape-au-vin dès le début de l'année prochaine. Des déviations seront à chaque fois mises en place.

# Le Pôle administratif reçoit

Semaine « mondaine » que celle du 15 octobre, pour le Pôle administratif. Trois demi-journées durant, les ouvriers ont (un peu) cédé la place à des visites guidées destinées à faire découvrir l'équipement à trois catégories de ses futurs usagers.



un groupe n'est pas de trop pour apprécier le volume de la grande salle de réception



et celui de la salle des Conseils

**R**appelons-le, le Pôle administratif de Chartres n'est pas un hôtel de Ville. Ce n'est pas non plus un hôtel d'agglomération. Il est les deux à la fois et plus que cela aussi. Le programme concrétise d'abord la volonté de simplifier l'accès aux

services publics et hébergera ainsi l'intégralité des guichets de service de la mairie, de l'agglomération, et des autres établissements « satellites » qui participent au fonctionnement du territoire: transport, bailleur social, eau, assainissement, énergie, etc.

Mais dans l'optique de toujours enrichir l'attractivité du territoire, il intègre aussi des espaces polyvalents qui viendront compléter les équipements de réception actuels. Mobilisables pour le fonctionnement de la double-collectivité et de ses partenaires, trois grands espaces pourront ainsi accueillir différentes sortes d'événements privés, associatifs ou publics: la salle des Conseils pour des conférences, projections, et des événements corporate (incentives, conseils d'administration...), la grande salle de réception pour... des réceptions, et la galerie de liaison pour des expositions.

C'est pour découvrir ces espaces et l'avancée des travaux, peu visibles depuis la rue, que trois visites guidées étaient organisées dans le cadre des journées de l'Architecture au profit des élus de l'agglomération, de la ville et du grand public. En parler est une chose mais y être en est une autre: les volumes des espaces, la multitude de réseaux et gaines qui feront vivre l'équipement, et la modernité des dispositifs et structures techniques n'ont pas manqué d'impressionner. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pu en être, nous vous ouvrirons le chantier à travers nos pages, dès le mois prochain et jusqu'à sa mise en service à l'automne 2019.



## Le patrimoine chartrain, un bien à préserver

Chartres est reconnue pour la qualité de son cadre de vie et la richesse de son patrimoine architectural et urbain. Des règlements d'urbanisme ont été mis en place depuis plusieurs décennies pour préserver et mettre en valeur les bâtiments et les espaces publics remarquables de la ville. Cependant, ces documents sont peu connus des propriétaires concernés.

**À** Chartres, deux règlements sont en vigueur pour maîtriser et gérer le tissu bâti et les aménagements. Le premier, le Plan local d'urbanisme (PLU), s'applique au territoire communal et édicte les normes d'urbanisme selon la nature des zones définies (urbanisées, à urbaniser, espaces verts, etc.) Le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), quant à lui, s'étend sur 64 hectares et établit plus précisément des règles de protection et d'évolution du patrimoine bâti existant. Créé au début des années 1970, il vise également à valoriser le cadre de vie et le patrimoine architectural de Chartres, afin de préserver et d'accentuer le rayonnement touristique de la ville. Pour protéger ce patrimoine historique (certains bâtiments ont été construits au XV<sup>e</sup> siècle), les travaux de mo-

dification de l'aspect extérieur mais aussi intérieur (escaliers, alcôves, cheminées, tapisseries) doivent faire l'objet d'une autorisation de travaux. Sachez que certains arbres remarquables et cours privées peuvent aussi être protégés.

### Le centre historique, une priorité pour la Ville

Pourquoi avoir pris toutes ces mesures? Durant des années, les propriétaires des bâtiments concernés, mal informés des obligations réglementaires ou de la valeur historique de leurs biens, ont réalisé des travaux sans autorisation. Cette méconnaissance, et certaines négligences, ont eu pour conséquence, par exemple, la pose de menuiserie de type PVC ou des volets roulants extérieurs sur des





Cheminée abîmée, fenêtres non conformes...  
Il existe des règles pour entretenir son bien.



bâtiments à pan de bois datant du XV<sup>e</sup> siècle! *« Ces atteintes répétées à la qualité architecturale initiale du bâti peuvent mettre en péril le patrimoine chartrain: une centaine de bâtiments protégés a subi des transformations ou des évolutions non-conformes et sans autorisation administrative, détaille Élisabeth Barrault adjointe à l'Urbanisme. Face à ce constat, la municipalité a décidé de réagir et de faire de la réhabilitation du bâti et de l'aménagement des espaces publics du cœur historique une priorité pour ses habitants depuis 2001, La Ville encourage les propriétaires concernés à restaurer leur bâti avec l'opération Façades ».* Un accompagnement est également proposé par les agents de la direction de l'Urbanisme: ils organisent des visites et prodiguent de précieux conseils sur le lieu des travaux, accompagnés de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui est l'une des personnes incontournables en la matière. Ils sensibilisent aussi régulièrement les professionnels de l'immobilier et du bâtiment: agences immobilières, notaires, syndic de copropriété, artisans... Dans le cas où ces

agents constatent des infractions au Code de l'urbanisme, un procès-verbal peut être alors dressé et transmis au procureur de la République si toute tentative de médiation préalable échoue. Ces infractions sont passibles d'une amende pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros et oblige à une remise en l'état initial.

► Renseignements auprès de la direction de l'Urbanisme :  
02 37 88 44 61.

#### ► **Quelles sont les démarches?**

Vous habitez dans le périmètre du secteur sauvegardé et vous souhaitez réaliser des travaux? Contactez le service Urbanisme qui vous informera dans un premier temps des démarches administratives et de la réglementation concernant votre bien. Ensuite, suivant la nature et l'importance de vos travaux, une rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France sera proposée lors des permanences organisées tous les quinze jours. Pour rappel, une fois vos travaux accordés, vous avez l'obligation d'afficher votre autorisation pendant toute la durée des travaux.

# Le Off se dévoile

Le Off, future scène dédiée notamment au théâtre associatif, a fait l'objet d'une présentation en conseil municipal du 18 octobre. Nous la partageons ici avec vous.

**D**ans le périmètre de la ZAC Pôle Gare, l'ancien cinéma ABC ouvrira fin 2019 après une mue qui le transformera en un nouvel équipement culturel. Plus de films toutefois, mais une programmation qui proposera majoritairement du théâtre et, selon les programmations des associations qui y seront accueillies, de la danse et autres expressions artistiques vivantes.

Le Off vient ainsi poser un nouveau jalon du Boulevard de la Culture qui englobe déjà les boulevards Chasles et Maurice-Viollette et leurs équipements. Citons-les pour mémoire : le cinéma, le Théâtre de Chartres, L'apostrophe, les dispositifs d'exposition en plein air du boulevard Chasles et de l'esplanade de la résistance, et les aménagements événementiels des places des Épars et Châtelet).

Le Off ne sera toutefois pas un équipement comme les autres. Celui-là a pour vocation d'accueillir une programmation composée à 100% de spectacles associatifs. Chartres est en effet riche de compagnies de théâtre (mais aussi de danse, d'expression artistique vivante...) associatives et professionnelles, et toutes n'ont pas la possibilité d'accueillir leurs activités dans les conditions les meilleures... et notamment dans les normes de plus en plus contraignantes d'ac-



cueil des publics : accessibilité, sécurité et confort. Cet équipement offrira une scène de qualité pour leurs démarches de création, diffusion, voire de formation.

Un deuxième intérêt pour cet équipement : celui de s'y faire s'y rencontrer les publics de disciplines et domaines artistiques différents... et susciter des engouements et des intérêts réciproques. Avec ses trois salles aux jauges de 90 à 190 places, idéales pour des spectacles associatifs, ses espaces d'expositions temporaires, d'expression et de restauration, il rejoindra la liste des salles chartraises déjà disponibles pour les spectacles culturels (Théâtre de Chartres, Théâtre du Seuil, salle Doussineau, auditorium de la médiathèque, Enfants du Paradis) liste encore à compléter, plus tard, par la salle polyvalente des Conseils du Pôle administratif (400

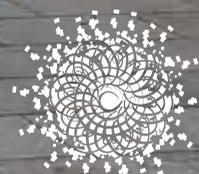
places), le complexe culturel et sportif de Chartres métropole (jusqu'à 3500 et 4000 places en configurations spectacles ou concerts), puis les espaces du prochain On, dédiés à la musique, dans les murs de l'ancien muséum d'histoire naturelle... Après une longue phase de préparation du chantier, de msie en sécurité du bâtiment et de curetage, les travaux d'aménagement débutent cette fin d'année. Livraison prévue : novembre 2019.

► Retrouvez la présentation de Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres et chargé de mission pour le Off, dans la vidéo du conseil municipal sur [www.chartres.fr](http://www.chartres.fr), rubrique Votre mairie/ Archives du conseil municipal. L'ordre du jour du conseil vous permet d'accéder directement au point qui vous intéresse.

# Ramassage des encombrants

Pour une ville agréable, respectez les jours de collecte ! A Chartres, elle se déroule le deuxième jeudi (mardi pour l'hypercentre et la basse-ville) un mois sur deux.

► Consultez le calendrier et les descriptifs des objets acceptés sur [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr), rubrique « responsable ».



CHARTRES



## Le domaine public, un lieu de vie à partager

Nettoyer son trottoir devant son domicile, ne pas se garer hors des emplacements autorisés, respecter les règles de collecte des encombrants... Autant de bonnes habitudes à prendre pour permettre un meilleur vivre ensemble.



### La collecte des encombrants

C'est un sujet récurrent évoqué lors des rencontres de proximité : les encombrants. Il est pourtant simple de se procurer le calendrier des jours de collecte (au guichet unique, 32 boulevard Chasles, ou sur le site [www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr), rubrique « responsable »). À Chartres, les collectes se déroulent un mois sur deux, le deuxième mardi dans l'hypercentre et la basse-ville, le deuxième jeudi dans les autres quartiers. Malgré de nombreuses opérations de sensibilisation, trop d'encombrants sont encore déposés sur le domaine public, sans respect du calendrier ni des types d'objets acceptés, et cela au détriment des équipes de ramassage et des riverains. « Les responsables ne prennent plus la peine d'aller à la déchetterie

*et ce n'est pas gérable, avance Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie. Il faut qu'il y ait une prise de conscience des habitants, avant que la Ville ne passe à une répression plus dure. Lors des prochaines collectes, des mesures seront mises en place pour ne plus accepter les dépôts illicites. Les déchets non conformes ne seront pas ramassés et seront signalés par un sticker mentionnant la raison du refus (déchets non-conformes ou non-respect des jours de collecte). »*

#### ► A retenir pour les encombrants

Vous devez les présenter la veille de la collecte, à partir de 19 h, sur le trottoir, devant votre domicile.

- **Sont acceptés :** le vieux mobilier, la ferraille, les literies usagées, les objets plastiques ou métallique au rebut, les tapis, le bois...
- **Sont refusés :** les gravats, les éviers, les appareils électriques, l'électroménager, les déchets dangereux, les pneus et les portes et fenêtres vitrées. Ils doivent être déposés en déchetterie.
- **Volume.** Le dépôt présenté ne doit pas excéder 2 m<sup>3</sup> par habitation. Le poids maximum autorisé est de 75 kg par déchet, pour une taille maximale de 2 mètres.
- **Prochaines collectes.** Hypercentre et basse-ville : mardi 11 décembre. Autres quartiers : jeudi 13 décembre

### Le stationnement

Décrotée par l'ancien gouvernement il y a trois ans, l'aug-



mentation de l'amende en cas de stationnement sur un trottoir, ou à un endroit jugé dangereux, avait suscité de nombreux débats auprès des automobilistes. « Le stationnement était déjà interdit mais c'est le coût de l'amende qui a changé puisqu'elle est passée de 35 à 135 €, rappelle José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation, et à l'Occupation du domaine public. Je comprends que les personnes qui déposent leurs enfants à l'école soient mécontents, mais il faut également penser aux riverains qui ne peuvent plus sortir de chez eux le matin ou aux personnes à mobilité réduite qui doivent contourner les véhicules. Les agents de la Police municipale savent faire preuve de pédagogie mais il

ne faut pas en abuser. Il existe des arrêts minutes un peu partout. Ils sont limités à 15 minutes de stationnement et correspondent à une zone bleue: les vignettes résidentielles n'autorisent pas de dépasser la durée de stationnement !

► **A retenir pour le stationnement**

- **Stationnement sur un trottoir** (hors emplacements matérialisés): 135 € d'amende
- **Stationnement minute:** 15 à 30 minutes maximum suivant les zones. Il nécessite l'usage d'un disque européen permettant le contrôle de la durée. La vignette résidentielle n'exonère pas de l'apposition du disque, et n'autorise pas de stationnement plus long.

## Le trottoir, qui fait quoi ?

La réfection des trottoirs est une compétence de la Ville. Lorsqu'ils nécessitent des travaux ou des adaptations, les services techniques interviennent. « Nous effectuons notamment des abaissements pour favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite lors d'un nouvel aménagement, ou si les habitants formulent une demande appropriée à la situation », détaille Élisabeth Barrault, adjointe à l'Urbanisme. En revanche, les riverains sont tenus de garder le trottoir « propre » devant leur domicile ou commerce. C'est à eux de nettoyer les feuilles ou la neige. Si ce n'est pas fait, le maire peut prescrire alors ces obligations aux riverains en prenant un arrêté.

# Des auxiliaires au jardin !

---

En jardinage, la Protection biologique intégrée (PBI) combine plusieurs techniques de jardinage et a pour objectif de préserver l'environnement et de réguler la population de ravageurs.

---

**L**a PBI ne vise pas l'éradication d'un indésirable comme le ferait un produit phytosanitaire, mais maintient sa population à un niveau acceptable. Elle conserve également la qualité du produit à protéger et préserve la santé du jardinier et du consommateur.

Elle repose sur deux principes :

- La lutte biologique, qui consiste à combattre un insecte nuisible par un insecte, acarien, champignon ou bactérie... On parle alors d'auxiliaires. Il faut veiller à ce que l'environnement soit favorable à leur développement et à leur maintien.

- La protection intégrée, qui associe différentes méthodes de lutte pour optimiser leurs actions sur l'agresseur. La nature des méthodes peut aller du simple désherbage manuel ou paillage, en passant par l'utilisation de phéromones.

## La PBI en pratique

Plus respectueuse de l'environnement et de la santé, la PBI utilise des techniques empruntées à la nature

et vise à réguler certains ravageurs par leurs ennemis naturels. Elle permet la réduction de l'utilisation des pesticides, diminue la présence de résidus dans les plantes, et évite le phénomène de résistance chez les organismes nuisibles.

La mise en place est relativement facile, il faut observer régulièrement les cultures et déterminer la faune présente. Le choix de la stratégie de lutte à adopter sera influencé par la connaissance du cycle de vie du ravageur et par les facteurs pouvant l'influencer. Selon la surface et la culture mise en place, les méthodes utilisées ne seront pas les mêmes.

D'autres remèdes peuvent aussi être utilisés dans votre jardin : le savon noir contre les pucerons et les cochenilles, la bière ou le marc de café contre les limaces, une bouteille en plastique et du sirop pour créer un piège à guêpes...



Les larves de coccinelle représentent des auxiliaires écologique pour lutter contre les ravageurs.



## Les rendez-vous du BIJ

### LES MÉTIERS DU SOCIAL

**Mercredi 14 novembre à 14 h**

Les professionnels du social occupent une position stratégique dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Ce secteur offre un éventail de métiers très variés : moniteur éducateur, éducateur spécialisé, assistante sociale, conseillère en économie sociale et familiale... Le BIJ vous propose un atelier animé par l'Institut du travail social, l'École régionale du travail social et l'Association pour la formation aux carrières de l'action sociale et de l'animation.

### LA MOBILITÉ EUROPÉENNE

**Mercredi 21 novembre à 14 h**

Venez découvrir les différents dispositifs de mobilité européenne : chantiers de jeunes bénévoles, service civique international, volontariat international, partir au pair, assistant de langue, job, étude et stage à l'étranger... L'expérience de mobilité permet de découvrir une autre culture, d'acquérir des compétences, de l'autonomie et de voyager sans se ruiner. Témoignage de Valentina, volontaire européenne du Centre régional information jeunesse du Centre-Val de Loire.

### LE SERVICE CIVIQUE

**Samedi 24 novembre entre 14 h et 16 h**

Venez vous informer sur le service civique, les informateurs jeunesse seront à votre disposition pour vous renseigner. Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation. Renseignements : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

► Accueil libre anonyme et gratuit  
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse  
place de la Cathédrale  
Tél. 02 37 23 42 32  
[bij.chartres@ijcentre.fr](mailto:bij.chartres@ijcentre.fr)  
[www.facebook.com/bijdechartres](http://www.facebook.com/bijdechartres)  
Twitter @Bijdechartres





## Color Chartres

Jeudi 4 octobre, les étudiants chartains ont célébré leur rentrée en couleurs !

## Le train miniature s'expose

**M**aquettes avec sons et lumières, trains électriques et décors reproduits à l'identique... Venez découvrir l'univers du train miniature avec les plus beaux réseaux français lors de cette 3<sup>e</sup> édition de Rail Expo. Organisé par l'association Traverses des secondaires, ce salon international du modélisme ferroviaire rassemble les passionnés du chemin de fer. Il est également possible d'acheter du matériel auprès des nombreux artisans et revendeurs présents.

► **Salon Rail expo**

à Chartreexpo, rue Jean-Mermoz.  
Vendredi 23 et samedi 24 novembre, de 10 h à 19h,  
et dimanche 25, de 10 h à 18 h. Tarif : 10 €  
(gratuit pour les moins de 12 ans).  
Renseignements : 02 37 28 29 37  
ou [contact@traversesdessecondaires.fr](mailto:contact@traversesdessecondaires.fr).  
[www.traversesdessecondaires.fr](http://www.traversesdessecondaires.fr)



## L'orchestre d'harmonie célèbre l'Armistice

**L'**orchestre d'harmonie proposera plusieurs concerts dans les prochaines semaines. La formation chartraine se produira notamment dans le cadre des commémorations du Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. A Chartres, mais également à Compiègne (Hauts-de-France), où elle offrira un concert partagé avec son homologue de Compiègne. L'Armistice, qui avait été signée en forêt de Compiègne, sera célébrée à travers des morceaux, empreints de patriotisme, écrits pour les soldats tombés au champ d'honneur...

► **Les prochains concerts de l'orchestre d'harmonie :**

- Concert en la cathédrale Notre-Dame de Chartres : samedi 10 novembre à 20 h
- Cérémonie de l'Armistice : dimanche 11 novembre à 11 h, butte des Chabonniers
- Concert à Compiègne, Espace Jean-Legendre : dimanche 18 novembre à 16 h 30
- Messe en la cathédrale Notre-Dame de Chartres : dimanche 25 novembre à 11h
- Concert au Théâtre de Chartres : samedi 22 décembre à 20 h 30



## Retour en images sur le départ du Paris-Tours

Dimanche 7 octobre, Chartres accueillait le départ de la course cycliste Paris-Tours. Pour l'occasion, Thomas Voeckler, photo (ci-dessous) ancien coureur professionnel, était présent pour le plus grand bonheur des futurs champions...





## L'aviation, une passion qui donne des ailes

Inauguré l'année dernière, l'aérodrome de Chartres fait le bonheur des cinq associations qui y sont hébergées. Aéroclub, constructeurs amateurs d'avions, aéromodélisme... Mais qui sont-elles ?

### ❶ Du baptême de l'air au brevet de pilote : l'Aéroclub d'Eure-et-Loir

**Adhérents: 180**

**Président: Bernard Cruzet**

Fondé en 1931, l'Aéroclub d'Eure-et-Loir compte 180 membres, pilotes et élèves. L'association propose au grand public des vols découvertes (baptême de l'air) et des vol d'initiation au pilotage (dès 15 ans), l'étape suivante étant de passer son brevet de pilote! « C'est un examen national qui permet de voler partout, explique Bernard Cruzet. Actuellement, nous comptons une soixantaine d'élèves. » Avec les instructeurs, ils apprennent à voler sur l'un des sept avions du club. « Ceux-ci font l'objet d'un entretien et d'un suivi mécanique par notre propre salarié. »

#### ► Aéroclub d'Eure-et-Loir

Tél. 02 37 34 43 48  
aeroclub28@orange.fr  
www.acelchartres.com

### ❷ De petits avions qui ont tout de grands : le Club d'aéromodélisme

**Adhérents: 100**

**Président: Alain Darras**

Construire, puis faire voler des avions miniatures. L'aéromodélisme est un loisir très technique. « Ce sont les mêmes lois physiques, les mêmes lois d'aérodynamisme que pour un véritable avion », précise Patrick Vallet, ancien président et responsable de l'école. Le club d'aéromodélisme de Chartres dispense des cours de pilotage aussi bien aux adultes qu'aux enfants. Le club organise également des compétitions. Si son atelier se situe à l'aérodrome, sa plateforme d'aéromodélisme est à Saint-Germain-la-Gâtine. L'hiver, les modèles volent dans le gymnase du lycée Fulbert.

#### ► Club d'aéromodélisme de Chartres

Tél. 06 03 96 34 84  
www.cachartres.com - Facebook: Club d'Aéromodélisme de Chartres - CAC





### ③ Ils préfèrent planer : le centre de vol à voile

**Adhérents: 100**

**Président: Joël Denis**

Le vol à voile, c'est le vol en planeur! « A la différence des avions, il n'y a pas de moteur, indique Joël Denis. C'est un objet qui est parfait d'un point de vue aérodynamique. » L'association propose des vols découvertes et forme des pilotes dès l'âge de 15 ans. Avec le soutien de Chartres métropole, elle a également créé un pôle d'initiation aéronautique destiné à tous les jeunes de l'agglomération (15-25 ans): pour 59 €, ils peuvent participer à un stage théorique et pratique de deux jours au printemps.

#### ► Centre de vol à voile de Chartres

Tél. 02 37 34 14 27

volavoile.chartres@gmail.com

www.planeur-chartres.org

Les inscriptions pour le prochain stage du Pôle d'initiation aéronautique, organisé durant les vacances de printemps, sont déjà ouvertes.

### ④ De la conception au vol : les constructeurs amateurs d'avion

**Adhérents: 20**

**Président: Serge Dane**

Créée en 1990, l'Association chartraine des constructeurs amateurs d'avions (ACCAA) réunit, comme son nom l'indique, des passionnés d'aviation qui fabriquent eux-mêmes leurs engins volants. « Nous sommes rattachés à un réseau national qui compte 2000 avions sur tout le

territoire et 800 en construction, explique Serge Dane. À Chartres, nous en comptons 12 qui volent et nous en construisons actuellement trois. » Car construire un avion peut prendre du temps: entre cinq et dix ans! L'année prochaine, l'association souhaite lancer des stages de construction destinés aux jeunes.

#### ► Association chartraine des constructeurs amateurs d'aéronefs

- Tél. 06 07 37 48 59

www.rsafrance.com

### ⑤ Passionnés de vieilles machines : les Dézingueurs

**Adhérents: 20**

**Président: Frédéric Sutter**

Créée en 2014, l'association Dézing'Eure-et-Loir a pour but de préserver le patrimoine et le savoir-faire aéronautiques. Les Dézingueurs sont des passionnés de vieilles machines. « Nous rénovons actuellement un Boeing Stearman, un avion militaire de la Seconde Guerre mondiale, explique Frédéric Sutter. Il est restauré aux trois quarts. Nous espérons le remonter d'ici la fin de l'année. » L'association n'a pas pour objectif d'apprendre à voler, mais de faire profiter ses adhérents d'avions différents. « Pour permettre à chacun de nos membres de voler, nous aimerions récupérer un avion à train classique, plus simple à manœuvrer. »

#### ► Association Dézing'Eure-et-Loir

Tel. 06 44 16 51 26

dezing-eur@hotmail.fr



# Des lycéens au secours de collégiens

L'association Progressus a été créée en septembre 2017 par deux jeunes lycéens de la ville, Thomas Le Corre et Arthur Chassang. L'objectif ? Aider des collégiens en difficulté grâce à des cours particuliers.

**P**lus d'un élève français sur cinq, de 11 à 17 ans est en difficulté à l'école. » C'est ce constat alarmant qui a motivé Thomas Le Corre et Arthur Chassang à agir. Ces deux lycéens, scolarisés au lycée Marceau, ont ainsi créé Progressus, une association qui met en relation des lycéens motivés et volontaires, et des collégiens ayant besoin d'aide. Un soutien qui peut se dérouler au domicile de l'élève ou dans un lieu public telle la médiathèque par exemple. « Il n'y a pas de hiérarchie entre professeur et élève: l'échange entre les deux jeunes favorise l'accompagnement, l'apprentissage et la transmission des connaissances, précisent Thomas, président de l'association, et Arthur, trésorier. Cette aide peut intervenir dès la 6<sup>e</sup>, dans plusieurs matières scolaires: histoire-géographie, français, mathématiques, physique, anglais et sciences de la vie et de la terre. L'idée est de redonner aux élèves le goût de l'école. Progressus est une alternative viable et crédible: elle est conçue et mise en œuvre par des élèves, pour des élèves. »

## 240 heures de cours

L'association a officiellement été créée en septembre 2017 mais les cours n'ont débuté qu'à partir de janvier 2018. Pour se faire connaître, les membres ont commencé par distribuer des tracts, sous la neige.

Depuis, le bouche-à-oreille a fait le reste et aujourd'hui une vingtaine d'élèves de Chartres et de l'agglomération a bénéficié de ces cours particuliers. « Ce qui représente environ 240 heures de cours », complètent les deux intéressés. Pour un tarif abordable de 15 euros de l'heure: 10 euros vont au « mentor », qui entretient un échange et un suivi de l'élève en question après le cours, tandis que les 5 euros restants sont versés à l'association. Ces mentors, au nombre de 47 l'année dernière, sont sélectionnés selon leur motivation et leur bulletin scolaire. Ils sont ensuite formés pour apprendre au mieux à structurer un cours et travailler avec des outils pédagogiques.

## Un service bientôt étendu ?

Actuellement en terminale, les deux jeunes sont aujourd'hui fiers de ce projet commun et se « sentent utiles dans [leurs] actions ». Ils souhaitent surtout assurer la transition avec leurs cadets et pensent déjà à l'après-bac. « On projette de s'étendre dans d'autres villes étudiantes puisque le numérique permet de se développer à distance. » Sans tracts ni neige donc, mais toujours avec la même volonté.

► Renseignement :  
www.progressus.fr ;  
contact@progressus.fr ;  
07 87 37 21 89





| Les mentors de l'association Progressus aident les collégiens en difficulté.



# Le diabète, entre information et prévention

La Journée mondiale du diabète se déroulera le samedi 17 novembre place des Épars. Tests de glycémie, activités ludiques et sportives ou stands de prévention, familles et professionnels sont invités à échanger.



Les courses organisées permettent de sensibiliser les personnes sur le diabète.

Célébrée dans plus de cent pays, la Journée mondiale du diabète a pour objectif de faire connaître la maladie et de sensibiliser le grand public. La société Novo Nordisk, avec l'aide de partenaires, propose différentes activités le samedi 17 novembre : atelier maquillage pour les jeunes, tests de glycémie pour favoriser le dépistage précoce, stands de prévention avec des professionnels de santé, et un concert du Novo Band. Depuis plusieurs années, les courses organisées au départ de la place des Épars permettent également de mobiliser petits et grands. « C'est un

*rendez-vous important pour nous puisque nous sensibilisons plusieurs milliers de personnes, souligne Arnaud Dudermeil, directeur général délégué de Novo Nordisk. Depuis l'année dernière, nous avons décidé d'associer lors de la même journée, les différentes courses et les activités, pour avoir un impact plus fort. Pour faire face au développement de la pathologie, les sites de Novo Nordisk, et celui de Chartres notamment, envisagent de s'étendre. Nous allons également recruter plusieurs dizaines de personnes pour répondre à un besoin croissant. »*

## ► Samedi 17 novembre, place des Épars.

Début des animations à partir de 10 h. Marche populaire à 11 h. Course relais parents-enfants à 15 h 30. Courses de 5 et 10 km à partir de 19 h 30.

### Inscription et règlement :

[www.protiming.fr](http://www.protiming.fr). Possibilité d'inscription sur place, retrait des dossards entre 10 h et 19 h 15.

## ► Un salon du diabète à l'hôtel-Dieu

De son côté, Espace diabète 28 organise le Salon du diabète et de la diététique le samedi 24 novembre, à l'Hôtel-Dieu de Chartres. Afin de sensibiliser la population, de faire de la prévention et du dépistage, l'association organise trois conférences autour du thème « Surpoids, sédentarité = liaison dangereuse ? ». Un espace nutrition avec une diététicienne et des échanges avec des diabétologues et cardiologues sont également programmés.

### Samedi 24 novembre

à l'Hôtel-Dieu, 34 rue du docteur Maunoury, de 13 h 30 à 17 h. Renseignement : [contact@espacediabete28.fr](mailto:contact@espacediabete28.fr) ou 02 37 35 64 47.

# Les conférences reprennent

La cathédrale est un lieu à découvrir encore et encore... Pour cela, son service accueil-visitte propose un cycle de conférences pour redécouvrir le monument. Architecture, sculptures, vitraux... Prenez le temps, en compagnie des conférenciers, et observez les détails. Ils vous permettront de mieux vous plonger dans l'immense livre de l'histoire de Chartres.

**L**e service accueil-visitte reprend ce mois-ci ses cycles de visites pour redécouvrir la cathédrale. Les conférences sont programmées deux fois par semaine, les dimanches et mardis.

## Une chronologie de la cathédrale

Depuis les parties les plus anciennes, datant de l'époque gallo-romaine, jusqu'aux derniers aménagements, en 2017, comprendre l'évolution de l'édifice, **dimanche 4 novembre et mardi 6 novembre.**

## Portail nord : le portail de l'Alliance

Le long cheminement de l'humanité combattant le mal et cherchant son sauveur, **dimanche 11 novembre et mardi 13 novembre**

## Notre-Dame de la Belle Verrière

Le vitrail emblématique de la cathédrale se dévoile, **dimanche 18 novembre et mardi 20 novembre**

## Le vitrail des Apôtres

Dans l'axe de la cathédrale, un vitrail d'une grande beauté : graphisme, couleurs et mise en scène plongent le visiteur dans la genèse de l'aventure chrétienne, **dimanche 25 novembre et mardi 27 novembre**

## Les trois grandes roses

Une architecture flamboyante, en permanente évolution, au service d'un message, **dimanche 2 décembre et mardi 4 décembre**

## Le vitrail de saint Thomas

Entre doute et foi, un voyageur et un bâtisseur hors du commun... **dimanche 9 décembre et mardi 11 décembre**

► Cycle pour redécouvrir la cathédrale, les dimanches et mardis à 14h30. Tarif : 5 € la conférence. 20 € le cycle.



## Les pépites en projection à l'Institut Notre-Dame



**P**our un sourire d'enfant, association qui éduque et forme des enfants cambodgiens depuis plus de 20 ans, peut compter sur un réseau de 300 bénévoles pour intervenir dans les établissements scolaires et y sensibiliser les jeunes. Mardi 20 novembre, les étudiants de l'Institut Notre-Dame assisteront ainsi à une projection du film *Les pépites*, documentaire retraçant la vie de Christian et Marie-France des Paillères, fondateurs de Pour un

sourire d'enfant. Projeté dans le cadre de la Journée mondiale des droits de l'enfant, il sera suivi d'un débat. D'autres actions, à l'initiative des lycéens, sont prévues l'année prochaine : vente de croissants, course solidaire lors du trail Chartres en lumières, repas solidaire, etc.

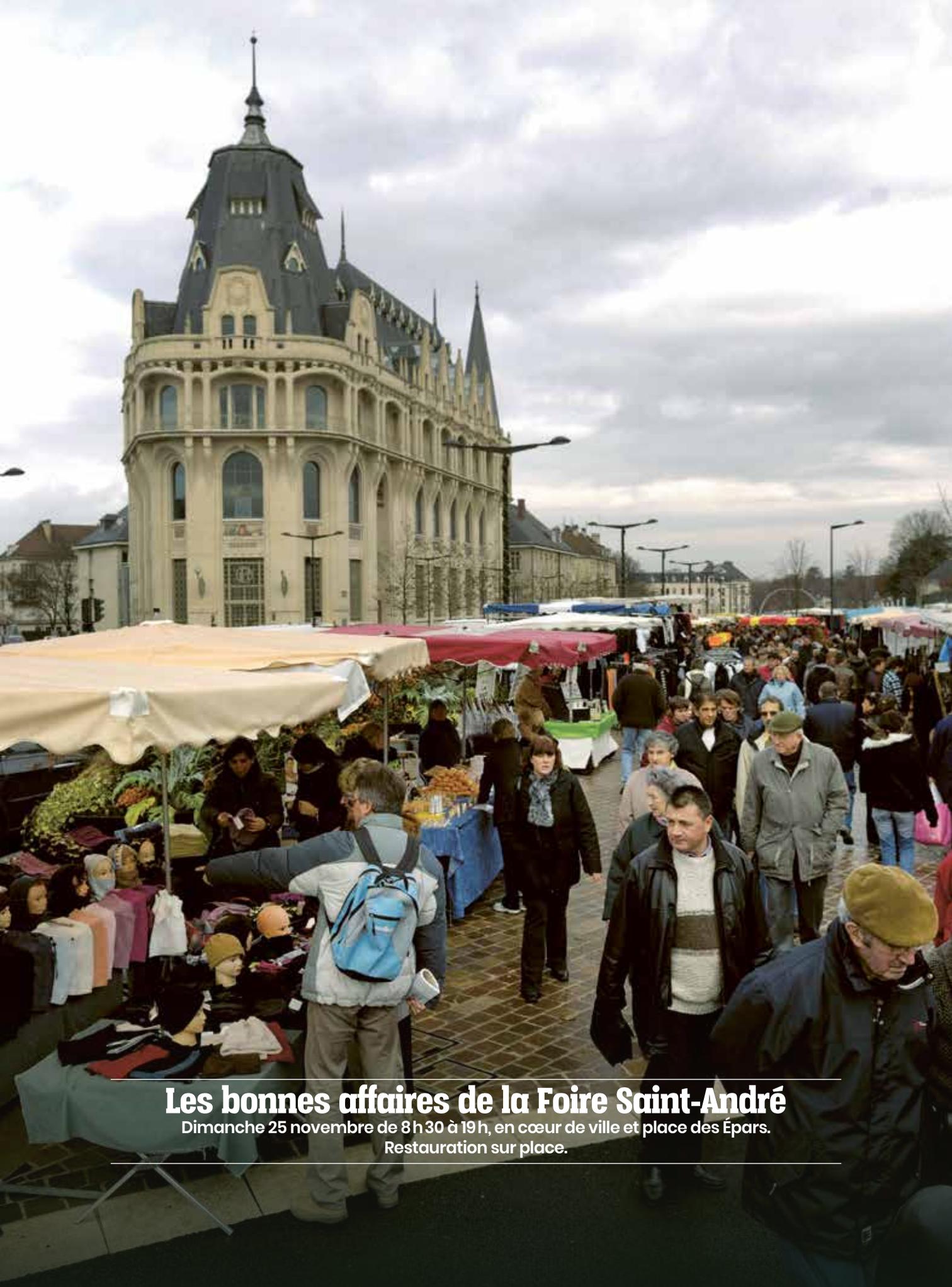
► **Pour tout renseignement sur l'association :**  
[www.pse.org](http://www.pse.org) ;  
[christian.clavier@pse.org](mailto:christian.clavier@pse.org) ;  
06 17 01 31 77

## Focus sur l'architecture contemporaine

**I**naugurée le 19 octobre, l'exposition *L'architecture ravive le cœur des villes* est visible jusqu'au 19 novembre, place des Halles. Cette exposition rappelle la particularité historique des villes européennes et l'énorme potentiel de renouveau qui sont les leurs. À l'appui d'exemples récents réalisés sur le territoire de la région Centre - Val de Loire, et plus particulièrement dans le département d'Eure-et-Loir, l'exposition montre comment l'architecture contemporaine prend part aux nouvelles dynamiques urbaines.

► L'exposition est organisée par la Maison de l'Architecture, en partenariat avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) d'Eure-et-Loir, dans le cadre des Journées nationales de l'architecture 2018.

**Exposition *L'architecture ravive le cœur des villes*. Jusqu'au 20 novembre, place des Halles. Gratuit.**



---

## **Les bonnes affaires de la Foire Saint-André**

Dimanche 25 novembre de 8 h 30 à 19 h, en cœur de ville et place des Épars.

Restauration sur place.

---

# L'HALTÉROPHILIE

## pas que pour les gros bras !

L'Essor des Carnutes, association multisports située en basse-ville, accueille également depuis 1968 une section haltérophilie, musculation et force athlétique. Ouverte à tous, elle compte une soixantaine de licenciés, dont un tiers de femmes, et propose des séances individualisées.

**S**i l'on ne connaît pas, on passe devant sans vraiment y prêter attention. Il suffit pourtant d'emprunter la petite rampe, de franchir le portail vert, et de tourner sur la gauche pour accéder à la première salle : bienvenue au sein de la section haltérophilie de l'Essor des Carnutes. La première pièce est dotée de nombreux équipements : tapis de course, vélos elliptiques, cage à squat, banc pour travailler le développé-couché... «*Nous achetons de nouvelles machines chaque année : elles sont accessibles à tous et permettent de s'entraîner en toute sécurité*», détaillent Jean-Luc Chaussier, président de l'association, et Philippe Larmard, trésorier de la section haltérophilie. *La prévention des maux de dos est également assurée par les animateurs de la salle.*»

### Un sport très technique

Au premier étage, nous retrouvons la section féminine qui, le lundi et jeudi soir, se renforce musculairement pendant une heure. Ce lundi soir, elles sont une vingtaine inscrites au cours collectif mais cela reste du loisir, au contraire des deux disciplines que la section pratique en compétition : l'haltérophilie,



sport olympique qui consiste à élever des poids au-dessus de la tête, et la force athlétique, qui se compose de différents mouvements pour soulever un poids le plus lourd possible. Le club participe à plusieurs compétitions dans l'année et les jeunes sportifs peuvent compter sur les conseils des référents présents : Brigitte Letellier, vice-championne du monde en 2001, et Philippe, son mari, champion de France dans les années 1970. «*C'est un sport très technique, il y a une*

*manière de porter les poids, une gestuelle à apprendre. Nous formons des jeunes, dès l'âge de 16 ans mais des adultes se distinguent aussi, à l'image de Joël Leclair, champion de France master en force athlétique l'année dernière.*»

► **Essor des Carnutes, section haltérophilie :**  
10 rue du puits Berchot.  
Contact : 02 37 34 08 22 ;  
06 18 64 42 15 ;  
essor.carnutes-haltero@wanadoo.fr



# C'CHARTRES VOLLEY

## progresser dans la durée

Un nouvel entraîneur, une montée envisagée dans quelques années, une volonté de former de nombreux jeunes, la création d'une section pour les tout-petits... Le C'Chartres Volleyball se montre ambitieux.

**U**ne page s'est tournée cet été au club avec le départ de l'entraîneur Krzysztof Mrozek, présent depuis plus de 20 ans sur le banc. Pour le remplacer, le C'Chartres Volleyball a misé sur Marouane Chtioui, Tunisien âgé de 30 ans également présent sur le terrain pour apporter son expérience. Trois autres joueurs (Alban Dherbet, Nicolas Besnard et Ali Ali) sont aussi venus étoffer l'effectif, avec pour ambition de jouer le haut de tableau en championnat. « À terme, notre objectif est de décrocher la montée d'ici deux ou trois ans, ajoute l'entraîneur-joueur. Quand je constate le niveau des autres disciplines

à Chartres, je pense que le club peut rattraper son retard et atteindre le haut-niveau. Il faut cependant du temps pour que des automatismes se mettent en place dans l'équipe. »

### Dès quatre ans, venez jouer !

Si le C'Chartres Volleyball connaît quelques difficultés à recruter – il ne compte que 8 joueurs pour l'équipe fanion –, il peut néanmoins compter sur les jeunes formés dans les catégories inférieures. « Nous disposons de très bons éléments, encadrés par le projet de formation sur la durée que nous avons développé. Nous souhaitons ainsi leur donner

une chance de s'exprimer. » Le club présidé par Jean-Baptiste Baron del Amo accorde également une grande importance à la section féminine, qui se développe progressivement suite à l'arrivée de plusieurs joueuses cette saison, et aux plus jeunes avec la création d'une section baby-volley. « Ils ont entre quatre et six ans, et sont d'abord ici pour s'amuser et se dépenser, détaille Marouane Chtioui. Nous travaillons beaucoup sur l'occupation du terrain et la communication. L'aspect technique et réglementaire sera évoqué mais plus tard, quand ils seront plus grands. »



©Adib

# LA GYMNASTIQUE RYTHMIQUE à l'honneur

Samedi 17 et dimanche 18 novembre, l'association l'Avenir de la Beauce organise le championnat régional individuel de gymnastique rythmique. Un week-end sportif haut en couleurs se prépare, avec plus de 250 gymnastes attendues.

**L'**avenir de la Beauce, fondée en 1884, est affiliée à la Fédération française de gymnastique (FFG) et compte 250 licenciés pour cette nouvelle saison sportive. L'association propose plusieurs disciplines : la gymnastique artistique féminine (à agrès : poutre, sol, saut, barres) et la gymnastique rythmique. Cette discipline, olympique depuis 1984, se présente en musique, avec une chorégraphie qui allie aptitudes physiques et qualités artistiques. Il ou elle

est amené à travailler avec plusieurs accessoires : ballon, cerceau, cordes, ruban... C'est bien la gymnastique rythmique qui rassemblera les 17 et 18 novembre plus de 250 gymnastes à l'occasion du championnat régional individuel. « C'est la cinquième année consécutive que la FFG nous confie l'organisation d'une compétition qualificative pour les Championnats de France, précise Bruno Chaboche, trésorier. Toutes les catégories seront représentées (benjamines, minimes, juniors

et seniors) et 15 gymnastes du club présenteront leur enchaînement individuel. »

► **Championnat régional individuel, samedi 17 et dimanche 18 novembre au gymnase de la Madeleine**, rue des Épargnes. Gratuit pour les moins de 12 ans. Contact : 06 85 12 65 23 ; avenir.de.la.beauce@gmail.com ; avenirdelabeauce.free.fr



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur **Chartres** 

**FOOTBALL, NATIONALE 2 :  
C'CHARTRES FOOTBALL  
VS POISSY**

Samedi 3 novembre à 17 h 45  
Stade Jacques-Couvret



**TENNIS DE TABLE, PROA :  
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE VS  
SAINT-DENIS**

Mardi 6 novembre à 19 h  
Complexe Rosskopf

**HANDBALL, PROLIGUE :  
C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL VS DIJON**

Vendredi 9 novembre  
à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**BASKET-BALL, PROB : C'CHARTRES  
BASKET MASCULIN VS BLOIS**

Samedi 10 novembre  
à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**RUGBY, FÉDÉRALE 2 : C'CHARTRES  
RUGBY VS PLAISIR RUGBY CLUB**

Dimanche 11 novembre  
à 15 h  
Stade des Bas-Bourgs



**VOLLEY-BALL, NATIONALE 3 :  
C'CHARTRES VOLLEY VS AMIENS  
MÉTROPOLE VOLLEY**

Dimanche 18 novembre à 15 h  
Halle Jean-Cochet



**BASKET-BALL, PROB : C'CHARTRES  
BASKET MASCULIN VS POITIERS**

Vendredi 23 novembre  
à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet

**FOOTBALL, NATIONALE 2 :  
C'CHARTRES FOOTBALL VS FURIANI**

Samedi 24 novembre  
à 17 h 45  
Stade Jacques-Couvret



**HANDBALL, PROLIGUE :  
C'CHARTRES MÉTROPOLE  
HANDBALL VS LIMOGES**

Samedi 24 novembre  
à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**RUGBY, FÉDÉRALE 2 :  
C'CHARTRES RUGBY  
VS HAVRE AC**

Dimanche 25 novembre à 15 h  
Stade Jacques-Couvret



**BASKET-BALL, LIGUE 2 :  
C'CHARTRES BASKET FÉMININ  
VS ANGERS**

Dimanche 25 novembre  
à 19 h 45  
Halle Jean-Cochet



**TENNIS DE TABLE, PROA :  
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE  
VS LA ROMAGNE**

Mardi 27 novembre à 19 h  
Complexe Rosskopf





## Art'mistique Un message d'espoir

---

Pour célébrer les 100 ans de l'armistice de la Première Guerre mondiale, la Ville a établi, à la demande de Jean-Pierre Gorges, un programme d'événements culturels et mémoriels auxquels se sont associés de nombreux partenaires. Explications d'Isabelle Vincent, adjoint au maire déléguée à la Culture et Daniel Guéret, adjoint délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté.

---

**Votre Ville: Jusqu'en janvier, la Ville propose au public un panel d'événements mêlant culture et mémoire : Art'mistique. D'où est née cette idée ?**

**Daniel Guéret:** Pour clôturer le Centenaire, Jean-Pierre Gorges souhaite célébrer l'Armistice sous un angle plus inhabituel que celui des commémorations avec dépôt de gerbes. C'est ainsi qu'est née cette programmation culturelle et mémorielle : *Art'mistique*. Grâce à un travail commun avec Isabelle Vincent tant auprès des acteurs

culturels que des associations chartraines, nous avons pu réunir deux mondes différents qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble : la culture et le monde combattant.

**Isabelle Vincent:** Cette commémoration à fort accent culturel permet de capter l'attention et l'intérêt de différents publics, et notamment les jeunes générations. Les événements permettent de découvrir un lieu, donnent accès à une source de connaissances, entremêlent le travail de l'un avec la passion de

l'autre... Parmi toutes les animations proposées, chacun trouve son bonheur, sa découverte. L'art comme vecteur de la mémoire nous permet d'atteindre les objectifs fixés. C'est une réussite.

**VV: Pouvez-vous nous en dire plus sur la programmation ?**

**DG:** Les Chartrains, les habitants de l'agglomération, les visiteurs pourront assister à des conférences, découvrir des expositions, ou encore profiter de concerts comme celui « *de prestige* » donné le 10 novembre

# Retrouvez la programmation du centenaire

## Johnny s'en va en guerre (États-Unis, 1973)

Film de Daltron Trumbo, proposé par l'association Ciné-Clap.

**Mardi 6 novembre à 20 h 30, médiathèque L'Apostrophe.**

## 1914 – 1918 : musique de la paix

Concert du quintette de cuivres, orgue, Grand Chœur et Maîtrise. Organisé par l'association du Grand chœur du conservatoire.

**Mercredi 7 novembre à 19 h 30, église Saint-Aignan.**

## 100 ans, 100 œuvres

Une quinzaine d'artistes rend hommage aux engagés et spécialement à l'armée de l'Air.

**Exposition du 10 novembre au 2 décembre, collégiale Saint-André.**

## Art'mistice

Cette exposition en plein air présente archives, dessins et peintures, décrits et commentés.

**Du 10 novembre au 2 décembre, esplanade de la Résistance.**

## Le 302<sup>e</sup> RI, images par Georges Leroux

Mobilisé en 1914 au 302<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Georges Leroux a réalisé de nombreux dessins, portraits et scènes de la guerre sur le front.

**Exposition du 10 novembre au 6 décembre, au musée des Beaux-Arts.**

**Conférence le jeudi 29 novembre, à 18 h.**

## Raoul Philippe, un artiste chartrain mort pour la France

Marie-France Saliège, accompagnée de Michel Brice, dresse le portrait de son grand-oncle, mort sur le front à l'âge de 29 ans.

**Conférence**

**Le samedi 17 novembre à 15 h 30, médiathèque L'Apostrophe.**

## Écrire en 1914

Le seul lien entre le Poilu et « ceux qui sont restés » a été le courrier : 25 milliards de pli ont circulé.

**Conférence**

**Le vendredi 23 novembre à 17 h 30, médiathèque L'Apostrophe.**

## Cérémonies du centenaire

Concert de l'Orchestre d'harmonie municipale de Chartres

**Samedi 10 novembre à 20 h 30, à la cathédrale de Notre-Dame.**

## Cérémonie officielle

**Dimanche 11 novembre à 10 h, monument aux Mort de la butte des Charbonniers.**

## Messe du Centenaire de l'armistice

**Dimanche 11 novembre à 11 h, à la cathédrale de Notre-Dame.**

(entrée gratuite) en la cathédrale par l'Orchestre d'harmonie municipale. Ce sont des initiatives variées qui participent toutes à entretenir le souvenir de ces femmes et ces hommes et de ce qu'ils ont vécu lors de cette guerre. Notre autre objectif : transmettre cette mémoire, un message de citoyenneté, mais surtout d'espérance pour les jeunes qui n'ont connu que la France en paix.

**IV :** Deux artistes chartrains permettent d'illustrer cette période. Raoul Philippe: les visiteurs pourront découvrir les objets et documents personnels du peintre à L'Apostrophe, et Georges Leroux, peintre de portraits et scènes de guerre au musée des Beaux-Arts. Nous avons également souhaité accueillir une magnifique exposition intitulée *Cent ans, cent œuvres* en partenariat avec l'association nationale des Peintres officiels de l'Air et de l'Espace. J'invite tous les visiteurs à découvrir ces œuvres à la collégiale Saint-André, rappelant que l'Armée de l'Air, c'est une partie de l'histoire chartraine toujours présente dans les esprits.

# Découvrez l'exposition de Spire avec vos élèves

Boulevard Chasles, une exposition de photographies célèbre 60 ans d'amitié entre Chartres et Spire. Des visites sont organisées à destination des scolaires.



Le Pont du soleil, *Sonnenbrücke* - Photo : Klaus Venus

**A** l'occasion de l'exposition célébrant les 60 ans du jumelage entre Spire et Chartres, un dispositif a été élaboré pour les scolaires et leurs enseignants. Grâce à une visite commentée d'une heure, les élèves découvrent l'exposition avec leurs enseignants. Ils s'initient à la langue allemande,

à l'histoire européenne et peuvent admirer le riche patrimoine bâti et naturel de Spire, ville jumelée avec Chartres depuis 60 ans.

Un quiz pose une question par photo et les jeunes répondent sur leur feuille. Une bonne occasion pour mieux comprendre les différences entre les deux villes et mieux assimiler les rai-

sons et les avantages de l'Union européenne et de la coopération internationale. Une vraie ouverture sur le monde.

► Les inscriptions à ces visites se poursuivent en novembre. Pour tous renseignements et inscriptions : 09 54 68 07 35. Ou par courriel : [contact@chartresinternational.com](mailto:contact@chartresinternational.com)



# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

## EXPOSITIONS

---

### ART' MISTICE

Diverses expositions et animations Jusqu'au 6 janvier (lire article p48-49)  
www.chartres.fr

---

### HALCEMEDEME, LA MAGIE AU CŒUR DE LA CITÉ

7, 11, 21, 25 et 28 novembre de 14 h à 17 h  
Direction de l'Archéologie  
Tél. 02 37 23 41 75

---

### RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE

Jusqu'au 11 novembre  
Chapelle du lycée Fulbert  
Tél. 02 37 88 05 34

---

### RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE: GIULIO MENOSSI

Jusqu'au 11 novembre  
Galerie du Vitrail  
Tél. 02 37 36 10 03

---

### RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUES: DINO MACCINI

Jusqu'au 18 novembre  
Hôtellerie Saint-Yves  
Tél. 02 37 88 05 34

---

### PHOTOMOBILES

Jusqu'au 23 novembre  
L'Esperluète  
Tél. 02 37 21 17 17

---

### CHEMIN DES ARTS: FRANÇOIS DELAUNEY

Jusqu'au 25 novembre  
Prieuré Saint-Vincent  
Tél. 02 37 18 47 59

---

### REBECCA DAUTREMER: ILLUSTRATIONS ORIGINALES

Le Légendaire  
Jusqu'au 2 décembre.  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

---

### CHEMIN DES ARTS: MATYLDA TRACEWSKA

Jusqu'au 16 décembre  
Chapelle Saint-Eman  
Tél. 02 37 23 41 43

---

### INSECTES SOCIAUX: GUÊPES, FOURMIS, ABEILLES

Photographies de Damien Rouger  
Jusqu'au 6 janvier 2019  
Le Compa  
Tél. 02 37 84 15 00

---

### JEAN-YVES GOSTI, SCULPTEUR

Du 19 novembre au 15 décembre  
Théâtre en Pièces  
Abbaye Saint-Brice  
Tél. 02 37 33 02 10

---

## ANIMATIONS

---

### FESTIVAL LE LÉGENDAIRE

Jusqu'au 24 novembre  
lelegendairefestival.files.  
wordpress.com

---

### RENDEZ-VOUS DES CHINEURS

Dimanche 11 novembre  
de 9 h à 18 h  
Place des Epars  
Tél. 06 42 37 77 46

---

### RENCONTRES DU CAFÉ-BOUQUINS

Samedi 17 novembre à 17 h  
Bar Le Parisien, rue Noël-Ballay  
Tél. 06 11 54 09 85

---

### CHARTRES: LES MAISONS REMARQUABLES

Samedi 17 novembre à 14 h 30  
C'Chartres Tourisme  
Maison du Saumon  
Tél. 02 37 18 26 26

---

### RÉFLEXOLOGIE PALMAIRE ET HUILES ESSENTIELLES

Samedi 24 novembre  
de 14 h 30 à 16 h 30  
C'Chartres Tourisme  
Maison du Saumon  
Tél. 02 37 18 26 23

---

### FOIRE DE LA SAINT-ANDRÉ

Dimanche 25 novembre  
de 8 h 30 à 19 h  
Cœur de Ville  
Tél. 02 37 18 26 26

---

## SPECTACLES, THÉÂTRES

---

### DIEU EST MORT - RÉGIS VLACHOS

Festival Top in Humour  
Du 1<sup>er</sup> au 24 novembre  
Jeudis et vendredis à 21 h  
Samedis à 17 h et 21 h  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 02 37 36 33 06

---

### CLOUÉE AU SOL

Théâtre  
Mardi 6 novembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

---

### AHMED SYLLA: DIFFÉRENT

Humour  
Vendredi 9 novembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

---

### DOLCE FRANCE- CARLA BIANCHI

Humour  
Samedi 10 novembre, 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél.: 02 37 23 41 42

---

### LA MÉNAGERIE DE VERRE

de Tennessee Williams  
Mardi 13 novembre, 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tel. 02 37 23 42 79

---

### FRÉDÉRIK SIGRIST

Festival Top in Humour  
Jeudi 15 novembre, 20 h 30  
Salle Doussineau  
Tél. 06 25 58 42 33

---

### HOSHI

Concert  
Vendredi 16 novembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

---

### DERRIÈRE LA NUIT

Concert  
Samedi 17 novembre à 20 h 30  
Théâtre du Seuil,  
chapelle Saint-Julien  
Tél. 07 64 27 93 47

---

### UN POÈTE À NEW-YORK

Théâtre  
Vendredi 16 et samedi  
17 novembre à 20 h 30  
Théâtre en pièces,  
Abbaye Saint-Brice  
Tél. 02 37 33 02 10

---

### CYRILIASCI

Festival Top in Humour  
Dimanche 18 novembre, 16 h  
Salle Doussineau  
Tél. 06 25 58 42 33

---

### INTRA MUROS

Théâtre  
Mardi 20 novembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 02 37 23 42 79

---

**FAISONS UN RÊVE**

Théâtre  
Vendredi 23 novembre à 20h30  
Tél. 0237234279

**AUTOUR DE RICHARD III**

Théâtre  
Samedi 24 novembre à 11h  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

**21<sup>e</sup> FESTIVAL CARRÉ D'AS JEUNES TALENTS**

Samedi 24 novembre à 20h30,  
salle Doussineau  
Dimanche 25 novembre à 17 h,  
musée des Beaux-Arts  
Tél. 0954442287

**SCÈNES DE FAMILLE**

Chorale éphémère  
Dimanche 25 novembre  
de 9h à 12h30  
Salle Doussineau  
Tél. 06 60 46 33 63

**TRANSIT**

Arts du cirque  
Mardi 27 novembre à 21h45  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

**ORGUEIL(S)**

Danse  
Jeudi 29 novembre à 20h30  
Théâtre de Chartres  
Tél. 0237234279

**GUSTAVE EIFFEL EN FER ET CONTRE TOUS**

Jeudi 29, vendredi 30 novembre  
à 21 h  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre à 17 h et 21 h  
Théâtre Portail Sud  
Tél. 0237363306

**BIEN DÉGAGÉ DERRIÈRE LES OREILLES**

Humour  
Samedi 8 décembre à 20h30  
Salle Doussineau  
Tél.: 0237234142

**CONFÉRENCES, CINÉMA****CHARTRES AU FIL DU TEMPS: DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS**

Visite  
Dimanche 4 novembre à 11 heures  
C'Chartres Tourisme – Maison du  
Saumon  
Tél. 0237182626

**JEUDIS AU MUSÉE: ARTS DÉCORATIFS VERSUS BEAUX-ARTS**

Jeudi 8 novembre à 18 heures  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**LES ARCHIVES DE LA CATHÉDRALE DE CHARTRES: CONSTITUTION ET ÉVOLUTION**

Conférence  
Vendredi 9 novembre à 17h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**SAMEDIS AU MUSÉE:**

Autour des 7 péchés capitaux  
Lecture théâtrale et  
déambulation  
Samedi 10 novembre à 11 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**LES MAUVAISES HERBES QUI NOUS VEULENT DU BIEN**

Conférence  
Samedi 10 novembre à 14h30  
C'Chartres tourisme – Maison du  
Saumon  
Tél. 0237182626

**MARDI DE LA SCIENCE**

Mardi 13 novembre  
Pôle universitaire  
Tél. 0238 77 11 06

**JEUDIS AU MUSÉE: CONCERT DE L'INSTRUMENTARIUM**

Jeudi 15 novembre à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**L'AVEZ-VOUS LU?**

Samedi 17 novembre à 11 h  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**JEUDIS AU MUSÉE: CYCLE OCÉANIE, LA NOUVELLE CALÉDONIE**

Jeudi 22 novembre à 18 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**JEUDIS AU MUSÉE: LE 30<sup>e</sup> RI EN IMAGES**

Jeudi 29 novembre à 18h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**MARTIN DE GALLARDON, UN BEAUCERON CHEZ LE ROI**

Conférence  
vendredi 30 novembre à 17h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**SAMEDIS AU MUSÉE: FRIDA KAHLO**

Lecture théâtrale et  
déambulation  
samedi 1<sup>er</sup> décembre à 11 h  
Musée des Beaux-Arts  
Tél. 0237904580

**RENCONTRE-DÉDICACE: DELPHINE DE VIGAN**

avec la librairie l'Esperluète  
samedi 1<sup>er</sup> décembre, 15h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**JEUNESSE****PROGRAMMER UN JEU VIDÉO AVEC SCRATCH**

Samedi 3 novembre à 14h30  
A partir de 10 ans  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**RACONTE-MOI L'HISTOIRE DE CHARTRES**

Visite contée  
samedi 3 novembre à 14h30  
C'Chartres Tourisme  
Maison du Saumon  
Tél. 0237182626

**MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES**

Mercredi 7, 14, 21 et 28 novembre à  
16h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**LES HISTOIRES DE LA CABANE**

Samedi 10 novembre à 10h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**MALICES ET MERVEILLES**

Contes/Le Légendaire  
Samedi 10 novembre à 15h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**L'OGRESSE ET LES 7 CHEVREAUX**

Contes/Le Légendaire  
Samedi 17 novembre à 11 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 0237884520

**LES HISTOIRES DE LA CABANE**

Samedi 24 novembre à 10h30  
Médiathèque L'Apostrophe  
Tél. 0237234200

**RONDE DES HISTOIRES**

Samedi 24 novembre à 11 h  
Bibliothèque Louis-Aragon  
Tél. 02 37 88 45 20

# Le fonds graphique

## une collection précieuse d'œuvres sur papier

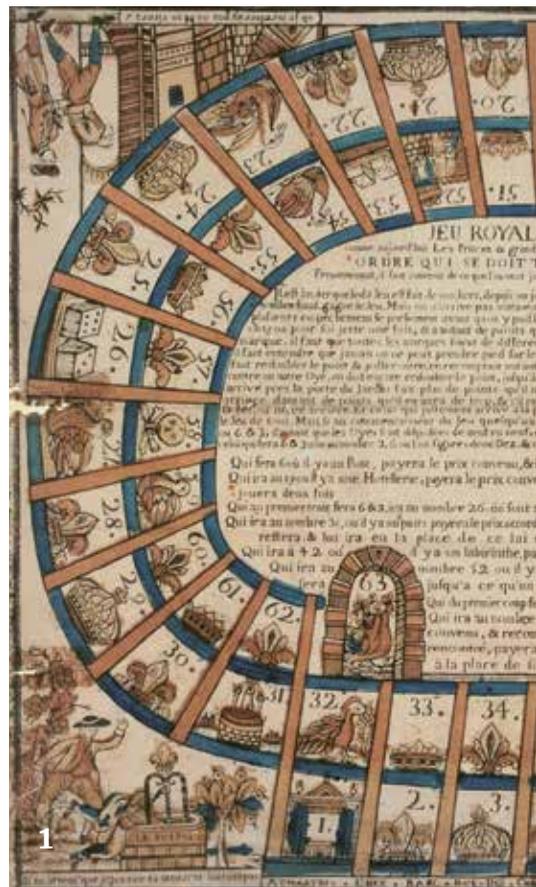
Le fonds des œuvres sur papier du musée des Beaux-Arts est méconnu du public. La fragilité des matériaux empêche en effet sa présentation permanente. C'est néanmoins, un fond d'une grande richesse !

**L**es deux expositions thématiques de cette fin d'année, consacrées à Maurice de Vlaminck et à Georges Leroux, ont permis de montrer un fragment de ces collections précieuses et fragiles. Le fonds graphique du musée des Beaux-Arts est composé de 4300 œuvres, principalement des dessins, pastels et aquarelles du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle des écoles italienne, du Nord et française. L'école française occupe une place particulièrement importante avec notamment, pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, des œuvres de Nanteuil, Lebrun, Boucher, Natoire, Fragonard et, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, des dessins d'Ingres, Girodet, Viollet-le-Duc ou Bertin.

Les dons et legs faits récemment au musée des Beaux-Arts ont permis d'enrichir cette collection. On peut évoquer parmi eux

les fonds de l'atelier du sculpteur Henri Navarre et du maître-verrier Gabriel Loire ainsi que celui du gouverneur Louis-Joseph Bouge consacré aux cultures d'Outre-Mer, comprenant des gravures, une importante et singulière série de dessins d'Ernest Goupil illustrant l'expédition dans les terres australes (1837-40) de Jules Dumont d'Urville.

Le fonds d'estampes, quant à lui, est composé de 2400 multiples, reproduits selon diverses techniques: bois gravé, taille douce, lithographie, eau forte... Il conserve, entre autres, une collection de reproductions de bois gravés des ateliers chartrains d'imagerie comme Garnier-Alabre, ainsi qu'une série d'images qui date de la Révolution française. Celles-ci proviennent d'un don important réalisé dans les années 1960 par André Leprince.



1

Ces fonds sont continuellement complétés par des acquisitions. Les plus récentes sont un dessin préparatoire à l'exécution du tableau *Métabus, roi des Volsques* de Léon Cogniet, deux dessins : une vue de Papeete et une représentation d'une pirogue et, pour la plus récente, une esquisse d'un tableau de François Bouchot *Oreste et Pylade* acquise par l'association des Amis du musée en octobre dernier.



3

1 - *Jeu royal de loie*  
André-Sébastien BARC,  
rue des Changes à Chartres  
Bois gravé, XVII<sup>e</sup> s.

2 - Lettre de Derain à Vlaminck

3 - Dessin d'Ernest Goupil

# Objets du mois

De nombreux dessins dont une galerie de portraits de ses compagnons ainsi que des scènes de la guerre et de la vie quotidienne du régiment, ont été réalisés sur le front par Georges Leroux (1877-1957) mobilisé en 1914 au sein du 302<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, principalement composé de soldats originaires de l'Eure-et-Loir.

## Dans la tranchée conquise

1915- Dessin publié dans le périodique l'illustration de novembre 1915.  
Crayon sur papier. Don de l'association des Anciens du 302<sup>e</sup> R.I., 1939. Inv. 10162

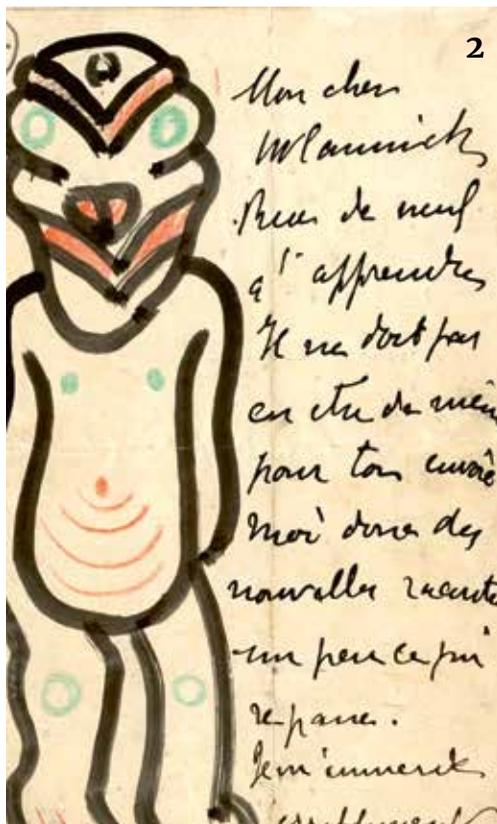


**U**ne première partie des dessins de Georges Leroux fut donnée par l'Amicale des Anciens du 302<sup>e</sup> au musée en 1939 selon la volonté du général Echard. Ce premier don comporte 120 portraits et 21 scènes de la vie du régiment. La seconde partie fut léguée en 2002 par Gabrielle Echard, fille du général Echard.

Parmi les dessins illustrant la vie du régiment, nous pouvons distinguer des scènes relatives aux combats, à la vie sur le front et à l'arrière. Ces œuvres exécutées à l'encre, à l'aquarelle ou au fusain évoquent les moments passés dans les tranchées, les attaques, les combats ainsi que les corvées de toutes sortes rythmant la vie quotidienne des Poilus.

### Le 302<sup>e</sup> R.I. dans la Grande Guerre

Images par Georges Leroux  
Exposition dans le cadre d'Art'mistice  
Du 10 novembre 2018 au 6 janvier 2019  
musée des Beaux-Arts



# Surprises: du théâtre au musée !

Nouveauté de cette saison, comédiens et metteurs en scène font du musée des Beaux-Arts un nouveau lieu de rencontre avec le public. Grâce à l'action conjointe du Théâtre de Chartres et du musée, l'ancien palais épiscopal redevient source d'inspiration et de création contemporaine !

**L**e musée est un lieu d'en- vies, de curiosités et d'émerveillements devant ses collections de peintures, sculptures et objets qui ont traversé les siècles et pour certains, les océans. Mais en plus de sa fonction de conservation et d'exposition d'œuvres, le musée est un lieu de rencontres et de vie. Depuis septembre 2017, dans le cadre du renouveau du musée, les *Jeudis au musée*, animations hebdomadaires en soirée, ou encore les concerts, un samedi soir par mois, deviennent des rendez-vous réguliers avec des experts en histoire de l'art ou des musiciens de talent, pour profiter des objets et des lieux autrement. Ce mois-ci, ce sont les *lectures au musée* qui vont surprendre les amateurs de théâtre et de littérature !

## Péché d'orgueil

Lieu d'inspiration ouvert à tous les artistes, le musée peut aussi accueillir des propositions originales. Souvenez-vous du *Souper*, dialogue politique et historique entre Fouché/Antoine Marneur et Talleyrand/ Emmanuel Ray. En novembre et décembre, un travail en commun avec un autre équipement culturel de la ville, le théâtre de Chartres, permet à deux compagnies locales, Rosa M. et La Course folle, de présenter deux lectures de textes en écho avec la programmation du théâtre. La première est une subtile mise en bouche du spectacle *Orgueil(s)* que le danseur et chorégraphe Joakim Lorca interprète



Laurence Cordier

au théâtre (cf p 58-59). Thomas Gaubiac a sélectionné pour cette occasion des extraits littéraires pour percer ensemble les secrets de ce péché capital. Le metteur en scène se fait acteur pour déclamer avec distance voire légèreté sa vision de l'orgueil, avec pour point de départ, le mythe de Prométhée, qui offrit le feu de la connaissance aux hommes.

## Frida, la superbe

En décembre, quatre comédiennes liront le texte d'une pièce de théâtre en cours de création, inspirée des carnets intimes de la peintre Frida Kahlo. Cette présentation au public est une étape importante dans le processus d'écriture. Le public, qui découvrira en avant-première ces extraits, pourra ainsi partager son ressenti avec la metteur en scène Laurence Cordier. Cette pièce, qui sera jouée pour la saison 2019-2020, explore la personnalité de l'artiste mexicaine, sa façon d'aimer,



Thomas Gaubiac

d'haïr, de voir la beauté, de lutter et de dévorer la vie. C'est donc le départ de nouvelles aventures artistiques qui vous attendent au musée! Lors d'une rencontre en juin dernier, les compagnies théâtrales chartraises ont montré leur intérêt et enthousiasme pour faire du musée un lieu d'ouverture, de résidence et de créations artistiques. Le jeune public ne sera pas oublié avec un spectacle inédit à venir en mai...

### ► Samedis au musée:

#### Autour des 7 péchés capitaux

Lecture théâtrale: Cie Rosa M, et déambulation commentée: Anne Chevet

samedi 10 novembre à 11 h

#### Frida Kahlo

Lecture théâtrale: Cie La Course folle, et présentation: Anne Chevet

samedi 1<sup>er</sup> décembre à 11 h

Musée des Beaux-Arts

Tél. 02 37 90 45 80

# La numérisation du fonds photographique

## sauvegarde d'un patrimoine local

Pour la première fois, un projet d'ampleur est engagé par la médiathèque L'Apostrophe pour sauvegarder et valoriser son fonds photographique.

**M**éconnue du grand public car conservée dans les réserves, une riche collection de photographies, d'épreuves, de positifs et de négatifs datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles pourra être accessible début 2019 depuis le portail des bibliothèques [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr) grâce à une importante campagne de numérisation.

### La mémoire en images

Cet ensemble qui compte environ 13000 pièces est constitué de photographies réalisées par des amateurs



locaux; les épreuves témoignent de la vie quotidienne en Beauce et à Chartres avec la représentation des travaux agricoles mais aussi des fêtes populaires, défilés, pèlerinages, foires, cavalcades... Ces images

racontent la vie quotidienne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, le quotidien des quartiers de Chartres et des villages alentours. On y trouve également les débuts de l'aviation à Chartres, le Musée beauceron, les bombardements de 1940 et 1944 mais également des photographies de voyages en France, en Europe et en Afrique du nord dans les années 1930 à 1940.

### Des images à sauvegarder

Plusieurs donateurs ont contribué au fil du temps à la constitution et l'enrichissement de cette collection très éclectique. Parmi eux, on peut citer Maurice Jusselin (1882-1964) archiviste d'Eure-et-Loir, Georges Houdard (1883-1944) instituteur, Gustave Fouju (1856-1932) mais aussi Roger Vaultier (1908-1960). Ce projet va permettre de sauvegarder ce patrimoine iconographique remarquable, en particulier les



plaques de verre au support très fragile et à l'instabilité chimique importante mais aussi les photographies anciennes qui perdent en lisibilité avec le temps. Grâce à la numérisation de ces images, des potentialités renouvelées comme l'agrandissement sur écran, la qualité de lecture accrue, et la possibilité de duplication seront offertes à tous. Les originaux quant à eux pourront continuer à être conservés à l'abri et dans de bonnes conditions dans les magasins de la médiathèque!

#### ► À noter!

Vous êtes nombreux à apprécier l'ouverture le dimanche de votre médiathèque.

Attention, L'Apostrophe sera exceptionnellement fermée au public les dimanches 11 novembre, 23 et 30 décembre.

# THÉÂTRE DE CHARTRES



## CLOUÉE AU SOL

**Mardi 6 novembre à 20 h 30**

Avec Pauline Bayle

Mise en scène : Gilles David,  
sociétaire de la Comédie-  
Française

Théâtre

Tarifs C, de 8 à 17 €

Pauline Bayle (metteuse en scène d'*Illiade et Odyssée*), revient en tant que comédienne dans une pièce intense et bouleversante sur fond de frappes de drones. L'histoire d'une femme qui se bat pour ce qu'elle croit juste, jusqu'à se croire intouchable, plus forte que le système social, l'ordre militaire et la technologie. Une véritable performance. Une expérience théâtrale extraordinaire.

## DIFFÉRENT

**Vendredi 9 novembre à 20 h 30**

Avec Ahmed Sylla

Humour

Tarifs B, de 16 à 27 €

L'humour et la bonne humeur d'Ahmed Sylla, humoriste chou-chou des français, viennent à bout de tout, et rien ne lui résiste ! Un grand de l'humour à découvrir d'urgence si vous ne le connaissez pas encore, tant il est différent de ses confrères !

## LECTURE AU MUSÉE

**Samedi 10 novembre à 11 h**

Rencontre croisée théâtre et peinture autour des sept péchés capitaux et d'*Orgueil(s)*  
Gratuit sur réservation

Le comédien et metteur en scène Thomas Gaubiac nous lira quelques textes choisis, tandis qu'Anne Chevée, guide-conférencière spécialisée en art, commentera différentes œuvres en lien avec la thématique.

► Renseignements et réservations :

du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30, et le samedi de 10 h à 13 h. Contact : 02 37 23 42 79 – [billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)  
[www.theatredechartres.fr](http://www.theatredechartres.fr)

## LA MÉNAGERIE DE VERRE

**Mardi 13 novembre à 20 h 30**

Compagnie Théâtre de l'Imprévu

Mise en scène : Éric Cénat

Théâtre

Tarifs C, de 8 à 17 €.

A partir de 14 ans

Trois portraits de jeunes gens qui, avec détermination et fragilité, font face aux réalités de la vie. Une pièce où violence et sensibilité se côtoient. Une écriture qui a provoquée une véritable révolution dans le théâtre américain.

## HOSHI



**Vendredi 16 novembre à 20 h 30**

Chanson

Tarifs B, de 16 à 27 €

Son premier album est comme un journal intime. Dans ses titres, tantôt chanson française rock dépouillée, tantôt pop lumineuse, on y décèle toute la grâce fragile d'une artiste à fleur de peau. Évoquant avec pudeur ses proches, son parcours chaotique ou ses amours, Hoshi nous entraîne dans son univers. Un nouvel astre à découvrir dans le ciel musical français.

## INTRA MUROS

**Mardi 20 novembre à 20 h 30**

Théâtre

Tarifs B, de 16 à 27€

Alexis Michalik nous emmène entre les murs d'une prison, pour un atelier de théâtre avec des détenus. Une pièce humaniste et sensible, où l'on retrouve la patte si originale du metteur en scène.

## FAISONS UN RÊVE

**Vendredi 23 novembre à 20 h 30**

Jeu et mise en scène :

Nicolas Briançon

Théâtre

Tarifs B, de 16 à 27 €

Dans le cadre du Festival Top in humour

Le talent et le succès du comédien et metteur en scène Nicolas Briançon ne sont plus à démontrer. De la rencontre avec les mots de Sacha Guitry, son sens inné de la dérision, sa misogynie et son amour immodéré des femmes naît un hymne à l'amour, à la fantaisie et à la liberté. Une comédie de mœurs piquante à souhait !

## LECTURE AU FOYER

**Samedi 24 novembre à 11 h**

Autour de Richard III

(adaptation de Carmelo Bene d'après Shakespeare)

Gratuit sur réservation

Fabien Moïny et Mélanie Pichot liront quelques extraits de *Richard III*, choisis par Emmanuel Ray du Théâtre en Pièces pour sa prochaine mise en scène. Dans la lignée de ses précédentes pièces comme *Électre* et *Caligula*, cette création mettra en exergue le pouvoir et les difformités qu'il provoque.

## TRANSIT

**Mardi 27 novembre à 20 h 30**

FLIP Fabrique

Nouveau cirque

Tarifs B, de 16 à 27 €

à partir de 6 ans

Vous avez envie de découvrir une étoile montante du nouveau cirque, venue tout droit du Québec ? Alors, venez vivre une expérience inoubliable avec Flip Fabrique et leur (re) tournée acrobatique ! Un instant unique et vertigineux, où tout est possible !

## ORGUEIL(S)

**Jeu 29 novembre à 20 h 30**

Compagnie JKL – Joakim Lorca

Danse contemporaine

Tarifs C, de 8 à 17 €

Après *Gourmandise(s)*, Joakim Lorca présente *Orgueil(s)*, le deuxième volet d'un cycle sur les péchés capitaux. Omnipotent et omniprésent de façon assumée, il propose un solo dont il est à la fois interprète, chorégraphe et scénographe, autour du mythe de Prométhée. Le danseur, qui s'est nourri auprès de chorégraphes comme Dominique Boivin, Nasser Martin-Gousset ou Angelin Preljocaj, imprime un peu plus sa patte de chorégraphe à chacune de ses créations.

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

## THÉÂTRE EN PIÈCES

► Théâtre en Pièces/  
Théâtre de Poche –  
Abbaye Saint-Brice,  
2 rue Georges-Brassens.  
Tél. 02 37 33 0210 ;  
theatre-en-pieces.fr ;  
theatre-en-pieces@  
wanadoo.fr

### UN POÈTE À NEW YORK

Vendredi 16 et samedi 17 novembre  
à 20 h 30 au Théâtre de Poche.

Tarifs : 10 et 15 €

De Federico Garcia Lorca

Mise en scène : Dolores Lago Az-  
queta, avec Mario Tomás López

Accompagné d'un violoncelliste, un comédien incarne Lorca et nous emmène dans un voyage bouleversant et poétique au cœur du New York de 1929. Un regard humain posé sur le délire de la modernité. Les poèmes de ce recueil donnent corps au déchirement qui habite Lorca, blessé dans son amour d'homme, mais aussi fortement impressionné par ce nouveau monde qu'il découvre. De ce texte jaillit le cri de Lorca, celui qui ramène à l'humain, celui qui appelle à l'éveil et à l'action.

### RENCONTRE AVEC MICHAËL LONSDALE

en compagnie de Patrick Scheyder

Judi 22 novembre à 18 h

Entrée libre

À l'occasion de la sortie de son dernier livre, *Mes Etoiles*. À l'initiative de la librairie L'Esperluète, en partenariat avec Radio Grand Ciel.

### VERNISSAGE DE JEAN-YVES GOSTI

Vendredi 23 novembre à 19 h

Entrée libre

Soirée littérature et peintures sur un plateau de théâtre.

#### ► Plus de 2 000 spectateurs pour *Peau d'Âne*

C'est au cœur des châteaux de la Loire et d'Eure-et-Loir que le théâtre en Pièces a présenté une version revisitée de *Peau d'Âne*. 22 représentations, 2264 spectateurs, et de nombreux éloges concernant le jeu des acteurs et la mise en scène travaillée : cette tournée estivale a été un véritable succès pour Emmanuel Ray et sa troupe. « *La compagnie souhaite favoriser l'accès à la culture et cette pièce a permis à certains de découvrir le théâtre, détaille-t-il. D'un point de vue technique, logistique et artistique, cela fait plus d'un an que nous travaillons dessus : nous avons dû nous adapter à la météo et faire face à une pression constante mais le bouche à oreille a bien fonctionné. Jouer dans les cours de châteaux a permis de garder le caractère intimiste, tout en ajoutant un côté festif. Je garde de nombreux souvenirs de ces représentations, notamment celle à Nogent-le-Rotrou puisqu'au moment de l'ouverture des portes, 200 personnes attendaient. C'était une joie immense pour nous.* »

## THÉÂTRE PORTAIL SUD

► Réservation :  
02 37 36 33 06  
theatreportailsud.com  
Entrée : 17 €.   
Abonnés et tarif réduit :  
13 €.

## DIEU EST MORT. ET MOI NON PLUS, J'ME SENS PAS TRÈS BIEN !

Du jeudi 1<sup>er</sup> au samedi 24 novembre :  
jeudis, vendredis, samedi à 21 h  
+ samedis 17 et 24 novembre à 17 h.

De Régis Vlachos.  
Avec Régis Vlachos et Charlotte  
Zotto. Mise en scène : Franck Ger-  
vais et Christophe Luthringer.

C'est l'histoire de la mort de Dieu - de tous les dieux - par un petit garçon qui grandit et qui n'est pas content. C'est une genèse qui foire, un bras d'honneur à l'éternel, une séance chez le psy qui ne sert à rien. Il y a du rire, beaucoup, de la danse, un peu, de la musique, une vidéo jouissive, des marionnettes de prophètes, un aquarium, du noir et de la lumière. C'est un cri, un rire, un verbe qui ne se prend surtout pas au sérieux.



## THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements  
07 64 27 93 47.  
Réservations :  
www.theatreduseuil.com  
ou info.theatreduseuil@  
gmail.com  
ou Fnac, théâtre de  
Chartres, Carrefour...  
Tarifs : 10€ et 15€

## LE CIRAGE ACOUSTIQUE

Chanson/Poésie  
Samedi 17 novembre, 20 h 30

Richard Graille, voix, guitare ;  
Éric Recordier, contrebasse,  
machine ;  
Robert Piccamiglio, poésies

Parfois nous choisissons des textes, parfois ils semblent nous avoir choisis. Il y a des rencontres d'évidence... Celle avec Robert Piccamiglio est l'une d'entre-elles. *Derrière la nuit* parle de fantômes, de solitude, de frontières et de franchissements. Qu'y a-t-il de l'autre côté ? Comment fait-on pour y aller ? Comment en revient-on ? Un homme se frotte à la nuit. A cette prose d'un noir lumineux répond une musique inventive à fleur de cordes. Mené par deux musiciens sensibles, qui tentent à leur manière de faire entendre « l'alphabet musical des cœurs émus. »



# L'humour multiplié par deux

Hasard du calendrier, la salle Doussineau programme à la suite deux spectacles d'humour, alors que débute le festival Top in Humour. Un clin d'œil amusant avec Carla Bianchi et Jason Rolland, deux artistes seuls en scène à découvrir absolument !

**C'**est un spectacle à l'accent italien que la salle Doussineau et l'association des Amis du Jumelage de Chartres proposent ensemble, grâce à un partenariat fructueux associant plusieurs entreprises locales. Diplômée de l'École nationale de cinéma de Rome, Carla Bianchi débute sa carrière au cinéma. En France, on l'a vue notamment donner la réplique à Philippe Torreton dans un téléfilm de France 2 sur le Roi soleil *La Reine et le Cardinal* ou dans *Petits Secrets entre Voisins*, réalisé par Thierry Bouteiller pour TF1. Auteur de scénari, Carla Bianchi écrit un premier « *seule en scène* » en français « *Carla ou dell'Amore* ». Elle transforme l'essai avec ce nouveau spectacle « *Dolce France* » où elle raconte sa rencontre avec la France et les Français, s'amuse des chocs des cultures entre les deux pays.

Car son histoire débute très tôt: petite Italienne perdue dans le métro parisien à l'âge de neuf ans, Carla Bianchi parvient, sans parler un mot de français, à retrouver sa famille. Elle y voit alors un signe du destin et n'aura de cesse, jusqu'à l'âge adulte, de préparer son installation à Paris. L'actrice écrit elle-même: « *En ce qui me concerne j'ai donné mon cœur à Paris et grâce à cette ville et à cette langue, j'ai découvert le plus grand plaisir: qu'un comédien peut ressentir: faire rire les gens. En français, j'ai*



découvert mon âme comique, mon clown qui n'est pas triste du tout ». Pour vous mettre en appétit, c'est donc un one-woman show « *à la sauce italienne* » que la pétillante actrice vous a concocté!

**Samedi 10 novembre, 20 h 30**

## **Dolce France, un amour de la France à ma sauce italienne**

Carla Bianchi

Co-réalisation: Amis des jumelages de Chartres

Mise en scène: Papy

Tarifs: 10 / 6 €

Ce jeune humoriste qui n'a pas froid aux oreilles, va chauffer l'ambiance en ces premiers frimas de décembre! Jason Rolland aurait pu se faire recoller les oreilles d'ailleurs, mais il n'est pas du genre à se cacher! En fait, Jason fait partie de ceux qui assument tout! Peut-être même un peu trop: son prénom de tueur psychopathe d'Halloween; sa dépendance aux fringues et ses



rêves de dressing; ses angoisses quand il faut se mettre à nu; ses tatouages dont aucun psychologue n'est encore parvenu à trouver la logique; sa famille de médiums et même sa ville de naissance: Saint-Nazaire. Jason Rolland cache une véritable folie et une énergie rare. Après avoir ri à ce one-man show, nul doute que vous aussi, vous aurez ensuite l'irrépressible envie de vous assumer!

**Samedi 8 décembre, 20 h 30**

## **Bien dégaqué derrière les oreilles**

Jason Rolland

Co-réalisation: MA-Prod

Tarifs: 18/15 €

### ► Réservations

Carrefour, Fnac et Théâtre de Chartres.

### Réservations en ligne

theatredechartres.fr,  
francebillet.fr, fnac.fr,  
carrefour.fr

# Dévorez le Top in humour !

Du 15 au 25 novembre, *Top in humour* proposera une programmation audacieuse à découvrir dans plusieurs villes euréliennes  
Le festival fera étape à Chartres avec plusieurs spectacles, l'occasion de vous délecter de la crème des humoristes !

**L**a 17<sup>e</sup> édition du festival *Top in Humour* sera cette année concentrée sur une dizaine de jours à l'image de nombreux festivals de l'Hexagone. À Chartres, dix spectacles mettront en avant des artistes émergents de la nouvelle génération. La salle Doussineau accueillera, en outre, l'ouverture du festival avec jeudi 15 novembre la représentation du nouveau spectacle de Frédéric Sigrist, chroniqueur de France Inter.

**Frédéric Sigrist** dans ***Tout le monde croit que je suis un mec bien.***

Jeudi 15 novembre, à 20 h 30, salle Doussineau.  
Tarifs : 20 € et 18 € (Pass festival 18 €).  
Réservations : 06 25 58 42 33

**1<sup>er</sup> plateau des Tremplins des P'tits rieurs avec Nicolas Guillaume, Chrystelle Canals et Les 2 mecs là-bas,** suivi par **Cyril Iasci** dans ***Mal ajusté.***

Dimanche 18 novembre à 16 h, salle Doussineau.  
Tarifs : 16 € et 12 € (Pass festival : 12 €).  
Réservations : 06 25 58 42 33

**After work à l'Apostrophe : 2<sup>e</sup> plateau des Tremplins des P'tits rieurs avec en concours : Le duo Guigüe et Plo, Marie Negre, Clémentine Artois...**

Mercredi 21 novembre à 19 h à l'auditorium de la médiathèque. Le public est invité à voter pour son humoriste préféré.  
Entrées sur invitation dans la limite des places disponibles. Réservations : 06 25 58 42 33

**Faisons un rêve** de Sacha Guitry. Vendredi 23 novembre à 20 h 30 au Théâtre de Chartres.  
Tarifs : de 8 € à 27 €. Pass festival = tarif réduit  
Réservations : 02 37 23 42 79.

**Régis Vlachos** dans ***Dieu est mort, et moi non plus j'me sens pas très bien.*** Jeudi 15 et vendredi 16 novembre à 21 h et samedi 17 et 24 novembre à 17 h et 21 h, au théâtre Portail Sud.



Frédéric Sigrist

► Retrouvez le détail des spectacles sur le site Internet : [www.topinhumour.fr](http://www.topinhumour.fr)  
► Renseignements et réservations :  
06 25 58 42 33  
[contact@topinhumour.fr](mailto:contact@topinhumour.fr)  
[www.topinhumour.fr](http://www.topinhumour.fr)

# Johannes Zeinler, maître incontesté

L'Autrichien de 25 ans a remporté le Grand Prix, le Prix du public, et le Prix de l'interprétation, à l'occasion des finales du 26<sup>e</sup> Concours international d'orgue.



Johannes Zeinler, Amelie Held et Daria Burlak, les trois finalistes du concours

**I**ls étaient 30 jeunes organistes, originaires du monde entier (Japon, États-Unis, Corée du Sud, ou encore Ouzbékistan), mais seulement trois se sont qualifiés pour les finales du Concours international d'orgue, qui se disputait à la cathédrale de Chartres. Organisé tous les deux ans par l'Association des Grandes-Orgues, le concours rassemble des organistes talentueux et permet au lauréat d'accroître sa notoriété et sa visibilité.

Après plusieurs interprétations, de Bach et Duruflé notamment, Johannes Zeinler a ramené les récompenses : Grand Prix de Chartres,

Prix du public et meilleure interprétation ! C'est en Autriche qu'il a entamé son éducation musicale, avec la pratique de l'orgue et du piano au conservatoire de sa ville natale, Tulln an der Donau. Johannes Zeinler a ensuite poursuivi ses études à l'Académie de musique et des arts du spectacle de Vienne. Après avoir donné plusieurs concerts en Europe et au Canada, il a reçu le premier prix d'interprétation et la médaille d'or du festival international d'orgue de Saint-Albans, en Angleterre. Aujourd'hui couronné à Chartres, le voilà prêt à faire entendre sa musique au monde entier.

# Hervé Guignier,

## le nouveau « chef d'orchestre » du conservatoire

À la suite du départ en retraite de Michel Bienaimé, le conservatoire de musique et de danse accueille son nouveau directeur, Hervé Guignier. Découvrons ensemble le nouveau « chef d'orchestre » de cet établissement culturel apprécié des Chartreains.



© Olivier Guillot

### Votre Ville : Comment est née votre vocation ?

**Hervé Guignier :** Je baigne dans un environnement musical depuis mon plus jeune âge, mes parents et oncles étaient tous musiciens amateurs. J'ai commencé la musique dès 3 ans et l'apprentissage de la clarinette à 7 ans, au sein de l'école de musique de l'harmonie de Meaux. J'ai suivi un parcours classique de conservatoire où j'ai obtenu plusieurs prix de clarinette et de musique de chambre.

### W : Quelles sont vos expériences précédentes au sein de conservatoires ?

**HG :** J'ai enseigné la clarinette pendant une quinzaine d'années dans divers conservatoires de Seine et Marne tout en étant clarinettiste d'orchestre au sein de la Musique de l'Air. Mes derniers postes ont été directeur de l'école de musique d'Épernon de 2002 à 2009, puis du conservatoire à rayonnement intercommunal de Rambouillet de 2009 à 2015 et enfin du conservatoire et des services culturels de Maurepas de 2015 à 2018.

### W : Aviez-vous déjà eu des liens avec Chartres auparavant ?

**HG :** J'ai eu l'occasion de rencontrer des professeurs du conservatoire, différentes structures d'enseignement musical d'Eure-et-Loir ainsi que plusieurs associations musicales qui se produisent à Chartres dans le cadre de mes fonctions précédentes.

### W : Qu'est ce qui a motivé votre candidature ?

**HG :** C'est une double opportunité : celle de diriger une structure labellisée à rayonnement départemental (CRD : un label

important) mais aussi de me rapprocher d'un territoire et d'une ville attractive avec des projets d'envergure et innovants en termes de culture et de patrimoine historique notamment.

### W : Quels sont les projets qui vous tiennent à cœur pour le conservatoire et ses élèves ?

**HG :** Je vais d'abord prendre le temps de rencontrer les équipes et l'association de parents d'élèves mais aussi tous les services de la Ville et les partenaires : associations, établissements scolaires... Je souhaite accompagner et orienter au mieux les élèves aussi bien dans leur pratique amateur que dans leur parcours professionnalisant, développer le travail en réseau avec les autres structures d'enseignement musical du département, renforcer l'ouverture et les échanges avec d'autres conservatoires à rayonnement départemental et régional..., participer activement au rayonnement de la ville avec une présence du conservatoire lors des grands événements de la cité et enfin renforcer les actions avec les établissements scolaires.

# Une opération de conservation exceptionnelle de bois sculptés antiques

Cette année, lors de la campagne de fouille 2018 du sanctuaire de Saint-Martin-Au-Val, des poutres et planches de bois datant de la période antique ont été découverts dans la nappe phréatique qui recouvrent le site !

Ce patrimoine de près de 2000 ans nécessite une attention particulière.



Gorgés d'eau, ces rares vestiges en bois imposent une stratégie de conservation spécifique pour permettre leur étude et leur valorisation. Appartenant vraisemblablement à l'auvent d'une fontaine monumentale, ces pièces de bois constituent à première vue un faux-plafond à caissons romain. Ils présentent des décors végétaux finement ciselés.

## Les bois gorgés d'eau

Ils paraissent souvent intacts au premier coup d'œil. L'eau, en remplaçant les composants du bois (cellulose, lignine, etc.), donne cette impression mais leur structure interne est en réalité fortement dégradée. Leur surface est spongieuse et molle alors que leur cœur offre un aspect plus ferme. Stables aussi longtemps qu'ils restent immergés, les bois gorgés d'eau s'altèrent rapidement à l'air. La

conservation préventive apporte une réponse aux problèmes de prélèvements pour ces pièces à la fois lourdes et fragiles.

## In situ

Les mesures conservatoires prises (arrosage, pose d'un linge humide, protection solaire) conjuguées aux immersions nocturnes (pompe à eau à l'arrêt) ont limité le séchage. Par chance, ces bois sont tombés sur un sol dallé, plan et lisse, permettant de glisser sous chaque pièce une fine et souple tôle métallique. Les bois ont ensuite été emballés dans un pochon plastique et hermétique, entreposés au frais et à l'abri de la lumière.

## Et après ?

Les pièces les plus belles sont d'ors et déjà entre les mains



expertes de spécialistes à Grenoble pour y être restaurées et étudiées. L'hypothèse d'un faux-plafond sera-t-elle confirmée ? Les résultats sont attendus pour 2020. Elles pourront alors être montrées au public.

## ► A noter dans l'agenda !

Emission « Histoire et Mémoire » sur Radio Grand Ciel  
À écouter en direct mardi 20 novembre à 10 h 30 ou à découvrir sur le site [radiograndciel.fr](http://radiograndciel.fr)

❶ La conservation préventive a pour objectif d'éviter les détériorations à venir en agissant sur l'environnement des objets.

❷ Le laboratoire Arc'Nucléart (Grenoble) est dédié à la conservation et la restauration des objets du patrimoine en bois ou cuir. Il possède des compétences et des installations uniques en Europe pour le traitement des objets archéologiques en bois de grandes dimensions.



## LE PROGRAMME DE NOVEMBRE



Mardi 6 novembre à 20 h 30  
à la médiathèque  
L'Apostrophe

### JOHNNY S'EN VA EN GUERRE

*Dalton Trumbo, (États-Unis, 1973,  
1 h 50, vostfr)*

Durant la Première Guerre mondiale, un jeune soldat est blessé par une mine : il a perdu ses bras, ses jambes et toute une partie de son visage. Il ne peut ni parler, ni entendre, ni sentir

mais reste conscient. Dans la chambre d'un hôpital, il tente de communiquer et se souvient de son histoire.



Judi 22 novembre à 20 h 30  
au cinéma Les Enfants  
du Paradis

### LES AILES DU DÉSIR

*Wim Wenders (Allemagne-  
France, 1987, 2 h 08, vostfr)*

Des anges s'intéressent au monde des mortels, ils entendent tout et voient tout, même les secrets les plus intimes. Chose inouïe, l'un d'entre eux tombe amoureux. Aussitôt, il devient mortel. Un film sur le désir et sur Berlin, «lieu historique de vérité».

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

► L'adhésion à l'association Ciné-Clap (20 € pour l'année 2018-2019, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances labélisées « Cinéphile » au cinéma Les Enfants du Paradis.

► Ciné-Clap : 02 37 28 28 87,  
[www.cine-clap.com](http://www.cine-clap.com)

## CULTURE | LES MARDIS DE LA SCIENCE

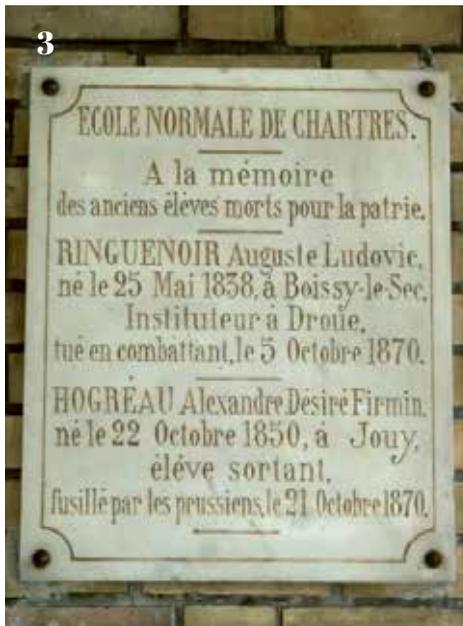
# Les survivants congelés de la préhistoire



**C**haque été, en raison du réchauffement climatique, le permafrost sibérien met à jour des carcasses de mammouths et autres animaux de la préhistoire, maintenant disparus. C'est le sujet qu'abordera la prochaine conférence des Mardis de la science, intitulée «*Les surgelés du pléistocène*». Durant plusieurs voyages dans différentes régions de Sibérie, François Colin du Muséum des sciences naturelles et de préhistoire a eu la chance de pouvoir observer ces animaux, et de participer aux travaux d'étude sur ces «*survivants*» congelés depuis plusieurs milliers d'années, et parve-

nus, pour certains, dans un bon état de conservation jusqu'à nos jours. Il témoignera de son expérience jeudi 13 novembre au pôle universitaire.

► **Mardi 13 novembre**, à 20 h 30, pôle universitaire d'Eure et Loir, au 21, rue Loigny-la-Bataille. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Stationnement au parking visiteurs. Renseignements : 02 38 77 11 06



## Chroniques. 2018. Bâtiments publics.

# 11. Monuments dédiés aux combattants des guerres de 1870-1871 et 1914-1918

Le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 rappelle l'apparition des édifices funéraires et des monuments aux morts après l'effondrement de 1871. Puissance de ces images de pierre et de bronze voulues par la III<sup>e</sup> République pour former une génération à la « revanche » et en glorifier les héros...

### Monument funéraire et monument aux combattants de la guerre franco-prussienne

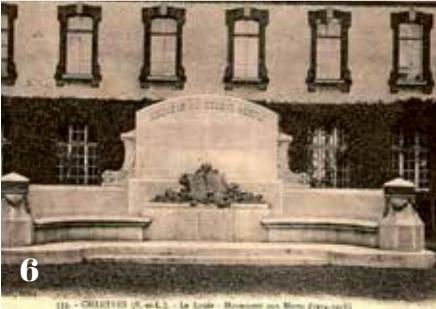
En 1878, la Ville construit dans le cimetière Saint-Pierre, sur une parcelle acquise dans le cadre de la loi du 4 avril 1873, deux caveaux où seront rassemblés et protégés les restes de soldats français et allemands tués lors du conflit de 1870-71. Plus tard, l'ensemble est transféré au cimetière Saint-Chéron: deux py-

ramides de pierre identiques, avec fronton et croix de pierre ornée d'une palme, portent sur chaque face principale une couronne surmontant une dédicace: « *A la mémoire des soldats français tués pendant la guerre de 1870-1871* », « *A la mémoire des soldats allemands tués pendant la guerre de 1870-1871* ». En 1895, Emile Labiche, sénateur-président républicain du conseil général, qui a été préfet d'Eure-et-Loir de septembre 1870 à janvier 1871, fait élever un monument aux morts de 1870-1871.

Une souscription publique complète la subvention ministérielle. Le premier monument aux morts chartrain (architecte départemental Armand Mouton et architecte parisien Henri-Paul Nénot) est inauguré le 27 octobre 1901, non sans quelques huées hostiles à la majorité radicale. Derrière le fronton, on lit : « *L'an MDCCCCI Emile Loubet étant Président de la République, ce monument érigé par le gouvernement et par les citoyens d'Eure-et-Loir, a été inauguré le XXVII octobre en présence de Joseph Caillaux Ministre*



5



6



7



8

des Finances, Emile Labiche Sénateur-Président du Conseil Général, Georges Fessard Maire de Chartres. » ; et sur une plaque: « A la mémoire des Enfants d'Eure-et-Loir morts pour la Patrie. » De type « arc de triomphe » et associant pierre et bronze, ses 10 m surmontent un bassin. Sous l'arc, la République coiffée d'un bonnet phrygien tend un bras vengeur vers l'ennemi et protège un « mobile » blessé gisant à ses pieds. Sur les côtés se tiennent un artilleur et un fantassin; au fronton, un écusson montre les armes des 4 sous-préfectures (sculptures Allouard, Loiseau-Bailly, Boverie; bronze, Tusey, ateliers parisiens Thiébaud frères-Louis Gasne succ.; maçonnerie E. Langlois entrepr; entretien par le Souvenir français).

## Monuments aux morts de la Grande Guerre (1914 - 1918)

Le 11 novembre 1918, à 16h30, la ville célèbre l'armistice, la revanche: les cloches de la cathédrale sonnent, les sirènes des usines retentissent, le 26<sup>e</sup> d'artillerie tire des salves.

Dix mois plus tard, du 13 au 15 septembre 1919, Chartres fête la victoire. Le cortège qui se rend à l'hôtel de Ville depuis la gare passe devant l'arc de la revanche de 1870-71 et traverse un éphémère arc de triomphe blanc de 14 m pour atteindre le boulevard Chasles puis la place des Halles. Un cénotaphe blanc s'y dresse, décoré de guirlandes

végétales et portant l'inscription « Aux morts - 1914-1918 ». La presse locale commence à livrer les noms des disparus.

L'immense monument de type « mur » adossé à l'enceinte de la ville, butte des Charbonniers (1923), s'orne de statues de soldats (« Poilus »), de figures féminines allégoriques (Victoire ailée), d'un décor végétal (couronne mortuaire, guirlande), de décorations militaires (Croix de Guerre). Cinq figures allégoriques rappellent les Armes ayant pris part aux combats: Artillerie, Infanterie, Aviation, Génie, Cavalerie. Sur de longues colonnes s'alignent les noms des victimes glorifiées: « Aux morts pour la Patrie-Gloria Victoribus-Marne-Verdun » (Boucher, Bouchard).

Au lycée Marceau un monument (Duvergie, Martin) dans la cour d'honneur (1923, auj. transféré à la Courtille); à l'école normale d'instituteurs une plaque pour 1870-1871 et un mur décoré pour 1914-1918 (1923, dessin de Brandon); à la gare une plaque « SNCF A la mémoire des agents de la gare de Chartres tombés au champ d'honneur » glorifient professeurs, élèves, et personnels victimes de la der des der.

Mais il fallut ajouter des noms, créer d'autres colonnes, édifier d'autres monuments...

### ► Juliette Clément

Sources et clichés: Fonds SAEL; AD 28., AMC, J. Clément.

1. Soldats français et allemands. Guerre de 1870-1871. Cimetière Saint-Pierre (1878), puis Saint-Chéron.
2. Monument aux morts 1870-1871. Place Châtelet (1901)
3. Plaque 1870-1871. Ecole normale d'instituteurs. Anciens élèves.
4. Monument aux morts 1914-1918. Ecole normale d'instituteurs, Brandon (1923).

5. Monument aux morts 1914-1918. Butte des Charbonniers (1923)
6. Monument aux morts 1914-1918, lycée Marceau, cour d'honneur (1923).
7. Cénotaphe, détail 1919)
8. Plaque, guerre de 1914-1918. Gare, agents SNCF



# QUARTIER

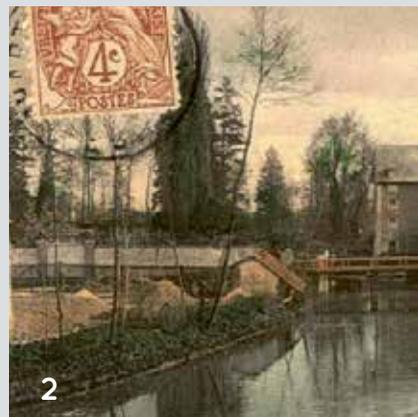
---

Porte d'entrée de la ville depuis Dreux, le quartier Drouaise est un lieu en pleine mutation. Allons à la rencontre de ses commerçants, associations et habitants.

---

# DROUAISE





# Quartier de la Porte Drouaise

## Discret faubourg mais grande Histoire

Le quartier de la Porte Drouaise ne livre pas aisément son identité. Réunissant une vallée et deux coteaux, des zones urbanisées et d'autres restées naturelles, ce faubourg s'allonge au-delà d'une ancienne porte de la ville. Un habitat modeste y côtoie d'imposants édifices religieux : un écrin pour ses « grands prés » traversés par plusieurs bras de rivière, routes, voies ferrées, et enjambés par un majestueux viaduc. La fantaisie de ce singulier mélange d'eau, de pierre et de végétal recèle un concentré de l'histoire chartraine.

### PLACE-FORTE CHARTRAINE

À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, période de progrès, un faubourg se développe au-delà d'une porte donnant sur l'église Saint-Maurice. La Porte Drouaise, qui s'ouvre sur le chemin de Dreux, s'inscrit dans le projet d'une enceinte de pierre réunissant les noyaux urbains de Chartres, conçu par le comte Thibaud V et l'évêque de Celles en 1181. Proche de l'Eure, la Porte possède pont-le-vis, élément fortifié et fontaine, puis une prison militaire (1553) et un ravelin (1585).

Elle mène au port et au centre politique et religieux de la cité ; plus tard elle donne sur un jeu de paume, encastré entre mur de la ville et butte des Charbonniers.

### ENJEU DES GUERRES CIVILES RELIGIEUSES

Du 5 au 9 mars 1568, la Porte Drouaise est neutralisée par le prince de Condé (chef des troupes protestantes) qui assiège Chartres (ralliée à la Ligue catholique) pour s'en servir « *comme d'une épine dans le pied des Parisiens* ». Son artillerie immobilise le pont-le-vis puis ouvre deux brèches dans le mur entre Porte et rivière. Chartres est sauvée par le « *cessez le feu* » exigé pour signer la paix de Longjumeau le 23 mars. Considérant l'événement comme une victoire chartraine, les échevins commanderont pour leur salle de conseil un tableau du siège (SAEL, MBA). Le 24 mars 1569, on pose une plaque commémorative sur l'enceinte réparée.

Une pierre blanche taillée et sculptée d'un écusson, se distingue parmi les moellons.

### PATRIMOINE ECCLESIASTIQUE ET VOCATION HOSPITALIÈRE

Les domaines du clergé, jardins, vergers, vignes, garennes, bois et taillis, prairies « *gain* » et « *regain* » forment autour de la Porte Drouaise une couronne de verdure : transition entre ville et campagne caractérisant Chartres. En 1298, le bailli Renaud Barbou fonde au Clos Saint-Julien un hôpital pour les aveugles, reconnaissables à la fleur de lys cousue sur leur habit. D'autres établissements de charité suivront : leurs édifices subsistent sur cet espace en cours d'urbanisation.



## AXE DE COMMUNICATION

L'Eure étant canalisée en 1442, la porte Drouaise voit la petite flotte chartraine franchir les herses du Massacre, chargée de blé et de vin destinés à Rouen. L'aménagement d'un anneau de voies périphériques, conçu en 1765, s'achève au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La Porte, démolie en 1816, devient une entrée de ville figurée par deux maisons d'angle symétriques : Place Drouaise.

C'est là qu'arrivent les routes de Rouen et Paris (*Route royale* puis RN 10 par Maintenon (jusqu'en 1946)); que partent celles d'Orléans, « *Paris par Ablis* », Tours et Le Mans. Leur connexion par un *Pont Neuf*, prévue en 1783 et attribuée à l'entrepreneur Chasles (père du futur maire), est effectuée par des prisonniers de guerre prussiens (1806-1809). La Place Drouaise devient aussi nœud ferroviaire: la ligne de tramway Lèves-Bonneval (1899) l'atteint grâce au percement de l'avenue d'Aligre, et y rejoint celle de Sancheville-Chartres (1908).

## SITE PIONNIER DE L'INDUSTRIALISATION

Sous la Révolution, un cotonnier demande à s'installer près du

moulin des Filles-Dieu pour obtenir des couleurs plus vives en rinçant ses teintures dans une eau limpide. En 1836, au même endroit, un mécanicien-hydraulicien de Pontoise installe un atelier de turbines pour les meuniers locaux. L'usine de Chartres est née, son extension du Pont-Neuf aux Petites Filles-Dieu (1930) laisse penser que les jardiniers du coteau sont devenus fondeurs.

## PARADIGME DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Les Sœurs des Sacrés Cœurs et de l'Adoration (Petit Picpus) bâtissent un pensionnat au bourg Neuf (1862-1884), sur un terrain acquis par l'évêché de Chartres en 1694. Le Collège Jeanne d'Arc des Visitandines lui succède sur un terrain proche (1822). En 1910, l'inspection académique chartraine construit un groupe scolaire public et laïc à l'em-

placement d'anciens lavoirs, entre Place Drouaise et Eure. L'architecte du département Armand Mouton livre en 1913 ses bâtiments « *républicains* » aux armes de la ville et au décor bleu, rouge, or.

## BERCEAU DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En 1856, un Jardin d'Horticulture est aménagé sur des terrains provenant des Hospices de Chartres, près des Grands Prés où les Chartrains vont « *s'ébattre* » et « *tirer à l'arc* ». La Ville acquiert prés et marais, puis supprime le droit de pacage pour faire une promenade publique. En 1908, sur un terrain concédé à une association, un stade s'ouvre...

### ► Juliette Clément

Sources et clichés: Fonds SAEL; AD 28, AMC, J. Clément.

1. Siège de Chartres par les huguenots en 1568. Brèche à gauche de la Porte drouaise, mars 1568
2. Moulin de la Barre.
3. Fonderie (1930). Ateliers, bureaux, station d'essai (sous le Pont Neuf)
4. Brèche ouverte par les troupes de Condé en mars 1568 (légendé en allemand)





Avenue d'Aligre, les tilleuls sont taillés en tête de chat. Une technique permettant de les maîtriser et de ne pas gêner les habitations environnantes.

# Des arbres en tête de chat

La rue du Bourgneuf, colonne vertébrale du quartier Drouaise, permet de rejoindre la ville de Lèves. Ce secteur est situé le plus au nord de la ville de Chartres. Parallèlement à cette rue, l'Eure s'écoule à l'est bordée d'espaces naturels et de prairies, procurant une ambiance paisible à ce quartier.

Avec le jardin d'Horticulture en plein centre du quartier, les abords du stade des Grands-Prés et la rivière bordée de sa ripisylve, cette partie de la ville présente un véritable corridor vert entre le centre-ville et les parties du Plan vert de Lèves et Champhol. Dans ce secteur, l'avenue d'Aligre est bordée de tilleuls de chaque côté (*Tilia tomentosa* et *platyphyllos*), pour un total de 110 arbres. Ces arbres présentent une taille de formation que l'on remarque fréquemment sur les arbres situés en bordure de voirie: la taille en tête de chat.

## Pourquoi tailler ces arbres ?

Un arbre planté en situation idéale est un arbre sur lequel il n'est pas nécessaire d'intervenir et qui va garder son port naturel.

Mais en ville, les grands végétaux côtoient souvent appartements et maisons et doivent partager l'espace avec les activités humaines (circulation de camions, stationnements...). Pour des questions de manque de place, de gêne ou tout simplement en raison d'un choix esthétique, la croissance trop vigoureuse de certains sujets doit être maîtrisée. Tailler ou non un arbre n'est jamais une décision anodine.

Avenue Aligre, depuis déjà quelques générations, le choix a été fait de pratiquer la taille en « tête de chat » que l'on nomme aussi « tête de saule », d'autres diront plutôt taille « en marotte ».

## Tête de chat ?

Cette taille consiste à maîtriser l'envergure et la hauteur du houppier de l'arbre: naturellement, les tilias sont des géants qui peuvent atteindre les 30 ou 40 mètres si on les laisse pousser. Pour former l'arbre, on choisit de préférence la période hivernale. On conserve les charpentières\* du jeune arbre, et lors de la première intervention de taille, on va les couper à environ 1 mètre du tronc. Au niveau de la coupe, l'arbre va refaire plusieurs rejets. Chaque année, on répète la taille au même endroit et à force, une boursofflure va se former. Attention, les coupes doivent être franches et propres. Mal faites, elles peuvent être la voie d'entrée de maladies ou de parasites. Ce type de taille, bien réalisé, convient très bien aux tilleuls qui peuvent vivre très longtemps conduits ainsi.

\*Charpentières: grosses branches qui démarrent directement du tronc sur lesquelles vont se développer les branches secondaires.



La Ville a réaménagé l'espace public situé devant la Résidence Bellini.

## Un quartier en pleine évolution

Porte d'entrée de la ville depuis Lèves, la place Drouaise et son quartier connaissent actuellement une mutation. Nouveaux logements, mise en accessibilité, embellissement... le point sur les programmes en cours.

C'est tout d'abord la place Drouaise, elle-même qui a vu sa physionomie évoluer ces derniers mois. La Résidence Bellini est désormais bien sortie de terre: les premières livraisons d'appartements ont eu lieu le mois dernier et doivent se poursuivre ce mois-ci. Située sur un site qui appartenait aux Petites sœurs des pauvres, cette résidence reprend les codes architecturaux chartrains. Elle compte 83 appartements, du 2 au 5 pièces et trois commerces qui seront également installés au rez-de-chaussée. « *Un cabinet médical prendra également place* », précise Michel Crance, de l'agence Foncia-Brette, chargé de la commercialisation des logements.





Le futur domaine de la Croix Jumelin. Premières livraisons: début 2019

De son côté, la Ville de Chartres a réaménagé l'espace public situé au pied du programme. Un espace de 600 m<sup>2</sup> a été repensé pour créer une voie de livraison à sens unique, balisée par deux bornes escamotable, ainsi qu'une voie piétonne accessible aux véhicules des personnes à mobilité réduite pour accéder aux commerces installés dans ce nouveau bâtiment.

La place sera également embellie grâce à la création à la plantation de trois arbres et d'une haie basse. Les réseaux aériens disparaîtront, et seront enfouis. Ses travaux doivent se terminer au premier trimestre 2019.

À cette occasion, une fresque en trompe-l'œil a été réalisée par le promoteur sur la façade de la maison voisine, reprenant certaines coquetteries architecturales chartraines (les Enfants du Paradis, les immeubles de Bel-Air ou encore la rue Maréchal de Tassigny...). Elle est l'œuvre de Jean-Nicolas

Boulmier, peintre-décorateur. Si jusqu'ici les fresques en trompe-l'œil étaient commandées par la Ville, celle-ci est une initiative privée. Une première à Chartres. « Elle a été réalisée à notre initiative, avec l'autorisation du propriétaire », détaille Philippe Bourguignon, gérant de la Société civile de construction vente Porte Drouaise BFP Immobilier.

### Et rue du Bourgneuf...

C'est sur le site de l'ancienne Institution Jeanne-d'Arc qu'un autre projet immobilier est en cours: celui du Domaine de la Croix-Jumelin. Rue du Bourgneuf, l'établissement scolaire a fermé en 2010. Bien connu des Chartrains, il accueillait environ 300 élèves. Le groupe immobilier chartrain Inter promotion a racheté les lieux (2,5 hectares) qui appartenaient aux sœurs de Picpus et ce sont les ouvriers qui ont remplacé les élèves. Objectif: la création de 100 appartements et 28 maisons individuelles, ain-

si qu'une résidence seniors. Une voie intérieure traversera ce domaine fermé. L'entrée se fera par la rue du Bourgneuf, la sortie par le chemin de la Croix-Jumelin. « C'est un domaine privé, précise Gabriel de Guillebon, co-président d'Inter promotion. Les résidents pourront s'approcher les lieux et les enfants profiteront de l'espace en tout sécurité. »

Actuellement en cours de construction, la première résidence, Les Chênes, sera prête au premier trimestre 2019. L'ensemble du projet devrait être terminé fin 2020, avec la livraison de la résidence seniors. Sa gestion sera confiée à Chartres métropole Habitat.

Quant au bois situé sur le site, il sera rétrocédé à la Ville. « C'est un espace vert qui a été très préservé. Il compte notamment 7 ormes magnifiques. Il y a aussi des chênes, des ifs... » La chapelle, désacralisée, sera également confiée à la Ville.

# Le pont de l'Arbre de la Liberté aménagé

Mercredi 26 septembre, Dominique Dutartre, adjointe à la Proximité et au Cadre de vie, et José Rolo, adjoint à la Tranquillité, à la Circulation et à l'Occupation du domaine public, sont allés à la rencontre des habitants du quartier de la porte Drouaise.

Au cœur des discussions : la passerelle du Moulin des Graviers, le pont de l'Arbre de la liberté, ou encore, la densité de circulation.



choses. » précise José Rolo. Les espaces piétonniers seront matérialisés par un marquage au sol et des plots, l'objectif étant de forcer les automobilistes à respecter les emprises piétonnes. Des études de structure seront effectuées l'an prochain sur l'édifice pour envisager la rénovation de l'ouvrage.

Au-delà des aménagements, c'est la question des déplacements, à pied, à vélo ou en voiture, qui été abordée. Les habitants regrettent la densité de circulation et les dangers qui en découlent. Dominique Dutartre souhaite davantage de prévention, notamment à l'égard des cyclistes. Quant à l'élaboration d'un plan global pour le quartier, « nous ne pouvons pas décider seuls, ce quartier étant un lieu de passage de convois exceptionnels, cela dépend de l'Etat. » L'élue a cependant rappelé que la rue des Petites-Filles-Dieu, tout proche de ce quartier, sera prochainement mise en sens unique pour fluidifier la circulation.

« **N**ous sommes passés à la vitesse supérieure! » Dominique Dutartre l'a affirmé aux habitants du quartier: la passerelle du Moulin des Graviers, endommagée en 2012 lors d'un incendie, rouvrira aux piétons. Ceux-ci aimeraient emprunter pour se rendre de la rue des Petites-Filles-Dieu à la place Drouaise mais, malgré tous les efforts de la municipalité, et plusieurs interventions du maire et d'Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, auprès des propriétaires du Moulin, aucun accord n'a pu être trouvé. Une procédure judiciaire a donc

été lancée pour parvenir à rouvrir cette passerelle en toute sécurité, mais je ne peux pas dire quand exactement a précisé l'élue en charge de la Proximité. »

## Sécuriser les piétons et les cyclistes

Les aménagements urbains ont ensuite occupé une large partie des discussions. Ainsi, il a été annoncé que le pont de l'Arbre de la Liberté connaîtra des modifications d'ici la fin de l'année. « Notre volonté est de sécuriser les cheminements piétons. Nous avons mis en place un feu alternatif qui améliore déjà les

► Sur les 250 demandes enregistrées depuis la dernière rencontre de proximité, 225 ont été traitées. Les autres sont en cours, à l'étude, ou annulées car non-approuvées ou non-justifiées.

## Les commerçants sont dans la place

C'est autour de la place Drouaise que la majorité des commerçants du quartier sont implantés : un choix loin d'être anodin au vu de sa visibilité et de sa fréquentation.



Stéphane Bigot est commerçant, place Drouaise, depuis 15 ans.

**A**vec sa grande façade verte et ses drapeaux, impossible de passer devant **Ellan Vann** sans lever la tête. L'intérieur est typique des pubs irlandais : chaises et tables en bois, de la musique rythmée ou plus jazz pour animer les soirées... bref, une ambiance chaleureuse et conviviale. Cela fait 15 ans que Stéphane Bigot, le patron, est installé place Drouaise. « Il y avait au moins six pubs à

*Chartres avant, et j'en suis le seul représentant. Pour attirer les étudiants, j'organise des concerts et des soirées à thème. Je dispose également d'un billard, baby-foot, et d'un jeu de fléchettes. J'aime quand les gens se rencontrent et passent la soirée ensemble, même s'ils ne se connaissent pas. »* Aller dans ce pub, c'est avant tout pour le goût des bonnes choses. Il n'y a qu'à consulter la carte pour le constater :

couleur, nez, bouche et finale : ici les whiskeys et rhums proposés sont décrits de manière précise pour être appréciés et dégustés à leur juste valeur. Le pub propose également un plat du jour et une formule très accessible.

En remontant la rue Saint-Maurice, plusieurs autres commerces s'offrent à vous. Le fleuriste **PhiloFlore** confectionne des bouquets colorés et har-



monieux, et des compositions pour les événements familiaux. L'enseigne existe depuis plus de 15 ans et se fait livrer deux fois par semaine directement de Hollande, ce qui permet de proposer régulièrement des nouveautés. Bon à savoir: la boutique livre dans toute la France.

Juste à côté, depuis plus de 40 ans, **la boulangerie-pâtisserie Saint-Maurice** propose du pain frais, des viennoiseries faites maison, et des desserts à faire saliver.

Restauration toujours avec **la supérette d'alimentation générale**: épicerie, confiserie, produits d'hygiène... Vous pouvez même y aller pour photocopier vos documents et recevoir vos colis.

En face, le restaurant **Royal** élabore des spécialités turques dont l'iskender, qui mélange pain grillé au beurre, sauce tomate, viande kébab, et yaourt.

**Allô pizza 30**, boulevard Charles-Peguy, réalise ses pizzas en moyens et grands formats: de 26 à 40 centimètres,

mais aussi des salades et des plats gratinés. L'enseigne est également présente rue du Grand-Faubourg et des Grandes-Filles-Dieu.

Quelques mètres plus loin, avenue d'Aligre, bienvenue au **Chartreux**, un bar-tabac-pressé ouvert depuis juin 2009. La patronne, Solène Chevreau, a le contact facile et aime que ses clients se sentent chez eux. Pour les y aider, ils bénéficient de plusieurs tables en terrasse pour profiter du soleil et passer du bon temps.



► **Et bien d'autres encore...**

Le quartier comporte des services, une laverie, rue Saint-Maurice ; l'agence immobilière Chartres & Agglomération, un cabinet de kinésithérapeutes, l'hôtel Métropole et l'artisan Tuvache, rue du Bourgneuf ; l'hôtel Ibis, Axa Assurance, le vétérinaire des Quatre pattes chartraines, une blanchisserie familiale, place drouaise ; Acti Dom 28, spécialiste du service à la personne et du maintien à domicile des personnes âgées, 4 rue de la porte Drouaise.



Christine Leroy travaille à la boulangerie Saint-Maurice.



# Maître verrier, sur un vitrail perché

Situé rue du Bourgneuf, l'atelier Picol attire l'œil par son vitrail coloré et ses bouteilles en verre fondues intégrées à la façade. Kévin, le maître des lieux, nous fait visiter.

À peine avons-nous franchi la porte qu'il s'avance, le sourire aux lèvres et des yeux qui pétillent. Qu'ils soient passionnés ou simplement curieux, Kévin Picol aime faire partager son univers à ses visiteurs. Celui du vitrail, décliné en: verrières d'intérieur, sculptures, bijoux... « Mon nom aurait pu m'inciter à lever le verre, mais j'ai préféré le fondre et le travailler », plaisante-t-il. Après s'être formé au métier de vitrailliste, il s'est associé à son père, Denis. Ce Breton de naissance avait fait ses premières armes aux Ateliers Loire durant six ans, avant de créer son propre atelier en 1981. Depuis 2009 – et une retraite bien méritée même s'il aime encore donner un petit coup de main quand il le peut –, Denis Picol a laissé son fils aux commandes.



## Découvrir plusieurs arts

Assiettes, miroirs, lampes ou tables basses, la salle d'exposition regorge de créations originales et personnalisables, à tous les prix. Des sculptures en bois ou des réalisations de graffeurs complètent l'ensemble, de quoi donner quelques idées à l'approche de Noël. « Nous souhaitons que l'art reste accessible à tous », insiste Kévin. Il est ainsi possible de venir nous voir et d'acheter les

œuvres dans la salle. Plusieurs artistes exposent en ce moment, ce qui permet de faire découvrir différents arts. Chartres prend de plus en plus de place au niveau du street-art: j'ai donc collaboré avec EZK, artiste bien connu des habitants de la ville puisqu'il expose régulièrement lors du Boulevard du graff. »

## Deux techniques innovantes

La visite se poursuit avec la découverte de l'atelier. C'est ici que Kévin et son apprenti s'attèlent à la création et à la restauration de vitraux, mais aussi d'objets d'art. Le maître verrier a recours à deux techniques pour que ses œuvres prennent vie: le fusing (procédé qui consiste à obtenir une pièce homogène en superposant différents morceaux de verre sur une plaque dans un four) et le thermoformage (technique utilisée pour donner une forme ou une texture particulière grâce à un moule). « Ces techniques nous permettent de créer mais également de faire de la restauration pour des chapelles ou églises. Avant de débiter une œuvre, nous demandons toujours au client le thème et les gammes de couleurs souhaitées. Le but est de créer nous-mêmes, et non que l'objet réalisé soit une reproduction. Nous essayons de garder notre identité. » Les lundis et jeudis après-midi, ainsi que le samedi matin, il est également possible de prendre des cours dans l'atelier avec l'association Uni-verre 28, en compagnie de Kévin Picol. L'objectif: s'informer et pratiquer les différentes techniques d'utilisation et de transformation du verre.

► Atelier Picol, 73 rue du Bourgneuf.  
Ouvert du lundi au samedi.  
Journées portes ouvertes du vendredi  
30 novembre au dimanche 2 décembre.  
Renseignements: 0615 7515 46;  
atelierpicol.fr; uni-verre28.weebly.com



## Le Bercail, une solution face à l'urgence

Fondation catholique reconnue d'utilité publique, les Apprentis d'Auteuil proposent au sein de la résidence Le Bercail un hébergement et un accompagnement pour les femmes qui rencontrent des difficultés éducatives, sociales ou de logement.

**T**rouver un logement, se reconstruire et retrouver une autonomie à travers l'insertion sociale... La résidence sociale Le Bercail accueille des femmes de plus de 18 ans enceintes et/ou avec enfants, en quête d'accompagnement et d'un lieu où dormir, pour quelques semaines ou plusieurs mois. Toute l'année, vingt-quatre mamans peuvent bénéficier d'un logement d'urgence au sein des cinq maisons et six appartements disponibles, dans le but de se réinsérer socialement et

professionnellement. Pour éviter que la situation ne se dégrade, elles sont accompagnées par neuf salariés du Bercail : assistantes sociales, infirmières, éducateurs, puéricultrices. Le Bercail propose aussi un accueil de jour – élargi pour la période hivernale – à destination des femmes victimes de violence qui ne disposent pas d'hébergement. « Notre objectif est de préserver le lien mère-enfant, détaille Ingrid Barthe, la directrice de l'établissement. Pour cela, notre cinquantaine de bénévoles organise plusieurs at-

*liers : jeux, portage-massage, cuisine et chant. Quatre fois par semaine, l'association Chœur de mamies anime un jardin d'enfants pour que les mères aient le temps de se consacrer à leurs démarches personnelles. Depuis 10 ans, nous avons accompagné 345 femmes et plus de 500 enfants. »*

► Le Bercail,  
15 rue de la Croix-Jumelin.  
Contact : 06 30 82 90 16 ;  
residencelebercail@  
apprentis-auteuil.org  
www.apprentis-auteuil.org

# Les écoles du quartier Drouaise



## ► Des établissements pour les personnes âgées

Situé à côté du Bercail, **l'Ehpad Notre-Dame de joie** peut accueillir 60 personnes. Des ateliers sont régulièrement organisés : jeux de société, gymnastique douce, atelier mémoire, concert... Un kinésithérapeute et un psychologue interviennent également.

**L'Orpea Les jardins de Chartres**, 1 place Drouaise, est une maison de retraite médicalisée ouverte en 2010. Son parc fleuri est un lieu de promenade apprécié des résidents. Des animations diversifiées y sont proposées : arts plastiques, spectacles et films... L'établissement dispose également d'une unité de soins spécialisée dans l'accueil des personnes désorientées ou atteintes d'Alzheimer. Enfin, au 9 bis rue de la Croix-Jumelin, **la clinique Notre-Dame de bon secours**, est un hôpital privé. Elle a fusionné il y a deux ans avec la clinique Saint-François, de Mainvilliers.



## ÉCOLE PUBLIQUE DE LA BRECHÉ

**Nombre d'élèves :** 140

**Directeur :** Jean-Pascal Baron

**Enseignements :** du CP au CM2

**Travaux récents :** rénovation d'une salle de classe (15 000 €) et installation d'une chaudière (13 000 €) en 2017.

**À savoir :** Ouverte en 1913, l'école a été inaugurée... en 2013 soit cent ans plus tard ! Explications : le 26 octobre 1913, Raymond Poincaré, président de la République de l'époque, est en voyage à Dreux et Nogent-le-Rotrou. Il doit passer une heure à Chartres et toute la ville se met à rêver de sa venue pour l'inauguration ; un feu d'artifice est même prévu. Cependant, Raymond Poincaré n'aura pas le temps de s'y rendre et sera reçu en mairie. La municipalité reporte donc l'inauguration à l'année suivante mais ce projet prend fin avec le début de la Première Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 2013 que Jean-Pascal Baron, directeur de l'établissement, a demandé

à Jean-Pierre Gorges de procéder à l'inauguration officielle.

► 10 place Drouaise.  
Tél. 02 37 21 43 54

## BEAUTÉ FORMATION VISE L'EXCELLENCE

Au sein de l'école de coiffure et d'esthétique Beauté formation, il est possible de passer son certificat d'aptitude professionnelle et son brevet professionnel en coiffure et esthétique, d'effectuer un contrat de professionnalisation, et des formations UV et spa. L'institut comporte cinq salles de cours, réparties sur 300 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, l'école organise des journées portes ouvertes le 12 janvier, le 2 février, le 16 mars et le 27 avril.

► Beauté formation,  
2 place Drouaise.  
Contact : 02 37 99 20 20.  
chartres@beauteformation.fr



## Le Rigeard, paradis des enfants

Dans le quartier des Grands Prés, le centre de loisirs du Rigeard accueille des enfants de 6 à 12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires. Avec ses 4 hectares de terrain, il leur offre un espace de détente et de découverte fortement apprécié.

**D**es rires d'enfants et des cris d'oiseaux pour seuls bruits. Le centre d'accueil de loisirs du Rigeard est un petit havre de paix où les Pep28 accueillent, par délégation de service public, les enfants de 6 à 12 ans.

Activités scientifiques ou artistiques, cuisine, jeux collectifs... le Rigeard est le lieu de nombreuses découvertes pour ces enfants. Mais l'équipe d'animation cherche aussi à leur offrir une liberté notamment le mercredi. Une vraie pause hebdomadaire en quelque sorte. « Nous proposons un fonctionnement alternatif pour permettre aux enfants d'être moins contraints, explique Dimitri Rimbault, directeur du Rigeard. A l'école, ils sont très cadrés. Ici le bien vivre ensemble se partage avec un peu plus de liberté. » Pour cela, les animateurs ont développé plusieurs concepts.

Un Bureau des envies a été mis en place, ainsi les enfants peuvent

faire connaître leurs souhaits. Les activités, elles, ne sont pas obligatoires. « Les enfants peuvent participer à une activité dirigée par un animateur, ou accéder à des lieux ouverts comme le bois ou la ludothèque. » Ils peuvent ainsi jouer en toute autonomie et développer leur imagination... sous l'œil toujours attentif des adultes.

Au Rigeard, les enfants ne sont pas répartis selon leur âge. Comme à Poudlard, l'école de Harry Potter, des « maisons » ont été constituées et réunissent en leur sein des enfants de 6 à 12 ans. « Ils ne sont pas ensemble toute la journée, mais se retrouvent à des moments clés. Cela permet des échanges entre enfants d'âges différents. Les grands aident les plus jeunes, comme dans une famille d'une certaine manière. » Ce fonctionnement, d'abord mis en place le mercredi, doit se prolonger pendant les vacances.

Avec son bois et son verger de 1,



5 hectare chacun, le Rigeard est plébiscité par les enfants. « Ici, j'aime surtout les activités qui se déroulent dehors, raconte Léa, 9 ans. Et ce que je préfère, c'est quand on vient camper l'été ! » Les enfants peuvent également profiter des pensionnaires de l'accueil de loisirs: quatre adorables poneys et de drôles de poules qui se font un plaisir de déguster les restes de leurs repas !

### ► Pour plus d'informations :

Contactez le Rigeard :  
Tél. 02 37 21 76 90 ou  
06 72 75 24 46 ou 06 22 15 10 14  
rigeard.pep28@gmail.com  
**Attention ! Le siège social des  
Pep 28 a déménagé.**  
Il se trouve désormais à Lucé.  
3, rue Charles-Brune -  
28110 Lucé. Tél. 02 37 88 14 14  
standard@pep28.asso.fr

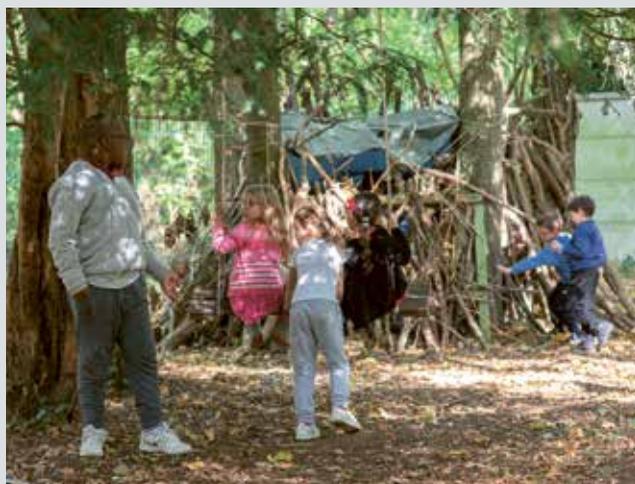
► **S'inscrire au Rigeard****Inscriptions**

Mercredi en période scolaire :  
A l'année ou en occasionnelle à la journée repas compris de 7 h30 à 18 h, ou à la demi-journée sans repas matin 7h30 à 12h15 ou après-midi de 13h30 à 18h00. Pour les inscrits en occasionnel les mercredis, l'inscription se fait en amont un mois avant les vacances scolaires en choisissant les mercredis souhaités

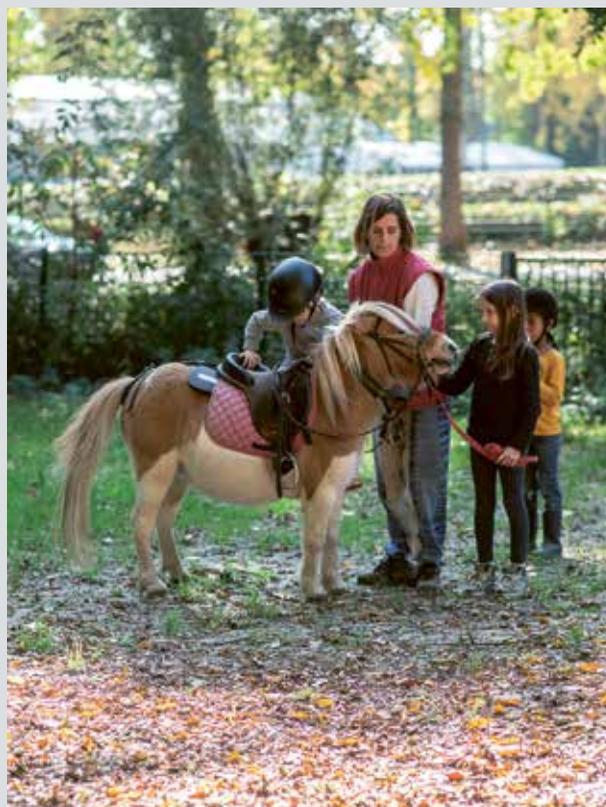
Vacances scolaires : A la semaine l'été ou à la journée lors des petites vacances avec une formule de 7h30 à 18h ou de 13h30 à 18h00 – Pensez à inscrire vos enfants dès la parution des dossiers car les places sont limitées.

**Transport**

Afin de faciliter l'organisation des familles qui ont inscrits leur enfant au Rigeard, un ramassage en bus est organisé. La réservation est à faire à l'inscription de l'enfant.

► **Les classes découvertes**

Le Rigeard accueille également chaque année scolaire une cinquantaine de classes, majoritairement de maternelles, à l'occasion des traditionnelles classes découvertes. Celles-ci se déroulent sur une semaine à la demi-journée pour les maternels et à la journée pour les plus grands et permettent aux enfants de profiter de nombreuses activités : poney, courses d'orientation, activités scientifiques et techniques...



# C'Chartres Tennis labélisé « Club Roland-Garros »

Pour promouvoir la pratique du tennis sur terre battue, la Fédération française de tennis a créé le label Club Roland-Garros. Le C'Chartres Tennis, dont les courts se situent aux Grands-Prés, a ainsi été récompensé pour son nombre de terrains et la qualité de leur entretien.



Xavier Girard (à gauche), président du C'Chartres tennis a reçu le label des mains de Bernard Giudicelli (au centre), président de la Fédération française de tennis.

Cette année, le C'Chartres Tennis fait parler de lui. Après les nombreux travaux réalisés au sein du club house avant l'été (peintures, cuisine et mobilier), puis le changement de nom et de logo, c'est le label Club Roland-Garros qui vient aujourd'hui saluer l'investissement des bénévoles et membres actifs. Ce label de la Fédération récompense notamment l'entretien des courts en terre battue : le C'Chartres Tennis fait ainsi partie des 100 meilleurs clubs de France ! Il va permettre à l'équipe technique

du club de participer au stage « Entretien terre battue », organisé par les services d'entretien de Roland-Garros, et de voir son nom inscrit sur le *Wall of fame* du stade parisien.

## Encore des projets pour 2019

Avec près de 200 enfants licenciés, le C'Chartres Tennis espère bien miser sur les jeunes pour les années à venir. « *Nous voulons accentuer nos efforts en formation avec l'aide de toute l'équipe pédagogique,* a détaillé Xavier Girard, le président, lors de la dernière as-

semblée générale. *L'objectif est d'accompagner tous les enfants dans leur progression. Le développement d'une section tennis en fauteuil est aussi sur la liste de projets que nous mettons en œuvre l'année prochaine.* »

### ► Venez jouer au tennis en pleine nuit, et en musique !

Soirée « doubles fluo en musique » le vendredi 9 novembre à partir de 20 h 30. Entrée libre, possibilité de venir accompagné. Tee-shirt blanc et raquette obligatoire. Inscriptions au 02 37 21 54 00 ou [cchartrestennis@gmail.com](mailto:cchartrestennis@gmail.com).

### ► Début du tournoi Bonne année

Organisé par le Comité d'Eure-et-Loir de tennis, le tournoi Bonne année invite des joueurs de la France entière à s'affronter un mois durant. Du 23 novembre au 30 décembre sur les différents courts de la ville. Inscriptions par internet ([mon-espace-tennis.fft.fr](http://mon-espace-tennis.fft.fr)) ou par courrier, à l'adresse suivante : Comité d'Eure-et-Loir de tennis, avenue Jean-Perrin, 28000 Chartres. Tarifs : 18 € (adultes) et 14 € (jeune). Renseignements : 02 37 35 63 07.



# Le stade Jacques-Couvret, en attente des exploits du C'Chartres Football

Situé aux Grands-Prés et bordé par l'Eure, le stade Jacques-Couvret est la propriété de la Ville de Chartres. C'est ici que l'équipe première du C'Chartres Football évolue en rencontres officielles. Le complexe comprend cinq grands vestiaires pour les joueurs (plus un pour les arbitres), des salles de réunions et une d'infirmierie

tandis que la tribune peut accueillir 470 personnes assises. Une piste d'athlétisme, utilisée pour de nombreux cross, complète l'ensemble

En début d'année, plus de 2 400 spectateurs étaient présents pour le match en Coupe de France opposant Chartres à Tours. Une telle ambiance à Jacques-Couvret, on en redemande !



## Une parenthèse verdoyante...

Situé avenue d'Aligre, le jardin d'horticulture est un lieu arboré particulièrement agréable. Dans cet écrin de verdure, qui s'étend sur 1,7 hectare, les visiteurs peuvent découvrir près d'une centaine d'arbres d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du bassin méditerranéen.

C'est dans le XIX<sup>e</sup> siècle que le jardin d'horticulture, situé avenue d'Aligre, trouve ses racines. En 1856, la Société d'horticulture et de viticulture d'Eure-et-Loir décide en effet de créer un jardin sur ses propres fonds. Le Chartrain Eugène Hurtault, qui exerçait la fonction alors rarissime d'architecte paysagiste, est considéré comme le père de cet espace vert dont il a dessiné les plans et dirigé les travaux d'aménagement. La Société y plante des essences qui viennent tout juste d'être acclimatées en Europe. En 1954, une convention lie l'association à la Ville qui en assure l'entretien et le fleurissement, avant que le parc ne lui soit rétrocédé en 2013 pour permettre la rénovation du pavillon.

Calme et romantique, ce jardin à l'anglaise est particulièrement apprécié des couples qui viennent y effectuer leurs photos de mariage. Les enfants, quant à eux, peuvent profiter d'une aire de jeux. Les visiteurs de ce parc peuvent également y découvrir plus de 90 essences, qui emmènent aux quatre coins du monde : ginkgo biloba, cyprès, murier blanc... A voir également : la bambouseraie, créée en 2007.

► **Jardin d'horticulture**,  
39, avenue d'Aligre. Ouverture du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 et le week-end de 8 h à 17 h 30. Animaux acceptés. Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h et le week-end de 8 h à 21 h.





Gérald Drochon, vice-président de la SHEL et Jean-Jacques Chapin, président.

### ► La Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (SHEL)

La Société d'horticulture, fondée en 1853, a vocation à promouvoir toute activité qui concerne les plantes et les végétaux. Dans un premier temps, elle réunissait des gens de la profession, des vigneron, des élus et des notables... ce qui portait son nombre d'adhérents à 2 500.

Aujourd'hui, l'association compte 250 membres. Un chiffre en augmentation depuis plusieurs années : « Nous sommes sur une belle dynamique, indique Gérald Drochon, vice-président. Quand j'ai adhéré il y a 5 ans, nous étions autour de 150. »

La société a changé depuis la création de l'association, et celle-ci a su s'adapter. « Avant, la plupart des gens avaient un rapport avec la terre, ce n'est plus le cas de nos jours, explique Jean-Jacques Chapin, président. Grâce à nos activités, nous sommes parvenus à attirer de nombreux jeunes, et notamment beaucoup de

femmes. Celles-ci jardinent de plus en plus ! Très hétérogène notre association réunit des gens de tous les milieux, mais animés par une même passion. »

Parmi les activités proposées : l'arboriculture (plantation, greffe, taille...), l'art floral, ou encore la vannerie...

L'association initiera ce mois-ci ses premiers cours de peinture, où il s'agira de traiter du thème de l'horticulture. Elle organise également des conférences et des visites de jardin public et privé, un peu partout en France.

En parallèle, depuis l'année dernière, la Société d'horticulture s'est lancée dans des ateliers destinés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en collaboration avec ActiDom 28.

► Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, 39, avenue d'Aligre, societehorticulture28@gmail.com.





Marie-Françoise Soulier, présidente de l'Association du musée de l'École.

## Le musée de l'École lie les générations

Phare du quartier Drouaise, l'école de la Brèche abrite le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir. Un musée qui plonge ses visiteurs dans l'école du début du XX<sup>e</sup> siècle, sans céder à la nostalgie.

**D**es tables en bois, un tableau noir au mur, un globe terrestre... Bienvenue dans une salle de classe plus vraie que nature ! Celle du musée de l'École, qui embarque le visiteur au début du XX<sup>e</sup> siècle, celle de l'instruction civique et morale, du certificat d'études et surtout, la toute première école obligatoire, gratuite et laïque.

C'est après les événements de mai 1968, et les grands bouleversements pédagogiques qui

ont suivi, que des enseignants d'Eure-et-Loir décident de créer ce musée. Son but ? Collecter, conserver, restaurer ce patrimoine scolaire. « *L'école héritée de Jules Ferry allait disparaître*, explique Marie-Françoise Soulier, présidente de l'Association du musée de l'École. *À cela s'ajoutait également l'exode rural : des écoles se vidaient et fermaient.* »

Créé en 1975, le musée de l'École s'installe d'abord dans l'ancienne École normale de filles, rue du 14 juillet. Une classe y est reconsti-

tuée, rassemblant de nombreux objets issus de l'école des Res-suintes, près de Senonches, fermée en 1971. De nombreux autres dons complètent la collection qui témoigne de cette histoire scolaire. « *Ici, nous montrons les qualités de l'école de la Troisième République*, expose Marie-Françoise Soulier. *On y apprenait à tous les enfants à lire, écrire et compter et a permis de nombreuses promotions sociales. Mais nous montrons aussi sa face plus sombre : au XIX<sup>e</sup> siècle, c'était l'école de la Revanche,*

# Focus sur trois objets remarquables

L'association possède plus de 30 000 objets, témoignages de l'école de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

« Ici, nous n'exposons que 3 % de nos collections ! », affirme Marie-Françoise Soulier.



celle qui devait préparer les enfants à une future guerre contre l'Allemagne.» De faux fusils utilisés pour apprendre aux garçons à manier les armes sont d'ailleurs exposés.

Grâce au musée de l'École, les plus jeunes peuvent comprendre l'école des anciens. « C'est toujours très intéressant pour les enfants, car des parallèles peuvent être faits avec leurs repères actuels. Ils mesurent les progrès des sciences et des techniques ou les évolutions vestimentaires. Ils comprennent également qu'il y a des valeurs qui sont éternelles comme le sens des économies ou de la modération... »

D'ailleurs, le musée met un point d'honneur à faire se rencontrer les générations, comme au printemps dernier lors d'un partenariat avec l'école Maurice-de-Vlaminck et le foyer logement Marcel-Gaujard.



**1** Une table issue de la salle d'asile, ancêtre de l'école maternelle qui accueillait les jeunes issus de milieux populaires (actuellement école Francine-Coursaget), datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Les écuelles, en étain, étaient encastées dans la table pour éviter tout renversement et casse.



**2** Une maquette réalisée par Antoine Fauvet, instituteur de l'école des Ressuintes reproduisant la terre tournant autour du soleil. Elle lui servait à expliquer le changement des saisons. L'enseignant avait parfaitement respecté le degré d'inclinaison de la planète bleue.



**3** Un certificat d'études indo-chinois : un des derniers dons reçus par le musée. Il a été confié par un habitant de Luisant d'origine vietnamienne. Ce diplôme, qu'il a obtenu obtenu en 1944, est le témoin de l'enseignement dans les Colonies.

# Avec L'Arécibo, l'art est si près

L'école de la Brèche accueille, dans ses locaux, une autre association faisant intégralement partie de la vie du quartier : L'Arécibo. Dans l'atelier, enfants et adultes s'initient aux arts plastiques, guidés par le sculpteur Didier Delpoux.



Avec Didier Delpoux, les enfants découvrent les multiples opportunités qu'offre la sculpture.

**D**es bustes en argile, de drôles de robots en matériaux de récupération, des morceaux de bois taillés... Les sculptures en tous genres ont envahi une des salles de l'école de la Brèche. C'est ici que Didier Delpoux, sculpteur, accueille ses artistes en herbe pour des ateliers. L'Arécibo en propose pour les adultes, mais également pour les enfants. « *Les adultes choisissent vers où ils veulent aller, explique Brigitte Gerbou, présidente de l'association. Didier les aide dans leur démarche. Il n'y a pas de niveau requis, ni de jugement. On peut réaliser des créations très personnelles, comme des copies d'œuvres... Les matériaux à utiliser sont également très variés.* »

Aux enfants, plusieurs techniques sont proposées pour leur montrer un maximum de pratiques. Des stages sont également organisés pendant les vacances.

## De 5 à 87 ans

L'Arécibo a été fondé en 2006 pour assumer la continuité d'ateliers qui étaient portés par l'association de la maison pour tous du Pont-Neuf. Lorsque Didier Delpoux a commencé son activité de sculpteur, en 1991, il n'imaginait pas animer ce type d'ateliers. « *J'ai commencé auprès d'écoles qui me l'avaient demandé et je me suis pris au jeu.* » Désormais, il partage son temps entre ses propres créations – récemment il a élaboré une

sculpture en vitrail pour un cinéma associatif près de Lyon – et ses ateliers. « *Ici les gens viennent avec leurs idées, et cela m'amuse. Ils vont travailler dans des domaines que je n'explore plus moi-même, c'est intéressant. Ce qui est important, c'est que tous prennent du plaisir.* »

Aujourd'hui, l'association compte entre 120 et 140 adhérents de 5 à 87 ans. Elle fait partie intégrante du quartier et de la ville grâce à des collaborations avec l'école de la Brèche, ou encore avec le Bercail et l'association des Apprentis d'Auteuil.

► L'Arécibo – École de la Brèche, 12, place Drouaise  
Tél. 06 30 06 50 62

# Se (re)construire avec l'art

Richard Gouguet, dit Rich est un artiste sculpteur, également fondeur. Ce Chartrain de naissance a trouvé en l'art « une sorte de refuge. »



C'est dans son atelier que Richard Gouguet travaille.

Résident du quartier Drouaise depuis plusieurs années, Richard Gouguet est une figure bien connue des habitants de la ville. Du moins sous son pseudonyme *Rich*, puisque c'est avec ce nom d'artiste qu'il se fait connaître, en France et à l'étranger. « De 1998 à 2014, j'ai exposé au grand marché d'art contemporain de Bastille: j'ai rencontré des personnes formidables. Avec ses 70 000 visiteurs pendant les cinq jours, c'est un rendez-vous important en termes de visibilité. » À Chartres, l'artiste a participé à l'élaboration du Chemin de mémoire, en créant les clous qui marquent le parcours, ainsi que les différentes

médailles où l'on aperçoit, entre autres, Jean Moulin, De Gaulle et Jean de Lattre de Tassigny.

## « Picassiette, ça donne des idées... »

Créer, sculpter, laisser libre-cours à son imagination... c'est dans l'art que Richard Gouguet s'est construit. Et ce depuis tout petit. « J'ai commencé la sculpture en maniant l'argile et la pierre, puis je suis passé au plâtre. J'ai toujours voulu être sculpteur, c'était une passion, voire une sorte de refuge. Enfant, je passais beaucoup de temps à la maison Picassiette: forcément, ça donne des idées pour la suite... » Une li-

cence en histoire de l'art à Tours et neuf années comme surveillant au lycée Jehan-de-Beauce – l'occasion de découvrir avec des élèves la filière fonderie d'art –, suffisent à le convaincre: à 28 ans, il sera artiste. Il aménage alors un petit atelier au fond de son jardin, décore avec goût la façade de sa maison et son intérieur, et peut compter sur Marion, sa femme, pour le guider dans ses œuvres. Aujourd'hui âgé de 50 ans, Richard Gouguet suit une formation en art thérapeute. Sa muse s'en est allée et pour lui rendre hommage, il va de nouveau exposer. Une manière aussi, pour lui, de se reconstruire.

## Exposition

Atelier timbres 28 organise le dimanche 25 novembre la sixième édition de Collec' salon. Cette journée, dédiée aux timbres, cartes postales, journaux et réclames, est l'occasion idéale pour commencer une nouvelle collection ! Des membres de l'associations seront également présents pour vous renseigner et échanger sur ces passions communes

**Dimanche 25 novembre, de 9 h 30 à 17 h 30.**  
**Abbayes de Saint-Brice, 1 place Saint-Brice.**  
**Entrée libre.**

## Café-philos

festival des solidarités

Le prochain café-philos de l'association Y'a d'la joie aura lieu samedi 10 novembre. Autour d'une boisson, les participants seront invités à débattre sur le thème « *Le temps existe-t-il ?* »

**Café-philos, samedi 10 novembre de 17h à 19h au café Le Parisien, au 49, rue Noël-Ballay.**  
**(Entrée libre, minimum une boisson)**

## Le CIO a déménagé

Le mois dernier, le Centre d'information et d'orientation de Chartres a déménagé. Il a quitté la rue du 14 juillet pour s'installer au lycée Jehan-de-Beauce, rue du commandant Léon-Chesne, où il bénéficie d'une entrée indépendante située sur la gauche de l'établissement. Le CIO est ouvert gratuitement aux jeunes scolarisés ou non, aux parents, aux étudiants et aux adultes à la recherche d'une formation. Il joue un rôle de terrain en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

**Centre d'information et d'orientation de Chartres. Tél. 02 38 83 49 96.**  
**Courriel : ce.ciochartres@ac-orleans-tours.fr**

## Années 80 au cinéma

Le cinéma Les Enfants du Paradis rediffuse une fois par mois un classique du cinéma des années 80. Vendredi 2 novembre, il projettera le film *Les Gremlins* de Joe Dante (1984) : Rand Peltzer offre à son fils Billy un étrange animal : un mogwai appelé Gizmo. Son ancien propriétaire l'a bien mis en garde, il ne faut pas l'exposer à la lumière, lui éviter tout contact avec l'eau, et surtout, ne jamais le nourrir après minuit...

**« Les Gremlins », au cinéma Les Enfants du Paradis dans le cadre de « Old school 80' », vendredi 2 novembre à 20 h.**  
**Tarifs : 5 € la séance ; 5 € le menu hot dog.**

## Lect'Orale

La compagnie des Souffleurs de vers organise plusieurs lectures en rapport avec le centenaire de la Première Guerre mondiale. Ces récits, sous forme dialoguée, évoqueront les tergiversations américaines, les journaux intimes et de correspondances, les haïkus de Poilus et les femmes entre 1914 et 1918.

**Samedi 10 novembre à 16 h, librairie l'Esperluète, 10 rue Noël-Ballay.**  
**Contact : 02 37 36 46 57 ou 06 01 86 08 54. Entrée libre.**

## Le mois sans tabac

Le Réseau Addictions 28 organise plusieurs rendez-vous dans le cadre de la manifestation nationale Le Mois sans tabac. Au Réseau Addictions 28 (rue de Reverdy), une réunion d'information sur le thème « *Comment arrêter le tabac ?* » aura lieu le 5 novembre à 18h et un atelier diététique, sur le thème « *Peur de prendre du poids* », sera proposé le 15 novembre à 17h. A l'Hôpital Louis-Pasteur, un stand d'information sera présent le 8 novembre à partir de 13h30 (rez-de-chaussée) et, les 5 et 19 novembre à 17h30, seront organisés des ateliers de gestion du stress par la relaxation (4<sup>e</sup> étage du service pneumologie).

**Inscriptions aux ateliers au 07 71 11 22 56 et sur [www.reseau-addictions28.fr](http://www.reseau-addictions28.fr)**

## Enquête de l'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête portant sur l'emploi, le chômage, l'inactivité du 5 au 20 novembre, puis du 26 novembre au 11 décembre. Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront un courrier indiquant le nom de l'enquêteur, ce dernier sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses resteront anonymes et seront saisies sur un ordinateur portable. Quelle que soit votre situation, votre participation est essentielle, elle permet de prendre en compte la diversité des situations.

## Festisol, festival des solidarités

Le festival des solidarités, Festisol, aura lieu du 16 novembre au 6 décembre dans plusieurs communes de l'agglomération. À Chartres, plusieurs rendez-vous sont programmés. Samedi 17 novembre, 15 h, lancement du festival en cœur de ville; le même jour à 20h, concert « *La Chouette Musiz* » à la salle Doussineau; jeudi 22, à 20 h, table ronde « *Nourrir la planète* » au Compa. Samedi 24, 17 h: « *La nourriture par les livres* » à L'Esperluète; lundi 26, 20 h: docu-débat « *Les naufragés de l'île Jean-Charles* » au cinéma Les Enfants du Paradis; mardi 27, 20 h: « *Quid de la responsabilité des entreprises?* » à l'auditorium de l'Espé.

**Toute la programmation :**

**[www.facebook.com/festisol2chartres](http://www.facebook.com/festisol2chartres)**

**Entrée libre** (excepté le cinéma, gratuit uniquement pour les mineurs).

## Café des parents

L'Association française des enfants précoces organise le 7 novembre un groupe d'échange entre parents pour qu'ils puissent discuter des moments du quotidien : inquiétudes, petits bonheurs, événements particuliers... Animé par une conseillère conjugale et familiale, le débat aura pour thème : « *précocité et équilibre(s) dans la fratrie* ».

**Mercredi 7 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30, à l'Union départemental des associations familiales d'Eure-et-Loir, 6 rue Charles-Coulomb.**

**Entrée libre, sur inscription.**

**Contact : 06 33 44 24 34.**

## Conférence

Les Amis de la cathédrale organisent samedi 8 décembre une conférence intitulée « *La modernité au secours de l'architecture gothique : fer et cuivre à Chartres au XIX<sup>e</sup> siècle* ». Si la cathédrale de Chartres est identifiable au premier coup d'œil à sa toiture de couleur verte, ce n'est pas son aspect d'origine. Dans la nuit du 4 au 5 juin 1836, un incendie d'une rare violence ravagea en quelques heures l'immense et magnifique charpente de la cathédrale du XIII<sup>e</sup> siècle. Les voûtes résistèrent et l'adoption d'une charpente métallique fut décidée. La solution retenue - charpente en fer et fonte et couverture en cuivre - est exécutée de 1838 à 1840. Conférence donnée par Jean-François Belhoste, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études.

**Samedi 8 décembre à 11 h, à la maison Saint-Yves,**

**1 rue Saint-Eman. Entrée libre dans la limite des places disponibles.**

**Contact : [acchartres@aol.com](mailto:acchartres@aol.com) et 06 09 25 66 62.**

Solution du	A	C	E	X	R			
mois	A	F	F	R	E	S	D	U
d'octobre	F	I	A	N	C	A	I	S
2018	F	R	A	N	C	H	I	S
	V	A	R	A	B	R	E	N
	G	A	L	V	A	N	I	S
	A	G	O	N	C	L	E	R
	G	U	E	C	H	I	M	I
	E	T	O	I	S	I	V	E
	A	M	A	S	S	E	N	I
	R	E	L	A	T	S	A	I
	S	E	C	E	M	I	S	S
	S	T	O	G	M	R	I	O
	T	R	I	C	H	E	R	E
	P	E	C	H	E	N	T	A
	S	E	T	T	R	A	I	T
	E	C	T	L	E	V	C	R
	P	R	E	P	O	S	E	A
	I	P	O	S	T	I	L	L

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU 18 OCTOBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Alain PIERRAT Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GÉROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Monsieur Yves NAUDIN, M. Alain PIERRAT, M. Boris PROVOST, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX (à compter de la délibération n°1), M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Etaient représentés : Mme Jacqueline ELAMBERT par pouvoir à Mme Janine MILON, M. Alain MALET par pouvoir à M. Jean-Maurice DUVAL, M. Murat YASAR par pouvoir à Mme Agnès VENTURA, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Céline DEVENDER, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Etaient excusés : M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, Mme Françoise FERRONNIERE.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. David LEBON, Mme Sandra RENDA.

Installation de M. Boris PROVOST, conseiller municipal en remplacement de M. Noël BILLARD

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 septembre 2018 a été approuvé à l'unanimité, 4 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

## ADMINISTRATION GENERALE

### 1 Représentations commissions thématiques et organismes - Modification

Par délibération en date du 14 avril 2014, le conseil municipal a créé les commissions thématiques suivantes :

- Commission Finances et prospective
- Commission Affaires Sociales, Affaires Scolaires, Vie associative, Jeunesse et Sports,
- Commission Cadre de vie et Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme
- Commission Culture, Promotion, Animation

La composition des différentes commissions respecte le principe de la représentation proportionnelle, elles sont donc composées de la façon suivante :

- 10 membres pour les représentants de la liste « Chartres Votre Ville 2014 »,
- 3 membres pour les représentants de la liste « Réunir Chartres »,
- 1 membre pour les représentants de la liste « Rassemblement Bleu Marine pour Chartres »,
- 1 membre pour les représentants de la liste « Chartres l'Humain d'abord ».

Afin de prendre en compte les différents mouvements intervenus au sein du conseil municipal, il convient de procéder à la complétude des commissions susvisées, soit :

#### Commission Finances et Prospective

- désignation d1 membre supplémentaire « Chartres Votre Ville »
- désignation de 2 membres supplémentaires « Réunir Chartres »

#### Commission Culture, Promotion, Animation

- désignation d1 membre supplémentaire « Chartres Votre Ville »
- désignation de 2 membres supplémentaires « Réunir Chartres »

#### Commission Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme

- désignation de 2 membres supplémentaires « Réunir Chartres »

#### Commission Affaires Sociales, Affaires Scolaires, Vie associative,

- désignation de 2 membres supplémentaires « Réunir Chartres »

Par ailleurs il convient de remplacer M. Billard, démissionnaire au 1<sup>er</sup> octobre 2018, dans les différents organismes suivants au sein desquels M. Billard a été élu :

- Comité Pôle Gare
- Comité de pilotage Centre d'Interprétation de la Cathédrale
- Comité des Œuvres Sociales

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder, à mains levées, à l'élection de représentants de la Ville de Chartres au sein des commissions thématiques susvisées et des organismes précités.

Nombre de votants : 34

Suffrages exprimés : 34

SONT CANDIDATS :

#### Commission Finances et Prospective

M. NAUDIN ; Mme KOPFER, M. PROVOST

#### Commission Culture, Promotion, Animation

M. NAUDIN ; M. TENAILLON, Mme RENDA

#### Commission Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme

Mme BERENFELD, M. LEBON

#### Commission Affaires Sociales, Affaires Scolaires, Vie associative,

Mme KOPFER, M. PROVOST

#### Comité Pôle Gare

Mme KOPFER

#### Comité de pilotage Centre d'Interprétation de la Cathédrale

Mme BERENFELD

#### Comité des Œuvres Sociales

M. PROVOST

SONT DECLARES ELUS, chacun ayant obtenu 34 voix :

#### Commission Finances et Prospective

M. NAUDIN ; Mme KOPFER, M. PROVOST

#### Commission Culture, Promotion, Animation

M. NAUDIN ; M. TENAILLON, Mme RENDA

#### Commission Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme

Mme BERENFELD, M. LEBON

#### Commission Affaires Sociales, Affaires Scolaires, Vie associative,

Mme KOPFER, M. PROVOST

#### Comité Pôle Gare

Mme KOPFER

#### Comité de pilotage Centre d'Interprétation de la Cathédrale

Mme BERENFELD

#### Comité des Œuvres Sociales

M. PROVOST

### 2 Avenant 1 à la Convention de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité - Préfecture d'Eure-et-Loir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant 1 à la convention pour la télétransmission des actes qui a pour objet d'étendre le périmètre des actes de la ville de Chartres à transmettre par voie électronique au représentant de l'Etat dans le Département.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 3 Accord cadre pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique du stade James DELARUE - Exonération de pénalités

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'exonération des pénalités encourues par la société PIGEON TP LOIRE ANJOU pour un montant de 6500€ et correspondant aux heures non réalisées en insertion sur le marché 2018-071 pour la réhabilitation du terrain de foot synthétique du stade James DELARUE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite exonération.

### 4 Accord-cadre de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, Chartres Métropole et du CCAS - relance du lot n°5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 05 « Menuiserie aluminium »	Société LORILLARD 1 avenue Gustave Eiffel CS 20371 28008 CHARTRES CEDEX	Accord cadre sans minimum ni maximum. Estimatif à 20 000,00 € HT annuel

### 5 Marchés de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices - lots n°1 à 7 - avenants

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE les avenants aux marchés n°2015-099, 2015-100, 2015-101 et 2015-102 relatifs à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices, ayant pour objet la modification du programme des travaux et la prise en compte de l'incidence financière de ces modifications sur le montant des marchés :

Désignation	Titulaire	Montant initial € HT	Montant après avenants € HT
Marché n°2015-099 - Lot n°2 : Enveloppe – Avenant n°7	Groupement SAS LOISON (mandataire) 59427 ARMENTIERES CEDEX	7 997 454,00	8 542 542,30
Marché n°2015-100 - Lot n°3 : Corps d'états secondaires et de finitions - Avenant n°9	Groupement SAS VALLEE (mandataire) 92140 CLAMART	6 914 323,24	7 664 956,30
Marché n°2015-101 - Lot n°4 : Electricité – éclairage - Avenant n°8	Groupement SCE (mandataire) 28000 CHARTRES	4 498 506,77	5 537 123,95
Marché n°2015-102 - Lot n°5 : CVC - Plomberie – Désenfumage – Avenant n°8	Groupement EFFAGE ENERGIE VAL DE LOIRE (mandataire) 37300 JOUE LES TOURS	4 299 694,47	4 730 770,82

APPROUVE les avenants aux marchés n°2015-098, 2015-099, 2015-100, 2015-101, 2015-102, 2015-103 et 2015-104 relatifs à la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 45 mois et 21 jours, période préparatoire de 2 mois incluse.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

**6 Marché de construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices – lot 6 – avenant n°4**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n°2016-084 relatif au lot n°6 « Appareils élévateurs » pour la construction d'un Hôtel de ville et d'un espace multiservices avec la société AFEM, ayant pour objet de prolonger le délai global d'exécution des travaux en le portant à 27 mois, période préparatoire d'1 mois incluse.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**7 Parc des bords de l'Eure – Aménagement d'une Aire de jeux – Lot n° 2 – Avenant 1 –**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2018-037 relatif à la Création Aire de Jeux – Parc des Bords de l'Eure – LOT 2 Revêtement enrobé et dévoiement réseau d'arrosage avec la société EIFFAGE ROUTE IDF/CENTRE, ayant pour objet de modifier les prestations initialement prévues, modifier les quantités prévues initialement au marché, prendre en compte des prix unitaires supplémentaires, prendre en compte les quantités affectant les nouveaux prix susmentionnés et la modification d'autres quantités existantes, prendre en compte une plus-value générale de 3 319,00 € HT engendrée par la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires et portant le montant du marché à 26 246,00€ H.T. soit 31 495,20€ TTC.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

**8 Approbation du cahier des charges pour la rétrocession du bail commercial sis 2 Place de la Porte Saint Michel à Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE le cahier des charges de rétrocession du droit au bail portant sur un local commercial situé 2 Place de la Porte Saint Michel à Chartres, dont la ville de Chartres est propriétaire suite à l'exercice de son droit de préemption ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer la procédure d'appel à candidatures pour la rétrocession de ce droit au bail.

**9 Hôtel Maleyssie – 2 rue Chanzy – cession**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 29 voix pour, 4 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la cession de l'ensemble immo-

bilier, situé 2 rue Chanzy à Chartres, d'une contenance de 891 m², parcelle cadastrée section AT N°171, au prix de 780 000 € net vendeur, au profit de la SEM Chartres Développements Immobiliers ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents y afférents.

**10 Convention de servitude avec Enedis – Ligne électrique rue du Grand Faubourg**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de servitude relative à l'installation de câbles électrique sur les parcelles cadastrées section AV n°362 et AW n°301 situées rue du Grand Faubourg et appartenant à la ville de Chartres, au profit de la société ENEDIS en contrepartie d'une indemnité forfaitaire de 20 € ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**11 Convention de mise à disposition de personnel – Self du personnel**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la mise en œuvre de la convention de mise à disposition totale de personnel à intervenir entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres, pour un agent titulaire de la filière technique à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, jusqu'à la mutualisation effective du self du personnel courant 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition de personnel.

**AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS**

**12 Création de la commission communale pour l'accessibilité**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

DISSOUT la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées, créée par délibération n°07/128 du Conseil municipal de Chartres du 03 mai 2007 ;

APPROUVE la création de la Commission Communale pour l'Accessibilité, présidée par le Maire ou son représentant. La liste des membres de cette commission sera dressée par arrêté municipal.

**13 Fonds de dotation « Racing Club Chartrain » – Désignation d'un membre de la société civile – Correction erreur matérielle**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE la correction de la délibération n°CM2018-162 du 21 juin 2018 en déclarant élu Monsieur Médéric BRETON, pour siéger au sein du Conseil d'administration du fonds de dotation « Racing Club Chartrain ».

DECIDE de procéder, à mains levées, à l'élection d'un représentant de la société civile pour siéger au sein du Conseil d'administration du fonds de dotation « Racing Club Chartrain » en remplacement de Monsieur Nicolas MAITREJEAN.

PREND ACTE de la candidature de M. Joël LE GALL, sur proposition de M. le Maire.

Nombre de votants : 34

Suffrages exprimés : 30

EST DECLARE élu, ayant obtenu 30 voix, M. Joël

LE GALL pour siéger au sein du Conseil d'administration du fonds de dotation « Racing Club Chartrain ».

**14 Fonds de dotation ' Racing Club Chartrain ' – Modification des statuts**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions

APPROUVE la modification de l'article 1 des statuts du Fonds de dotation « Racing Club Chartrain », intitulé Nom, de la manière suivante : « La dénomination du Fonds de dotation est la suivante « C'Chartres Sports ».

APPROUVE la modification de l'article 6 des statuts du Fonds de dotation « Racing Club Chartrain », en portant le nombre maximal des membres composant le Conseil d'Administration de 11 à 15 personnes maximum (8 désignés par le Conseil Municipal sur proposition de Monsieur le Maire et 7 représentants de la société civile).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

**CULTURE, PROMOTION, ANIMATION**

**15 Déplacement à RABAT (MAROC) – Assemblée Générale internationale de l'association LUCI**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE le déplacement d'Isabelle MESNARD, Laurent LHUILLERY et Maria CHEDEVILLE-JEBLI à Rabat (Maroc) du mercredi 31 octobre au samedi 3 novembre 2018 inclus pour participer à l'Assemblée Générale Internationale de l'association LUCI dont la Ville de Chartres est membre.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par Isabelle MESNARD, Laurent LHUILLERY et Maria CHEDEVILLE-JEBLI pour leur déplacement à Rabat (Maroc) du mercredi 31 octobre au samedi 3 novembre 2018 inclus

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

**16 Convention de parrainage avec R&G Productions**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de parrainage avec R&G productions.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage.

**17 Chartres en Lumières 2018 et 2019 – Convention de parrainage avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention de parrainage avec le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir dans le cadre de « Chartres en Lumières 2018 et 2019 ».

Le Maire,

Jean Pierre GORGE

### PALAIS DU MAIRE LE CHANTIER SANS FIN

Quel est ce bruit qui perturbe la place des Halles – François Mitterrand à toutes les heures du jour (et même la nuit régulièrement)?

C'est celui d'un chantier sans fin. On ne revient pas sur le bâtiment de verre – dont l'architecture devait éclipser celle de l'ancien Hôtel de Ville; le moins que l'on puisse dire est que la promesse n'est pas tenue. Ce projet phare de l'actuelle municipalité devait être inauguré en 2017.

2018 alors? Vu l'état actuel du chantier, cela ne sera pas possible.

2019 alors? On peut prendre les paris mais cela n'en semble pas prendre le chemin tant les déconvenues techniques (fuites notamment) et opérationnelles (un calendrier « politique » irréaliste) s'accumulent. Malgré le travail nocturne et la pression mise sur les sous-traitants, la municipalité s'inquiète d'aborder les prochaines élections municipales avec un chantier au cœur de la ville. Le projet a pourtant été amputé du nouveau parking souterrain prévu et qui était une justification du lancement du projet.

Et ce qui ne se voit pas (exceptés pour les passionnés de documents budgétaires) c'est le coût qui s'allonge. De 30 millions d'euros, le projet ira au-delà des 50 millions d'euros ce qui va peser sur la dette de la ville dépassant aujourd'hui les 3000 euros par Chartrain-e-.

À l'heure où la ville lance enfin une application sur mobile pour rapprocher les citoyens de la mairie, l'investissement dans un équipement de 50 millions d'Euros démontre le manque de vision, le manque d'anticipation d'un maire à bout de souffle et qui confond le bouguisme avec l'utile pour vous. Rapprocher la municipalité de vos préoccupations ne passera pas par la création d'une forteresse inaccessible sans payer la gabelle du prix du parking souterrain mais par des services publics de proximité dans vos quartiers, des élus à votre image – citoyens engagés et non des professionnels de la politique –, et une démocratie locale vivante notamment par l'instauration de conseils de quartier capable de porter vos initiatives concrètes pour améliorer votre vie quotidienne.

#### **Le groupe municipal Réinventer Chartres**

**Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon, Josette Morin-Berenfeld, Monique Kopfer, David Lebon**

**Ps :** Nous tenions ici à saluer le travail de Noël Billard dans les rangs de l'opposition municipale. Ce travail souvent ingrat et de l'ombre, Noël l'a toujours assumé avec les qualités humaines que tout le monde lui connaît et qui sont si rares dans le monde politique.

Cette tribune ne nous est pas parvenue.

**Denis Barbe**

[chartres.insoumise@gmail.com](mailto:chartres.insoumise@gmail.com)

## VICTORIA STATION

J'imagine sans mal le désarroi du voyageur régulier (navetteur ? MDR!) de la ligne ferroviaire devant supporter un randonneur qui lui tape la causette. C'est bien connu, les types qui nous coûtent « *un pognon de dingue* » « *croisent plein de gens qui ne sont rien* » dans les gares... Le plus pénible c'est que les premiers de cordées découvrent l'eau chaude quand il s'agit de d'essayer de vivre une vie « *d'illettrées* » (amies ouvrières salut!) ou de « *terroristes* » (amis Bretons kenavo!). Quand je prenais le train de 6h04 en gare de Chartres j'avais horreur de deux choses : les types qui causaient fort et ceux qui restaient plantés devant les portes lors des arrêts en gare. Alors, ami voyageur, je compatis à ta douleur : un voyage sans fin, les retards réguliers, les galères de correspondance, la proximité subie lors des heures de pointe, le matériel roulant parfois dégradé (sans parler des accès toilettes condamnés) et un type qui te cause en mode « *ultrabright* »... Je ne peux que saluer l'association d'usagers qui refuse toute récupération politicienne. Mais au final le politicien s'en sort toujours par une pirouette : « *cool, j'en arrive aux mêmes conclusions que vous* ». La seule différence c'est qu'il émarge à plusieurs zéros et ne vit pas nos galères de transport !

Dans la série foutage de gueule, l'autre épisode est le périple de « *Sergent Pepper* » dans le département. Sérieux, garçon ! Quand il y a la presse qu'est-ce qu'il débite comme âneries.

Vive la France

**T. Brière-Saunier**

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

## CELA DEVIENT DU TAC AUX TAXES !

La majorité gouvernementale de l'Assemblée Nationale vient de voter une nouvelle augmentation des taxes sur le carburant. Même le Loto du Patrimoine sera taxé...

Les Français ont désormais compris : Hollande aimait les impôts, Macron adore les taxes. On interdit le cumul des mandats électifs, mais nos députés coupés du monde réel deviennent des « *serial taxers* » !

Et tout ça pour que le budget 2019 présente encore un déficit de 80 milliards d'euros...

Mieux encore, ce gouvernement invente la patate chaude des prélèvements. Exemple : vous verrez sur votre feuille d'impôts locaux une ligne intitulée GEMAPI, car l'intercommunalité a désormais reçu la charge des cours d'eaux et de leurs bassins. Pourquoi pas, mais pas de compensation financière par l'État. Et c'est vrai pour bien d'autres domaines, dont la liste s'allonge chaque année.

Moyennant quoi les députés de la majorité présidentielle se mettent à jouer à « *Balance ton Maire !* ».

Nous ne sommes pas visés, mais nous comprenons ces maires étranglés, surtout dans les petites communes dépourvues d'intercommunalité solidaire.

Alors nous répétons aujourd'hui notre engagement pris en 2001 et confirmé en 2014 : vous pourrez constater sur votre feuille d'impôts locaux que les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation baissent en 2018 et baisseront en 2019. Rappelons que nous ne maîtrisons que les taux et pas les bases sur lesquels ils s'appuient, ces bases étant votées par la majorité gouvernementale de l'Assemblée Nationale.

Nous le répétons, n'en déplaise aux artifices de la communication gouvernementale. Nous maintiendrons ces baisses annuelles jusqu'en 2020 : c'est notre contrat moral avec les Chartrains, et sans faire de différence entre les retraités et les autres.

De plus nous le faisons avec des budgets en équilibre et une dette limitée et maîtrisée.

Tout en continuant d'investir « *en même temps* » ! A ce sujet, rappelez-vous à quoi ressemblaient respectivement Chartres et Mainvilliers en 2001. Puis comparez aujourd'hui.

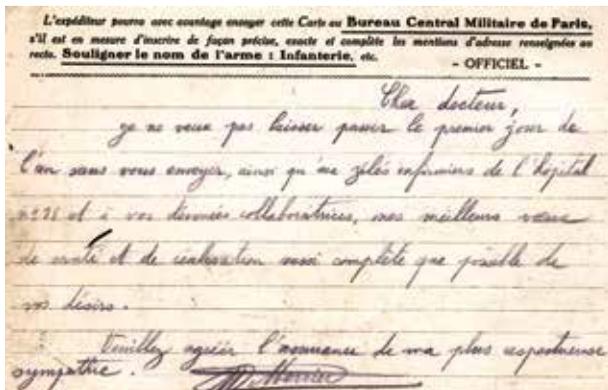
Alors « *balance ton maire* », ou « *balance ton gouvernement* » ?

**Les élus de la majorité municipale**

# 79<sup>e</sup> Levée Merci !

Il n'est pas interdit, cent ans après, de remercier tous ceux qui ont combattu, toutes celles qui ont lutté pour que nous puissions commémorer leur victoire en ce mois de novembre.

Quelques exemples écrits il y a un siècle, à chaud, dans le feu de l'action...



❶



❷

Si les courriers de remerciements, de vœux, de solidarité échangés à cette époque, et parvenus jusqu'à nous sont assez fréquents, en trouver de ou pour Chartres n'est pas si facile.

Maurice Chesneau ❶ était à l'hôpital temporaire N° 14, installé dans les locaux du collège de Jeunes Filles (aujourd'hui Hélène-Boucher) ? Une empreinte rouge, faiblement encrée, l'atteste. Et ce 29 octobre 1914, il savait qu'il allait bientôt rentrer chez lui, au 4 rue d'Artois, à Paris. Il profite de ces instants de répit pour écrire ses remerciements à Maria Faivre, infirmière à l'hôpital Croix-Rouge à Doullens dans la Somme, où il avait été soigné auparavant. Sur une carte illustrée du château de Châteaudun ❷ (peu importe), il lui envoie sa reconnaissance.



❷



❸

« vouées collaboratrices ». la santé d'abord, mais aussi « la réalisation aussi complète que possible de vos desirs. » ❸

Notre histoire s'arrête ici... Maurice Chesneau est-il reparti aux combats ? Mercier, lui semblait y être retourné : l'embryon de tampon nous laisse apercevoir les lettres « TR », début de Trésor et Postes, le libellé habituel des oblitérations militaires.

Alors même si nos archives chartraines sont pauvres pour alimenter cette « levée de la Victoire », il ne fallait ni la zapper, ni l'oublier. Merci !

► Jean-François RESSORT,  
Cercle philatélique chartrain  
[philachartres.unblog.fr](http://philachartres.unblog.fr)

# Ce mois-ci - grille 105 - Ecrire en 14

		Son outil d'écriture Gratuité	Champion St Michel Ortels	Piger Résultat Au rang N° 8	À toi Continent Dans				
		Initiales Maquignon gaz moutarde							Distribue le courrier aux soldats
11/11 pour l'armistice En Gironde		365 jours Séparer des lettres !		Il ne manque que moi				Clémence	
					On y était en août 1914 ... la douce				
Rapide Asticot	Notre-Dame Tapote Repaire					Réunion raccourcie Empêtré			
		Séparation de lettres Lettre en grec			Mince « Joyeux » à l'envers				
			Estima Souci	Cartésien					
		Bien élevé			Gomme d'ailleurs (S')enroulera				
Fété le 19/10 Rigolerais ..., les autres		Usiner		Parfois sur l'adresse Irlande					
		Utilise Bordure		Évacuations Stupéfait					
				Conterai Décide					
		Début de sieste Toilette	Classé Rime souvent avec toujours		De g. à ... Base de mesure				
À mains nues Cube	Contente Coup de chaud			Cohue Règle					
				Écorce Politique russe		La lettre l'était dès réception	Note		
	Moitié de huit Devant devant !		Le 61 du code postal Secteur postal		Plusieurs de la troisième Expert				
Compagnie réduite				Jette un oeil au courrier Pochette					
		Factrice						©JFR Septembre 2018	

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

# FAISONS UN RÊVE

LE 23 NOVEMBRE À 20 H 30



THÉÂTRE DE CHARTRES  
Boulevard Chasles  
28000 Chartres  
[billetterie@theatredechartres.fr](mailto:billetterie@theatredechartres.fr)  
Tél: 02 37 23 42 79

